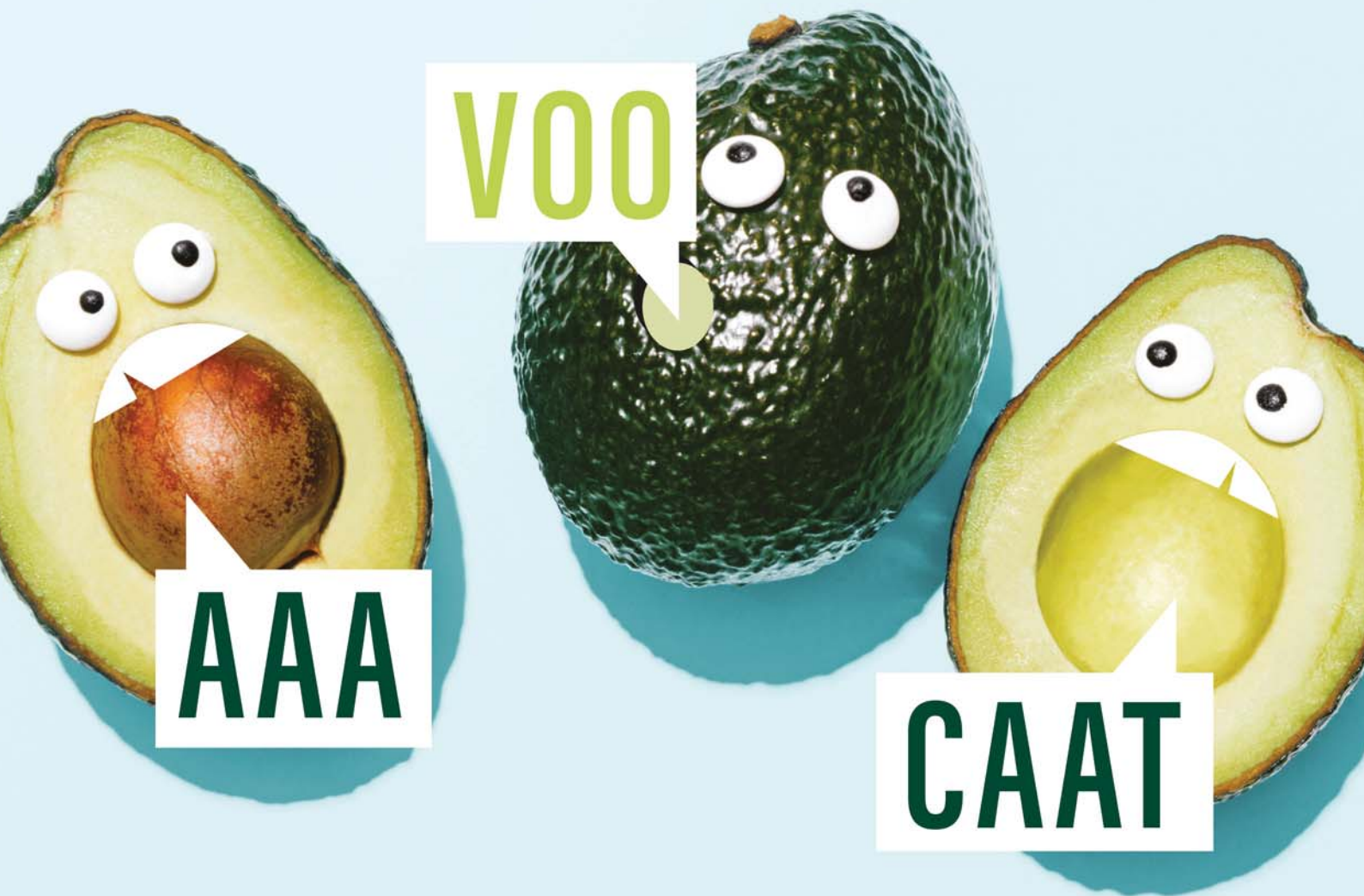


FR*ui*TROP

MAGAZINE
— SEPTEMBRE 2020 —
N°271



PREVISIONS DE LA CAMPAGNE D'HIVER

2020-2021

Au Cœur de l'Avocat !

Les meilleures origines,
l'expérience et le service



Edito



Quand la crise sanitaire est génératrice de « soft law ».

La crise sanitaire actuelle est à la fois un accélérateur et un révélateur de tendances, à part, bien évidemment, pour les secteurs d'activités qui luttent pour leur survie (tourisme, industrie aéronautique, etc.). Le système alimentaire européen en général est sans doute celui qui accélère le plus rapidement sa mutation sous l'effet de la pandémie. Au-delà du fait qu'il ait tenu le choc lors du pic épidémique et pendant les confinements du 1^{er} semestre de 2020 (logistique solide, stocks suffisants, organisation efficace, adaptation rapide, etc.), la crise a validé les orientations qu'une grande partie du secteur avait choisies comme axes stratégiques. Local, proximité, territoire, santé, innocuité, agroécologie, Bio, répartition de la valeur, équité, etc. sont les totems qui caractérisent les milles et une facettes de ces stratégies.

Ce mouvement s'accompagne de normes volontaires de durabilité, dont l'offre ne cesse de progresser. A normes volontaires, il faudrait ajouter « mais obligatoires », car la « soft law » s'impose à tous si celui qui l'édicte (un distributeur, un certificateur, une ONG, etc.) paraît le plus puissant dans un secteur donné. C'est bien toute la différence avec la « hard law » qui s'impose à tous parce que c'est la loi des États. Quoi qu'il en soit, deux exemples, très différents, viennent rappeler que la norme, volontaire ou non, se construit en permanence et même parfois à bas bruit. Malheur aux opérateurs qui n'ont rien vu venir.

Le premier concerne la révision du cahier des charges de Rain Forest Alliance pour la banane. Il déchaîne actuellement les passions à son encontre, notamment en Amérique latine avec la constitution d'un front des « anti » (*Banana Cluster*), accompagné d'une intense activité de lobbying. Les opérateurs amont pensent que les nouvelles contraintes vont trop loin et que leurs desiderata n'ont pas été entendus. Le second exemple concerne pour l'instant la France avant, on peut le penser, de s'étendre à toute l'Europe (voir le Green deal de la Commission européenne). C'est la relance de l'initiative française sur l'affichage environnemental (et bientôt social) des produits de grande consommation, lancé lors du Grenelle de l'environnement en 2009 et remis un temps au placard pour cause de crise des « subprimes ».

La question n'est pas ici de savoir si le contenu de ces normes représentera un progrès pour les maillons les plus fragiles des filières, pour l'environnement ou pour les consommateurs. Dans ce domaine, on a rarement de bonnes surprises. La question est ici de savoir s'il ne vaudrait pas mieux que ces normes (plan de progrès et calendrier de déploiement) soient à l'initiative des producteurs et des opérateurs commerciaux plutôt que d'un acteur extérieur. C'est, là aussi, malheureusement rarement le cas tant ces derniers arrivent sur le dossier en ordre dispersé. Rien ne sert alors de pousser des cris d'orfraie lorsque des acteurs extérieurs s'emparent de ce qui devient souvent un business à part entière.

Denis Loeillet



Abonnement annuel : 360 euros HT / www.fruitrop.com / info@fruitrop.com

1 abonnement = 2 sources d'informations

FruiTrop Magazine : 6 numéros, éditions papier et .pdf

+ FruiTrop online : chaque mois, des prévisions, des bilans, des brèves

Éditeur : CIRAD, TA B-26/C, 34398 Montpellier cedex 5, France ; Tél : 33 (0) 4 67 61 71 41 ; Contact : info@fruitrop.com ; Site : www.fruitrop.com
Directeur de publication : Eric Imbert ; **Directeur de la rédaction :** Denis Loeillet ; **Rédactrice en chef :** Catherine Sanchez ; **Infographie :** Martine Duportal ;
Site internet : Actimage ; **Chef de publicité :** Eric Imbert ; **Abonnements :** www.fruitrop.com ; **Traducteurs :** James Brownlee et Tradeasy ;
Imprimeur : Impact Imprimerie, n°483 ZAC des Vautes, 34980 Saint Gély du Fesc, France

ISSN : Français : 1256-544X ; Anglais : 1256-5458 ; **Deux versions** française et anglaise ; © Copyright Cirad

Ce document est réalisé par l'Observatoire des marchés du département PERSYST du CIRAD à l'usage exclusif des abonnés. Les données présentées sont de source fiable, mais le CIRAD ne peut être tenu responsable de toute erreur ou omission. Les prix publiés ne peuvent être en aucun cas considérés comme des prix de transaction. Leur but est d'éclairer sur les tendances et les évolutions à moyen et long terme des marchés. Cette publication est protégée par copyright, tous droits de reproduction et de distribution interdits.

Conception de la couverture : J'article

Sommaire

- 4 **En direct des marchés**
Approvisionnement en banane de l'UE – Approvisionnement en banane des USA – Nouvelle mûrisserie en France – Livret « Biodiversité des bananeraies de Martinique » – Ananas du Costa Rica – Litchi de Madagascar – Agrumes d'Espagne – La Niña – Porte-greffes avocat – Avocat du Mexique – Avocat de Nouvelle-Zélande
- 10 **Marché européen du kaki**
Les Espagnols mènent la danse (*Anne-Solveig Aschehoug*)
- 22 **Pommes et poires européennes**
Petite récolte en pomme et volumes corrects en poire (*Anne-Solveig Aschehoug*)
- 28 **La banane au Mexique**
Fiche pays producteur (*Noémie Cantrelle, Carolina Dawson*)

Dossier **Avocat**

*préparé par
Eric Imbert*

- 42 **Marché mondial – Bilan été 2019 et hiver 2019-20**
Des volumes stables, mais un marché toujours en fort développement
- 48 **Covid-19**
Des impacts variables selon les marchés
- 60 **Campagne avocat d'hiver**
De nouvelles périodes critiques à surveiller dans l'UE-28 ?
- 62 **Pré-bilan d'avocat d'été 2020 dans l'UE**
Scénario catastrophe
- 64 **Prévisions hiver 2020-2021 sur le marché européen**
Bis repetita ?
- 84 **Fiche pays producteur**
L'avocat au Chili
- 108 **Statistiques mondiales**
Production, exportations, importations
- 110 **Principales variétés**
Hass, Fuerte, Pinkerton, Ettinger, Reed
- 112 **Le post-récolte**

Envol vitaminé

DE NOTRE
NOUVELLE
IDENTITÉ



Georges Helfer
change d'image
et déménage
dans le cœur
de Rungis

MIN RUNGIS
62 av. de la Villette
94550 Chevilly-Larue



Le fruit de notre savoir-faire

MÉRITAIT UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE
PLUS PROCHE DE NOTRE EXPERTISE ET DE NOS VALEURS

Approvisionnement de l'UE en bananes en juillet 2020 : l'UE reprend son souffle.

Après un mois de juin en forte progression (+ 12 % par rapport à juin 2019), l'approvisionnement de l'UE en juillet 2020 est en léger retrait : - 1.1 %. Les origines ACP Afrique réalisent un excellent mois en signant une croissance de 4.3 %, alors qu'à l'inverse l'offre des autres ACP baisse dans les mêmes proportions. Les origines dollar chutent d'un petit 1.5 %, après un mois de juin à + 15.9 %. L'offre européenne se stabilise en juillet. Sur sept mois, le marché progresse tout de même de 3.7 %, à 4 018 000 tonnes. Et sur douze mois (août 2019 à juillet 2020), 141 000 tonnes de plus ont été consommées par les 28, pour atteindre le record absolu de 6 608 000 tonnes ! Toutes les origines, excepté les ACP hors Afrique, progressent : + 2 % pour les dollar, + 2 % pour les ACP Afrique et + 5 % pour la production européenne.

Source : CIRAD

Banane – UE – Approvisionnement de janvier à juillet 2020*

000 tonnes	2018	2019	2020	2020/2019
Approvisionnement net	3 902	3 873	4 018	+ 3.7 %
Total import, dont	3 575	3 521	3 660	+ 3.9 %
NPF	2 971	2 892	3 056	+ 5.7 %
ACP Afrique	355	345	333	- 3.5 %
ACP autres	249	285	271	- 4.9 %
Total production UE, dont	327	352	358	+ 1.6 %
Martinique	78	90	83	- 7.9 %
Guadeloupe	15	24	28	+ 17.1 %
Canaries	222	226	234	+ 3.9 %

* provisoire | sources : CIRAD, EUROSTAT (hors production UE locale)

Approvisionnement des USA en bananes en juillet 2020 : on efface tout !

Très grosse glissade en juillet pour le marché US qui efface la forte croissance de juin et va même au-delà. L'approvisionnement net plonge de 13.4 %. Sur sept mois, le gain n'est plus que de 1.1 %. Le Honduras, l'Équateur et le Mexique perdent du terrain, alors que le Guatemala et le Costa Rica confortent leurs positions. Sur douze mois, le marché se stabilise autour de 4 125 000 tonnes. Sur les sept premiers mois de l'année, la part de l'approvisionnement déclaré en bananes Bio s'élève à 11 %.

Source : CIRAD

Banane – USA – Approvisionnement de janvier à juillet 2020*

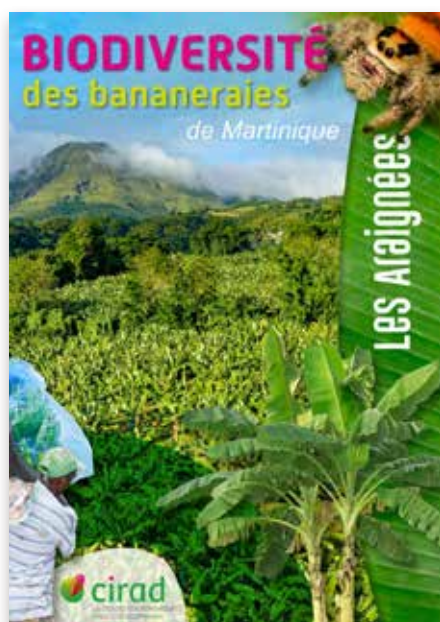
en 000 tonnes	2018	2019	2020	2020/2019
Approvisionnement brut	2 860	2 777	2 806	+ 1 %
dont biologique	321	263	313	+ 19 %
Réexport vers Canada	335	342	346	+ 1 %
Approvisionnement net	2 525	2 434	2 460	+ 1 %

* provisoire | source : douanes USA

Nouvelle mûrissierie en France : La SIIM ouvre la plus grande mûrissierie de France.

La nouvelle plateforme de mûrissage de la SIIM a ouvert ses portes le 31 août 2020 sur le marché de Rungis. Il s'agit du plus grand site de mûrissage de banane, mangue et autres fruits exotiques de France. Il est doté de 42 chambres de mûrissage (capacité totale simultanée de 67 camions, soit 1 608 palettes) et d'un volume de stockage en froid différencié capable d'accueillir 1 000 palettes.

Source : SIIM.net



Parution du livret : Biodiversité des bananeraies de Martinique. Les araignées.

Depuis de nombreuses années, le CIRAD mène des recherches pour faciliter la transition agroécologique de la culture de la banane aux Antilles et dans le monde. Aujourd'hui, il est très encourageant de constater que ces innovations agroécologiques permettent un retour et un maintien de la biodiversité dans des parcelles de banane autrefois hostiles pour beaucoup d'espèces.

Ce livret présente les résultats de plusieurs années de recherches menées par le CIRAD afin d'inventorier la biodiversité des araignées des bananeraies de Martinique. En feuilletant ce livret, on peut identifier facilement les araignées les plus courantes des bananeraies et des jardins. Ce sont une trentaine d'espèces qui sont présentées avec des photos et des dessins qui permettent à tous les curieux de faire un premier pas vers la reconnaissance de ces invertébrés souvent méconnus, mais qui jouent pourtant un rôle important dans le maintien des équilibres écologiques.

Biodiversité des bananeraies de Martinique. Les araignées. 2020. Lilou Leonetti, Patrick Maréchal, Mathieu Coulis. Montpellier : Cirad, 32 p., ISBN 978-2-87614-755-3

Téléchargeable gratuitement à l'adresse : <https://agritrop.cirad.fr/596285/>



**CERTIFIÉES AGRICULTURE DURABLE
&
NEUTRE EN CARBONE**



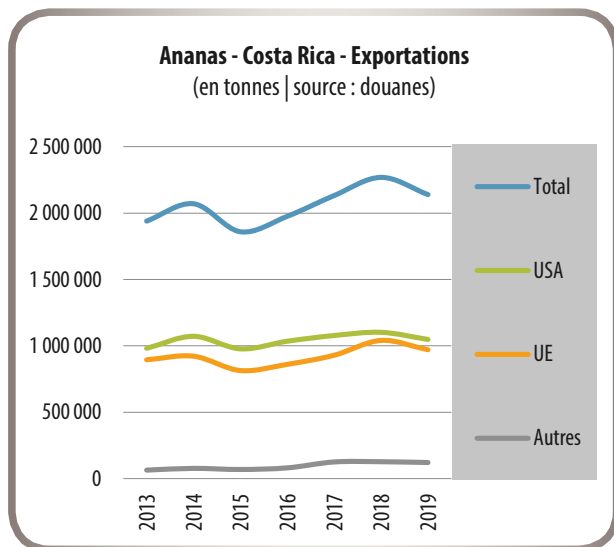
Copyright © 2014 by Del Monte Foods, Inc. - Toute reproduction interdite

Les bananes des plantations Del Monte® au Guatemala et au Costa Rica sont certifiées «Agriculture durable» et les opérations de bananes Del Monte® au Costa Rica sont certifiées «Neutre en carbone» par SCS Global Services.

Ananas du Costa Rica : des exportations encore en baisse en 2020 ?

L'année 2019 a marqué une interruption de la dynamique de croissance explosive des exportations d'ananas du géant costaricien. Alors qu'elles se développaient de façon ininterrompue depuis 2015 vers toutes les destinations, culminant même en 2018 à plus de 2.2 millions de tonnes, les exportations ont affiché en 2019 un retrait de l'ordre de 130 000 tonnes. Ainsi, les volumes réceptionnés dans l'Union européenne sont retombés à 970 000 tonnes, après le record absolu de 2018 à plus d'un million de tonnes. La baisse a été moins marquée vers les États-Unis, où les volumes ont réussi à se maintenir au-dessus du million de tonnes. Sur les sept premiers mois de 2020, la dynamique baissière semble se poursuivre. Les exportations vers toutes les destinations auraient de nouveau reculé de 6 % par rapport à 2019, avec un décrochage des volumes toujours plus important vers l'UE-28 (- 12 %), où le déficit a été particulièrement sensible en mars et avril, que vers les USA (- 1 %). La crise du Covid-19 et son impact sur la consommation de fruits tropicaux ont probablement eu une part de responsabilité dans cette baisse des importations d'ananas.

Source : CIRAD



© Guy Brelhier

Ananas – Costa Rica – Exportations

en tonnes	2020 (7 mois)	comparé à	
		2019	moyenne des 4 dernières années
USA	614 444	- 1 %	- 2 %
UE-28	519 460	- 12 %	- 9 %
Autres	56 316	- 10 %	- 1 %
Total	1 190 219	- 6 %	- 5 %

Source : douanes

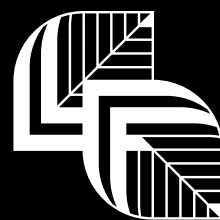


© Agnès Delefortrie

Litchi de Madagascar : premières perspectives de la saison 2020-21

Selon le Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT), la production de litchi à Madagascar serait, cette année, conséquente et précoce. Les températures minimales enregistrées en juillet et août ont été inférieures à celles des années précédentes, favorisant une bonne floraison. La remontée des températures depuis fin août se fait lentement, mais ne semble pas affecter le cycle de production des arbres. Le bilan pluviométrique est, pour sa part, positif et supérieur à celui des années antérieures. Dans l'état actuel des observations, la production serait satisfaisante et surtout particulièrement précoce. Il convient d'attendre fin septembre pour affiner ces perspectives de production en termes quantitatifs et de croissance des fruits.

Source : Pierre Gerbaud



LilotFruits

RÉSERVE NATURELLE DE GOÛT

BY CAPEXO

Le goût intense

ANANAS VICTORIA . EXTRA SWEET . PAIN DE SUCRE

Les variétés les plus délicates, sucrées et parfumées, qui doivent leur goût incomparable à leurs véritables origines.

Des terres généreuses, où nous soutenons les producteurs pour préserver leur mode de culture traditionnel. Nous développons un savoir-faire et un soin uniques pour les sélectionner, les emballer, les livrer dans le respect de nos engagements. Nous travaillons avec cette passion pour vous offrir les goûts les plus délicats.

CAPEXO . +33(0) 1 41 73 23 00 . www.capexo.fr

LA RÉUNION

RÉPUBLIQUE
DOMINICAINE

COSTA RICA

GHANA

TOGO

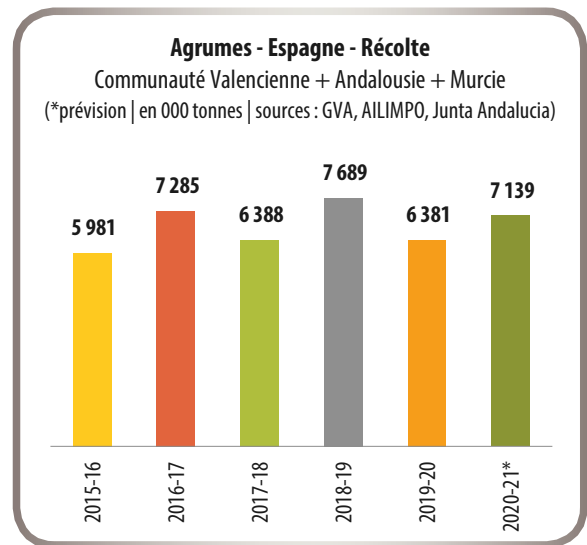
BÉNIN

PANAMA

Agrumes d'Espagne : premières prévisions pour la saison 2020-2021.

Avec 7.1 millions de tonnes attendues cette saison, les premières estimations publiées par le ministère de l'Agriculture espagnol annoncent une forte remontée de la production espagnole de certaines familles d'agrumes (+ 12 % par rapport à 2019-20). Toutefois, comparée à la moyenne quadriennale, la saison 2020-21 devrait rester modérée (+ 3 %). Dans le détail, la récolte de petits agrumes côtoie les niveaux records des saisons 2018-19 et 2016-17, avec une augmentation d'environ 10 % par rapport à la moyenne (2.3 millions de tonnes) qui devrait se concentrer sur la première partie de campagne avec les variétés précoces et les Clemenules. En raison de la croissance structurelle des vergers, la production de citron devrait être en hausse de 10 % par rapport à la moyenne. La montée en puissance de la production ne devrait concerner que le Primofiore (950 000 t, soit + 14 % par rapport à 2019-20), la récolte de Verna restant légèrement inférieure à la précédente (300 000 tonnes, soit - 2 %). En revanche, la production d'orange se révèle assez stable (3.4 millions de tonnes, soit + 4 % par rapport à 2019-20), voire déficitaire par rapport à la moyenne quadriennale (- 3 %). La tendance est similaire en pomelo, pour lequel l'amélioration ponctuelle du potentiel de production (72 000 tonnes, soit + 5 % par rapport à 2019-20) cache une baisse des rendements sur la moyenne des quatre dernières années.

Source : CIRAD



Agrumes – Espagne* – Prévision de récolte

en 000 tonnes	2020-21	2020-21 comparée à	
		2019-20	moyenne 2016-17 à 2019-20
Petits agrumes	2 369	+ 28 %	+ 10 %
Orange	3 448	+ 4 %	- 3 %
Citron	1 250	+ 10 %	+ 9 %
Pomelo	72	+ 5 %	- 5 %
Total	7 139	+ 12 %	+ 3 %

* Communauté Valencienne + Andalousie + Murcie
Sources : GVA, AILIMPO, Junta Andalusia



Climat : forte probabilité de la survenue du phénomène La Niña pendant la saison 2020-2021.

La baisse des températures observée dans l'océan Pacifique depuis le mois de juin a mis en alerte les différents services de surveillance climatique. Si le refroidissement des eaux du Pacifique était voué à perdurer, avec des températures superficielles qui restent en-deçà des normales de saison pendant trois mois consécutifs, la survenue d'un épisode La Niña serait confirmée pour cette saison automne/hiver 2020-2021. Ce phénomène climatique récurrent, qui se présente tous les trois à quatre ans, contribue à un refroidissement océanique et atmosphérique des côtes de l'Amérique du Sud, et a des impacts climatiques qui peuvent se répercuter à l'échelle planétaire : des mois de décembre à février plus frais sur les côtes du Pérou et de l'Équateur, des pluies plus abondantes du Nordeste brésilien jusqu'en Colombie, des températures plus élevées dans la zone du golfe du Mexique (et par conséquent une saison cyclonique plus active), allant jusqu'à des températures plus fraîches dans l'ouest africain. A noter qu'au cours du dernier épisode La Niña (septembre 2017 à mars 2018), la production bananière a été fortement perturbée par des températures basses au début de l'année 2018, notamment au Costa Rica et au Guatemala. Le froid a également eu des impacts sur le développement des volumes du géant équatorien fin 2017/début 2018. Ainsi, à un début d'année peu chargé en volumes à cause du froid a succédé un printemps particulièrement chargé en raison du décalage des courbes de production. Au Pérou, si les volumes de mangue cumulés durant la campagne 2017-2018 ont été excédentaires, notamment en raison de la croissance du verger, le démarrage de la campagne a été fortement retardé par les conditions climatiques. Enfin, force est de constater que les cyclones Irma et Maria, qui ont dévasté la zone Caraïbe en septembre/octobre 2017, ont également eu lieu pendant ce phénomène climatique.

Source : CIRAD

© Régis Domergue
Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite



Porte-greffes avocat : Westfalia lance deux nouveaux porte-greffes de référence.

Westfalia a lancé début août deux nouveaux porte-greffes montrant une productivité accrue sous certaines conditions de stress, aussi courantes que problématiques dans une grande part des zones de production de la planète. Leola™ se montre très performant dans des régions où la pression du *Phytophthora* est intense. Zerala™ est, quant à lui, très résistant à la salinité. La branche R&D de Westfalia travaille depuis 40 ans dans le domaine de la recherche de porte-greffes innovants. Elle a notamment mis au point le porte-greffe clonal Dusa®, qui reste aujourd'hui le porte-greffe de référence en termes de productivité au niveau mondial. Leola™ et Zerala™ sont la copropriété de Westfalia et de la South African Avocado Growers' Association.

Source : Westfalia



Avocat de Nouvelle-Zélande : récolte record en 2020-21.

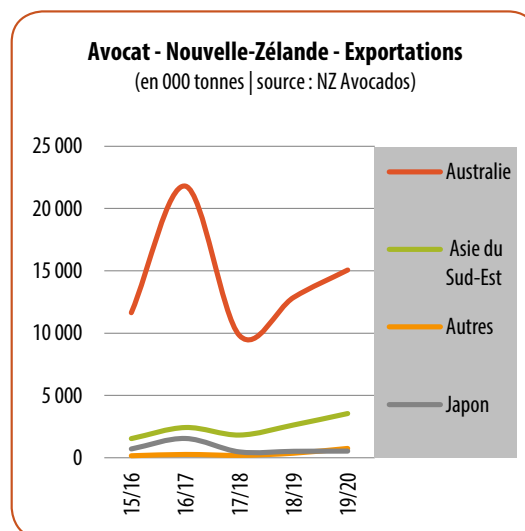
Si les niveaux de la saison 2019-20 ont été supérieurs à la moyenne quadriennale tant en production (39 000 tonnes, soit + 30 % par rapport à la moyenne) qu'en volumes exportés (20 000 tonnes, soit + 16 %), ceux de la prochaine saison 2020-21 s'annoncent records. En effet, avec une augmentation comprise entre 10 et 15 % par rapport à saison dernière, la production atteindrait 45 000 tonnes, égalant ainsi le record de 2016-17. Pour autant, le verger n'évolue pratiquement plus depuis 2015. Toutes les zones de production sont stables, tant la principale, située dans la Bay of Plenty (2 294 hectares en 2019-20), que celles du Far-North et du Mid-North (respectivement 548 et 833 hectares en 2019-20). On peut estimer que le potentiel export devrait également se rapprocher des niveaux de 2016-17 (26 000 tonnes). Côté débouchés, la prévision d'une récolte australienne moins importante en 2020-21 devrait permettre à la Nouvelle-Zélande de continuer à y diriger 70 à 80 % de ses exportations. De plus, malgré de nouvelles contraintes à l'importation liées à la crise du Covid-19, la diversification vers les marchés asiatiques devrait se poursuivre. En effet, depuis quatre ans, les exportations vers la Thaïlande, la Corée du Sud, Singapour et Taïwan sont en forte augmentation.

Source : NZ Avocado

Avocat du Mexique : une nouvelle ligne maritime rapide entre le Mexique et l'Europe.

Les exportateurs du Jalisco et du Michoacán vont pouvoir profiter cette saison d'une nouvelle liaison maritime avec l'Europe, mise en place par United Producers of Mexico (organisme en charge de la promotion des échanges commerciaux agricoles entre l'Europe et le Mexique) et opérée par Greensea. Son énorme atout est de desservir le port de Rotterdam en 12 jours depuis Veracruz. Le transport se fera sur des navires conventionnels, avec une fréquence bimensuelle (3 000 palettes en cale et 24 conteneurs pontés dans un premier temps). Le premier départ a eu lieu le 15 septembre 2020.

Source : UPM



Les Espagnols mènent la danse

Ne dépassant pas les 170 000 tonnes (hors consommation locale), le marché européen du kaki est dominé par l'Espagne, suivie de loin par l'Italie. Israël a disparu du marché. Un petit courant d'affaires provient d'Afrique du Sud et du Brésil en contre-saison. Il faudra surveiller aussi les arrivages en provenance du Maroc et de la Turquie.



Derrière une grande marque
il y a toujours des hommes
et des femmes.

BOUQUET

persimón®

P.D.O. KAKI RIBERA DEL XÚQUER



BOUQUET

Cultivons le futur



Chez Anecoop nous sommes producteurs et nous commercialisons nos fruits et légumes.

Un travail conjoint de nombreux collaborateurs permet d'apporter les meilleurs fruits directement de nos vergers aux consommateurs.

Cet effort constant nous a permis d'atteindre le rang de **premier producteur mondial de kaki** sous notre marque **PersiMon®Bouquet**.

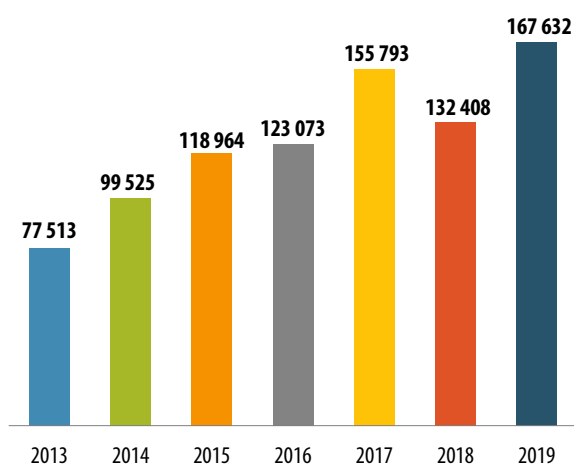
Une marque gagne en prestige grâce aux hommes et aux femmes qui sont derrière elle.





© Guy Bréhiniér

Kaki - UE-28 - Importations intra et extra-communautaires (en tonnes | source : Eurostat)



La consommation de kaki est saisonnière en Europe, elle débute en octobre et s'achève en février. Les importations de l'UE-28 avoisinent les 170 000 tonnes, un volume qui paraît faible par rapport à d'autres fruits emblématiques, mais à relativiser en le comparant à celui de 2013 qui ne dépassait pas les 78 000 tonnes. Ce marché saisonnier est majoritairement alimenté par le kaki espagnol, cette origine ayant fourni l'Europe à hauteur de 163 000 tonnes en 2019. L'Italie est le deuxième plus important fournisseur de kaki, mais avec seulement 3 300 tonnes. Il existe aussi un petit flux de contre-saison grâce aux arrivages d'Afrique du Sud, qui s'élèvent à 1 400 tonnes. Le Brésil joue également un rôle, mais très modeste avec 164 tonnes en 2019.

Autre fait marquant, la baisse vertigineuse des kakis importés d'Israël sur le marché européen. Si en 2013, les volumes israéliens atteignaient 1 510 tonnes, ils ne dépassaient pas 31 tonnes en 2019.

Ainsi, le marché européen du kaki est focalisé sur son principal fournisseur, l'Espagne. Son débouché majeur en Europe est l'Allemagne, avec plus de 52 000 tonnes, suivie de l'Italie (32 000 tonnes), la France (24 000 t), les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, le Portugal. Il faut aussi noter que la consommation ne cesse de croître dans tous les pays. Si, en 2013, l'Allemagne ne consommait pas plus de 350 g/habitant, en 2019 ce chiffre a grimpé à 637 g. La France consomme 355 g/habitant, contre 143 g en 2013. Le Royaume-Uni, quant à lui, en consomme près de 180 g/habitant, contre 10 g en 2013. Le Portugal avoisine les 500 g/habitant en 2019, contre 280 g en 2013.

Il faudra aussi à l'avenir avoir un œil sur les arrivages de kaki en provenance du Maroc (33 tonnes en 2019) et de Turquie car, bien qu'encore faibles, ils progressent chaque année.

Kaki – UE-28 – Consommation des pays non-producteurs

en tonnes	2015	2016	2017	2018	2019
Allemagne	36 486	38 991	44 207	43 253	52 264
France	14 121	14 985	22 401	21 324	22 336
Royaume-Uni	7 553	6 146	7 279	6 720	12 065
Scandinavie*	5 298	5 021	6 820	4 811	6 674
Pays baltes	4 349	6 941	6 616	5 285	6 092
Rép. tchèque	1 136	1 788	2 188	1 609	4 124
Slovaquie	5	11	4	89	2 653

* Suède + Finlande + Danemark + Norvège | Source : Eurostat

Kaki – UE-28 – Importations intra et extra-communautaires

en tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Espagne	73 491	95 247	113 982	118 648	150 508	128 288	162 707
Italie	1 862	2 073	2 954	3 313	3 938	3 253	3 287
Afrique du Sud	610	579	1 073	623	757	534	1 411
Brésil	41	58	34	32	89	121	164
Maroc	0	0	12	13	6	0	33
Israël	1 510	1 568	909	445	495	211	31
Total	77 513	99 525	118 964	123 073	155 793	132 408	167 632

Source : Eurostat



La production mondiale de kaki progresse

Selon les dernières données disponibles (FAO 2018), la production mondiale de kaki s'élève à plus de 4.7 millions de tonnes pour un verger dépassant les 950 000 hectares. L'Asie domine avec plus de 4 millions de tonnes de production, la Chine récoltant jusqu'à 3.15 millions de tonnes par an sur une surface de plus de 850 000 ha. Le Japon totalise près de 20 000 ha pour une production de 208 000 t. La Corée du Sud possède un verger de 27 200 ha pour une production de près de 350 000 t.

Avec seulement plus de 542 500 t produites sur 21 100 ha, l'Europe fait donc office de petit producteur face à la production additionnée de tous les pays d'Asie. Cependant, elle exporte largement, à commencer par l'Espagne et l'Italie. Certains opérateurs annoncent que quelques vergers seraient en cours de développement au Maroc et en Turquie.

On trouve également de larges vergers de plaqueminiers dans des pays d'Asie centrale tels l'Azerbaïdjan (10 474 ha pour une production de plus de 160 000 t) et l'Ouzbékistan (plus de 70 000 t). En Asie mineure, l'Iran possède un verger de 1 523 ha pour une production avoisinant les 23 000 t.

Sur le continent américain, le Brésil est l'un des plus gros exportateurs avec une production de plus de 150 000 t sur un verger de plus de 8 100 ha. Des vergers sont en développement au Chili (plus de 110 ha) et en Uruguay.

L'Espagne domine le marché européen

C'est le pays méditerranéen avec la plus rapide progression de production de kaki, représentant aujourd'hui plus de 400 000 tonnes, dont près de 300 000 tonnes commercialisées en frais, pour un verger qui n'a cessé de progresser pour atteindre plus de 18 600 hectares.

L'Espagne a permis aux consommateurs européens de redécouvrir un fruit un peu oublié, grâce à son offre abondante et à une forte campagne de communication autour de la variété Rojo Brillante.

En effet, dans les années 1990, le kaki espagnol était vendu blet, principalement sur le Portugal. Avec la crise du marché des agrumes, notamment de l'orange Naveline dont la majorité des vergers étaient situés au sud de Valencia, certains producteurs se sont lancés dans la production de kaki. Les premières ventes ayant été concluantes, les producteurs espagnols ont commencé à planter massivement des plaqueminiers. Les équipes techniques ibériques ont alors trouvé la solution pour lever l'astringence des fruits de variété Rojo Brillante, un fruit ferme qui se conserve et peut se transporter sur de grandes distances. Ces nouvelles techniques post-récolte ont ainsi permis de développer encore davantage la culture dans un bassin agricole qui était en recherche de productions alternatives : la région d'Alcúdia et de Carlet à 30 km au sud de Valencia (Ribera del Xúquer) était en effet le bassin historique de production d'orange Naveline. Il existe aussi des vergers de plaqueminiers dans la province de Castellón et du côté de Séville en Andalousie.





Le Rojo Brillante, variété phare de l'Espagne

Il y a vingt ans, les plaqueminières se développaient à l'est de l'Espagne, isolés dans des jardins et vergers familiaux ou sur de petites plantations pour une consommation locale. Plus tôt au XX^e siècle, de petits vergers se sont établis avec des cultivars natifs comme Tomatero, Picudo (Costata) et Cristalino, des cultivars de la province de Valencia. Durant cette période, un nouveau cultivar a été identifié dans la région de « Ribera del Xúquer », le Rojo Brillante, qui doit son nom à sa couleur brillante attractive. La qualité de ce nouveau cultivar PVA (astringent, variant à la pollinisation), ainsi que le développement de nouvelles techniques post-récolte ont permis d'ôter l'astringence du fruit, ce qui a entraîné une révolution dans la culture et la commercialisation du kaki, avec une nouvelle façon de le consommer et de le mettre en marché. Le kaki espagnol est maintenant vendu partout en Europe. On peut même trouver du Rojo Brillante dans les pays du Golfe et quelques tonnes ont même fait leur apparition chez le premier producteur mondial, la Chine !

Kaki – Espagne – Evolution des surfaces dans les principales régions de production

en hectares	2015	2016	2017	2018	2019
Valenciana	14 659	15 520	15 977	15 891	15 922
Andalousie	1 498	1 578	1 630	1 316	1 407

Source : mapa

Pour protéger la culture du kaki, les Espagnols ont obtenu en 1998 une reconnaissance en AOP « Kaki Ribera del Xúquer », bassin historique de production. Elle permet aujourd'hui de commercialiser le fruit avec un signe officiel de qualité sur près de 50 % de la production espagnole.

Les principales variétés de kaki

Les kakis sont classifiés en deux catégories, les fruits astringents jusqu'à maturité douce et les fruits non astringents, et sont répartis en quatre classes (PCNA, PVNA, PVA, PCA) :

- Les variétés non astringentes**, aussi appelées **PCNA** (Pollination Constant Non Astringent) non astringent, constant à la pollinisation. Ces kakis peuvent se consommer lorsqu'ils sont mûrs, comme une pomme. Il existe deux variétés principales de « kaki pomme » en variétés non astringentes :
 - le Jiro**, qui est une variété japonaise. L'arbre est moyennement vigoureux et a une bonne résistance au froid. La maturité de récolte est précoce (fin octobre). Cette variété donne des fruits de très bon calibre, de forme carrée, aplatis et côtelés et de bonne qualité gustative ;
 - le Fuyu**, qui est aussi une variété japonaise. L'arbre est peu vigoureux. Le fruit reste assez ferme même proche de la maturité physiologique. De calibre inférieur au Jiro, le fruit est aplati et rond, et de bonne qualité gustative.
- Les variétés astringentes** se répartissent en trois classes :
 - PVNA** (Pollination Variant Non Astringent) non astringent, variant à la pollinisation,
 - PVA** (Pollination Variant Astringent) astringent, variant à la pollinisation,
 - PCA** (Pollination Constant Astringent) astringent, constant à la pollinisation.

L'astringence impose d'attendre la maturité physiologique complète du fruit avec une forte perte de fermeté. La récolte est ainsi très délicate, les fruits devenant presque déliquescents, d'une texture visqueuse gluante qui ne fait pas l'unanimité chez les consommateurs.

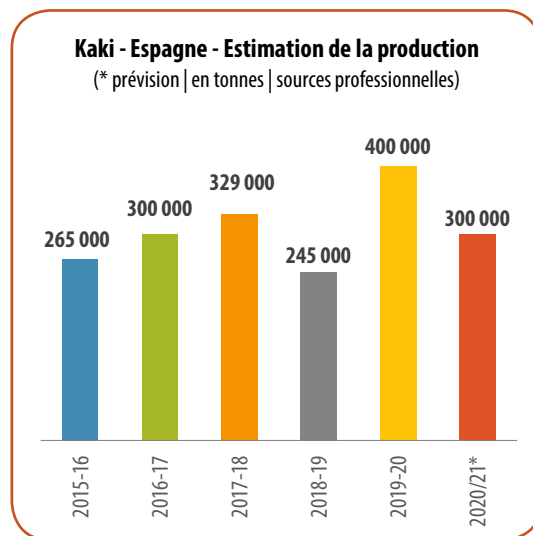
A l'heure actuelle, la majorité des kakis produits sont des variétés astringentes telles que Muscat de Provence, Nikita's gift, Tomatero, Chocolate, Honan Red, Hatchiya. Mais une seule variété a une importance économique forte, le Rojo Brillante, qui est la variété commerciale la plus répandue. L'arbre est très vigoureux et très productif (20 à 40 tonnes par hectare en Espagne). Le fruit est ovale de gros calibre et de bonne qualité gustative mais astringent.

Une production attendue en baisse de 30 % en 2020

Cette saison, qui débutera fin septembre, la production espagnole est attendue en baisse de 30 % par rapport à l'année dernière, avec un volume commercialisé en frais qui devrait chuter en dessous des 300 000 tonnes. La principale raison de ce recul est liée à des conditions climatiques inhabituelles enregistrées au printemps. Le record de pluies et de jours de ciel couvert a causé une chute massive de fruits durant la floraison et la nouaison.

L'organisation agricole Asaja de Valencia a rapporté des pertes sévères proches de 50 à 90 % de la production totale dans certaines zones comme La Costera, Los Serranos, l'Horte Sud et même dans le sud de La Ribera Alta, la principale région de production de la province de Valencia et donc d'Espagne.

Par ailleurs, les producteurs mettent en avant une réduction de la production en raison de l'apparition de ravageurs et maladies (cotonet, mouche blanche et thrips) à cause de restrictions dans l'utilisation de produits phytosanitaires imposées par la réglementation européenne, avec notamment la fin de l'autorisation de mise en marché du chlorpyrifos et du chlorpyrifos-méthyl. Cette décision a été prise en raison de la confirmation par l'Autorité européenne de sécurité alimentaire (EFSA) d'effets nocifs sur la santé humaine, en particulier la génotoxicité et des effets neurotoxiques pour le développement.



A quand une réouverture du marché russe ?

En parallèle, le syndicat agricole de la province de Valencia, Ava-Asaja, a envoyé un courrier à la conseillère à l'Agriculture espagnole, Mirela Molla, afin qu'elle prenne des mesures fiscales pour soutenir les producteurs de kaki et qu'elle fasse en sorte d'obtenir une série suffisante de produits phytosanitaires et biologiques véritablement efficaces pour combattre les ravageurs qui détruisent les cultures. Les opérateurs espagnols demandent aux responsables politiques et administratifs de faire le nécessaire pour rouvrir le marché russe et essayer de lutter contre la mise en place de taxes douanières à l'entrée des fruits européens, et plus particulièrement espagnols, sur le marché britannique en raison du Brexit au 1^{er} janvier 2021. Ils demandent aussi l'ouverture de nouveaux marchés à l'export.

Sur la question de la fermeture du marché russe aux fruits et légumes européens, les producteurs et exportateurs espagnols ont trouvé une parade : une quantité importante de fruits est envoyée vers les pays limitrophes de la Russie, tels que la Biélorussie, la Lituanie ou encore la Lettonie.

En Espagne, de nouvelles perspectives de recherche sont en cours. Les producteurs travaillent à l'amélioration des variétés déjà présentes pour prolonger le calendrier de production, en avançant la récolte pour qu'elle commence en août, et à l'amélioration du stockage en chambre froide pour prolonger la commercialisation des kakis jusqu'en février. Une grande campagne de promotion du kaki espagnol est prévue sur le marché européen pour démocratiser encore un peu plus ce fruit méconnu.

Le verger italien reste stable

Autrefois premier pays producteur de kaki en Europe, l'Italie a cédé sa place à l'Espagne. En effet, de plus de 100 000 tonnes à la fin des années 1940, la production a régressé à 70 000 tonnes dans les années 1960. En 2019, elle ne dépassait pas 51 000 tonnes, avec une concurrence accrue entre les deux principales régions de production que sont l'Emilie-Romagne et la Campanie. La Sicile est la troisième région de production en volumes, suivie de près par la Vénétie. La variété Tipo est l'un des plus importants cultivars en Italie, même si aujourd'hui on trouve également du Rojo Brillante.

La majeure partie du kaki italien est consommée localement. La Suisse est le premier client à l'export avec plus de 1 000 tonnes en 2019, suivie par la Lituanie (733 t), la Slovénie (717 t), l'Autriche (près de 600 tonnes), la République tchèque et enfin la France (255 t).

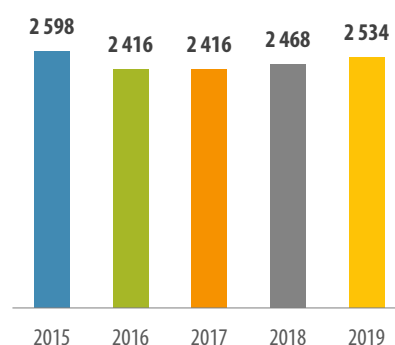
Kaki – Italie – Évolution des surfaces dans les principales régions de production

en hectares	2015	2016	2017	2018	2019
Emilie-Romagne	959	1 008	987	1 030	1 079
Campanie	937	941	940	934	926
Sicile	276	290	308	308	318
Vénétie	114	114	121	135	144
Autres régions	37	63	60	61	67
Total	2 323	2 416	2 416	2 468	2 534

Source : CSO Servizi

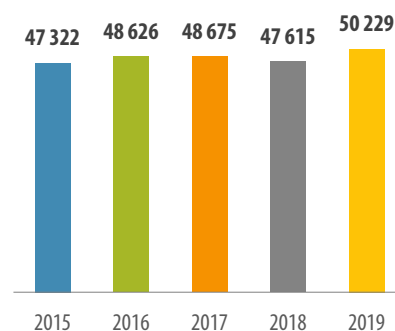
Kaki - Italie - Evolution des surfaces

(en hectares | sources : CSO, FAO)



Kaki - Italie - Evolution de la production

(en tonnes | sources : CSO, FAO)



Le verger français se développe sur le pourtour méditerranéen

Dans un contexte économique tendu pour certaines filières arboricoles, la diversification peut permettre de sécuriser l'équilibre économique des exploitations agricoles. Certaines productions comme le kaki peuvent être intéressantes car elles sont adaptées aux conditions agro-climatiques du pourtour méditerranéen. Le kaki est une espèce rustique peu sensible aux bio-agresseurs et qui peut facilement être conduite en agriculture biologique.

Ainsi la culture du kaki peut être un atout pour les exploitations en agriculture biologique car la demande du marché français pour des kakis Bio est supérieure à l'offre. Cette demande se tourne essentiellement vers des fruits qui se consomment fermes, que ce soit des fruits de variétés non astringentes ou dont l'astringence a été supprimée. Des essais variétaux sont actuellement conduits en France sur Rojo Brillante astringent, Fuyu NA et Jiro NA. Mais les chercheurs aimeraient aussi tester la Chocolate et Hachiya.

Ces dernières années, des producteurs installés dans le département des Pyrénées-Orientales ont fait le pari du kaki pomme, avec les variétés non astringentes Fuyu et Jiro. Ces vergers sont conduits en agriculture biologique. Pour l'instant, les surfaces sont peu étendues (10 ha), mais les producteurs ont l'intention de les augmenter. En 2020, pour leur troisième année de commercialisation, ils prévoient une production de près de 30 tonnes. A terme, les volumes espérés pourraient atteindre 400 tonnes.

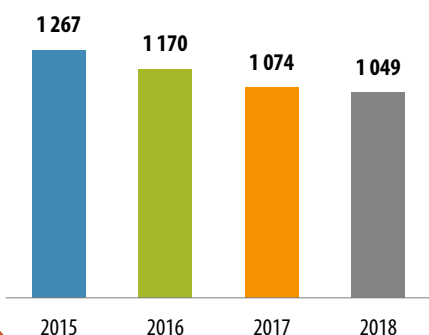
Un rendez-vous dédié au kaki en 2021

L'année prochaine se tiendra le VII^e Symposium international dédié au kaki à Nara (Japon) du 22 au 26 septembre 2021.

Pour en savoir plus : <http://kaki2020.jshs.jp>

Kaki - Israël - Evolution des surfaces

(en hectares | source : FAO)

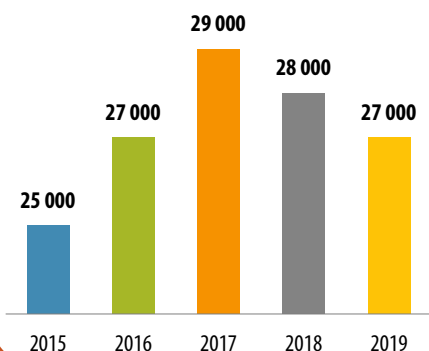


Israël toujours dans la course à l'export

La culture du kaki en Israël date de la fin des années 1970, avec l'apparition de nouvelles techniques post-récolte pour retirer l'astringence du fruit avec du gaz carbonique (CO₂), technique qui permet aussi d'étendre la durée de vie des fruits en chambre froide. Au milieu des années 1980, on comptait pas moins de 1 200 ha de vergers et la production dépassait les 8 000 tonnes, dont la moitié était exportée. Selon les dernières données enregistrées, les vergers s'étendent sur près de 1 050 ha pour une production de 28 000 tonnes. Cette année, la production est attendue en baisse de 30 % d'après les opérateurs.

Kaki - Israël - Evolution de la production

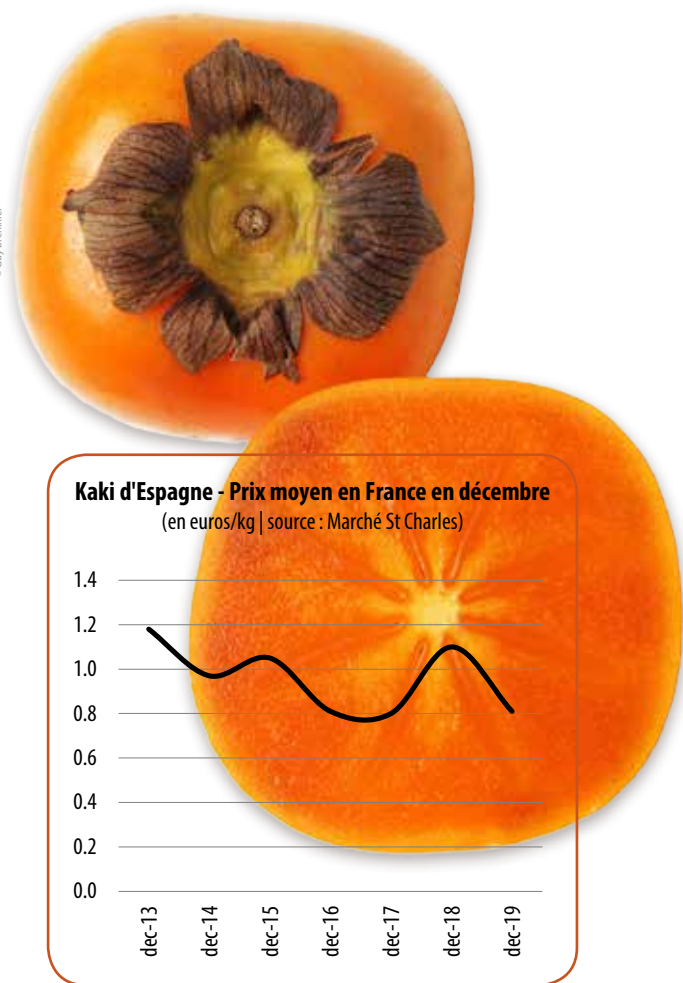
(en tonnes | sources : FAO, CBS.GOV.IL)



Le kaki a pour nom officiel « Sharon fruit » en Israël en raison de la localisation de la majeure partie des vergers dans la vallée de Sharon. La variété principale est la Triumph, une variété PVA (astringent, variant à la pollinisation). D'après certains auteurs, cette variété serait particulièrement sensible aux fortes chaleurs, qui peuvent entraîner une chute abondante de fruits.

Malgré sa perte de vitesse sur le marché européen, le kaki israélien reste prépondérant sur les marchés russe et américain. La Russie est le principal client à l'export, avec une progression fulgurante ces dernières années en raison de l'embargo russe sur les fruits et légumes européens, qui a complètement sapé le marché du kaki espagnol et permis à certains exportateurs concurrents de prendre sa place sur un marché florissant. Les États-Unis représentent le deuxième plus gros acheteur du kaki israélien avec près de 930 tonnes en 2019.





L'Europe, marché privilégié du kaki d'Afrique du Sud

L'histoire agricole du kaki en Afrique du Sud est liée à celle d'Israël, notamment avec la plantation de la variété Triumph. C'est au milieu des années 1990 que la production de kaki en Afrique du Sud a pris forme grâce aux initiatives marketing d'un grand exportateur israélien, qui souhaitait augmenter la présence du kaki sur les étals avec une production à contre-saison de la récolte méditerranéenne. En effet, le kaki sud-africain est récolté de mi-avril à fin mai et les fruits sont disponibles à la vente jusqu'en août.

La majorité des vergers sont situés au sud du Cap et une partie dans le Western Cape. Les fruits sont délivrés pour le conditionnement et le traitement à Buffeljagsrivier, près de Swellendam dans le Western Cape. Si quelques volumes sont vendus sur le marché domestique, ils sont en majorité destinés à l'export par bateau au départ du port de Cape Town.

L'Europe reste le marché privilégié des kakis sud-africains. Si les ventes sont en baisse vers les Pays-Bas ces dernières années, elles progressent légèrement vers le Royaume-Uni. Quelques flux existent vers le Canada, les Emirats Arabes Unis, la Russie, Singapour et l'Arabie saoudite ■

Anne-Solveig Aschehoug, consultante
annesolveig2@yahoo.fr

Les traitements post-récolte sur les variétés astringentes

Les traitements post-récolte anti-astringence produisent une accumulation d'éthanal (acétaldéhyde) dans la chair du fruit, qui réagit avec le tanin pour produire un gel insoluble. La perception de l'astringence disparaît en dessous du seuil de 1.0 mg/g MF de tanins solubles. La disparition des tanins permet de consommer un fruit ferme, récolté avant maturité physiologique. Les traitements sont réalisés après conservation, immédiatement avant ou après l'emballage.

Les techniques principales fonctionnent selon le même principe : l'asphyxie du fruit. Il s'agit de la levée de l'astringence à l'alcool et de la levée de l'astringence au CO₂.

La suppression de l'astringence à l'alcool

Les fruits sont d'abord stockés dans une enceinte étanche entre 15°C et 20°C. De l'alcool à 33° est répandu sur le sol (5 à 10 litres par tonne de kaki), l'alcool s'évapore dans l'enceinte de la chambre. Ce traitement dure de 2 à 4 jours (selon la maturité des fruits et la température). L'astringence disparaît totalement 24 heures après la sortie des enceintes.

Les avantages de cette technique sont la facilité de mise en œuvre, le faible coût (0.01 euro/kg), son adaptation à de petits volumes de récolte et son acceptation dans le cadre d'un label AB. Cependant, elle comporte quelques inconvénients comme la nécessaire déclaration en douane et la gestion de la traçabilité de l'alcool, la durée du traitement, le fort impact sur l'évolution de la maturité des fruits et surtout le fait qu'elle est peu adaptée aux gros volumes.

La suppression de l'astringence au CO₂

Les fruits sont stockés dans une enceinte étanche entre 20°C et 25°C. Il faut injecter du CO₂ jusqu'à un taux de 98 %. La durée du traitement oscille entre 15 et 24 heures (selon la maturité des fruits et la température). Le traitement est rapide car l'astringence disparaît immédiatement dès la sortie des fruits de la chambre. Il est adapté aux gros volumes et a un faible impact sur l'évolution de la maturité des fruits. En revanche, il nécessite de la technicité, un coût d'installation conséquent et est peu adapté aux petits ateliers.

Source : SudExpé, Xavier Crété, décembre 2019



*Le laboratoire de production
de vitroplants de fruitiers tropicaux*

Votre spécialiste du vitroplant de bananier

Une gamme unique de variétés d'élite

VITROPIC S.A.

Nos engagements

Les sélections élités les plus productives

Des régimes d'une qualité inégalée

Homogénéité au champ optimale

Les meilleures garanties sanitaires du marché

Une réactivité à toute épreuve



Tél : +33 (0)4 67 55 34 58

Fax : +33 (0)4 67 55 23 05

vitropic@vitropic.fr

*ZAE des Avants
34270 Saint Mathieu de Tréviérs*

FRANCE

www.vitropic.fr

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite



Histoire du kaki

Le kaki, aussi appelé plaquemine du Japon ou de Chine ou historiquement figue caque, est le fruit du plaqueminier du Japon (*Diospyros kaki*) de la famille des Ebenaceae. En grec ancien, *Diospyros* veut dire « fruit divin ». On retrouve des traces de sa culture au néolithique en Chine du Sud et son nom est mentionné depuis 2 500 ans. Deux centres de domestication ont été mis en évidence : la Chine et le Japon, où il serait apparu au VII^e siècle, le nom kaki venant du japonais.

Fruit national au Japon et en Corée, le kaki s'est propagé dans le monde entier au cours du XIX^e siècle. Il est ainsi cultivé au Brésil, et plusieurs pays d'Amérique du Sud (Chili et Uruguay) se sont lancés dans la course aux vergers de kaki. Sa culture est aussi présente en Afrique du Sud, Vietnam, Taïwan, Liban, Iran, Israël, Italie, Espagne, Portugal, États-Unis, dans le midi de la France et en Corse, jusqu'en Afrique du Nord et en Turquie.

Il existe aujourd'hui plus de 2 800 variétés et cultivars, dont les deux principales variétés commerciales : le Rojo Brillante et le Triumph. On trouve aussi le kaki américain (*Diospyros virginiana*), qui pousse dans les états du nord du golfe du Mexique jusqu'au centre de la Pennsylvanie et le centre de l'Illinois. Le fruit, qui mesure 3 à 5 cm de diamètre est plutôt aplati et de couleur rouge foncé ou marron. La majorité des fruits ont de nombreux pépins plats.

La culture du kaki

Les plaqueminiers sont des arbres à feuilles caduques qui ont peu de besoins en froid. En période de dormance, l'arbre peut supporter des températures allant de -15°C à -20°C. Les feuilles, coriaces et brillantes, d'un vert bleuâtre, passent au jaune vif et à un orange profond en hiver avant de tomber. Cette espèce est très sensible au vent, qui peut accentuer les chutes physiologiques. Les branches sont fragiles et cassantes et les fruits sont très sensibles au frottement des branches (marques sur l'épiderme). Les arbres sont taillés annuellement car, s'ils ne sont pas élagués, ils peuvent atteindre jusqu'à dix mètres de haut. Ils commencent à produire après trois ans, mais entrent dans leur plein potentiel après huit ans. L'espérance de vie pour des arbres en bonne santé est de près de quarante ans. Un verger en plein potentiel peut avoir un rendement de l'ordre de 50 tonnes par hectare dans certaines grandes zones de production. Les fruits sont parthénocarpiques (ils se forment sans que la fleur ne soit pollinisée) et sont ainsi apyrènes. Les kakis sont climactériques et la récolte a lieu en octobre-novembre.

Porte-greffes

Il existe trois porte-greffes principaux pour le kaki :

- *Diospyros kaki* PG, le plus ancien, est surtout utilisé au Japon et en Chine. Sa vigueur est moyenne à forte, mais il est incompatible avec la variété Fuyu. Il est très sensible à l'excès d'humidité, au froid et à la sécheresse. Il est peu sensible au *Pseudomonas* spp et *Agrobacterium tumefaciens*.



- *Diospyros lotus* L est aujourd'hui le plus largement utilisé. Il est résistant au froid et à la sécheresse et moyennement sensible à *Pseudomonas* spp. Il s'adapte très bien sur tous les types de sols.
- *Diospyros virginiana* L est de forte vigueur. Il est très résistant au froid et aux sols asphyxiants et c'est le plus résistant à *Pseudomonas* spp.

Débourrement, floraison, nouaison

Le débourrement se déroule en avril. Après celui-ci, si les températures passent en dessous de 0°C, il peut y avoir de graves dommages sur les récoltes. Les fleurs apparaissent sur la pousse de l'année et sont de trois types sur un même arbre : femelles, mâles et hermaphrodites. Les principales variétés cultivées ont seulement des fleurs femelles. La floraison a lieu durant le printemps et les fruits arrivent à maturité à la fin de l'automne.

La nouaison peut être délicate. Une chute des fruits, parfois importante, peut avoir lieu entre la floraison et le fruit de 40 mm. Cela peut être dû à une disponibilité en eau excessive, un manque de lumière durant la floraison, un problème de pollinisation, un excès ou une carence d'azote, un excès de croissance ou encore une carence en phosphore ou en bore.

Ainsi, il est préférable de conduire le verger en léger stress hydrique entre mai et mi-août. La gestion de la croissance et de la fertilisation azotée sont à prévoir. Il est préférable de



© Eric Imbert

vérifier les disponibilités en azote à l'automne pour constituer des réserves. Il faut surveiller la disponibilité en phosphore et faire des apports foliaires de bore à 2 % à la floraison.

Pour la conduite du verger, il faut préférer la culture palissée sur fil de fer double axe de 2 x 4 m ou Tatura 2 x 5 m. Quant à la taille, le kaki fructifie sur les bourgeons terminaux de la pousse annuelle. La taille de fructification, réalisée chaque année, aura pour mission de renouveler les rameaux fructifères.

Éclaircissage

L'éclaircissage manuel n'est pas utile généralement car les chutes physiologiques régulent la charge des arbres. Les différentes variétés donnent des fruits allant du jaune orangé au rouge foncé. Leur taille varie de 1.5 à 9 cm de diamètre et ils sont de forme sphérique à ovale ou encore en forme de citrouille. La majorité des kakis sont aplatis au sommet avec des faces carrées et une forme ressemblant à une grosse tomate. La peau est lisse et comestible.

Irrigation

Le kaki est une espèce tolérante au stress hydrique et à la sécheresse. Les besoins en eau sont de l'ordre de 450 mm par an, avec une période cruciale allant de juin à septembre. L'excès d'eau peut accentuer fortement les chutes physiologiques. Le goutte-à-goutte simple ligne donne de très bons résultats.

Source : SudExpé, Xavier Crété, décembre 2019

Principaux ravageurs et maladies

Le plaqueminier est une culture rustique qui n'a quasiment pas de bio-agresseurs. Les vergers ne nécessitent généralement pas de traitements phytosanitaires, ce qui permet une conduite facile en agriculture biologique. Les rares maladies et ravageurs sont :

- **la nécrose foliaire du kaki ou Circular leaf spot (*Mycosphaerella nawae*)**. C'est un champignon qui n'a pas encore été détecté en France, mais il est présent en Espagne. Son principal symptôme est l'apparition de taches de nécrose sur les feuilles, qui entraînent une défoliation de l'arbre et une chute des fruits. La lutte prophylactique consiste à retirer les feuilles ou à les broyer. En ce qui concerne la lutte chimique, les traitements d'hiver n'ont aucune efficacité. Il n'y a pas de lutte curative, une fois que les symptômes apparaissent, il n'y a plus rien à faire. La lutte chimique ne se fait que durant la période de projection des ascospores de fin mars à mi-juillet. Les applications sont à effectuer soit avant les pluies, soit tous les quinze jours. Les produits efficaces sont le cuivre, le soufre et le Difenoconazole, le Mancozebe, le Pyraclostrobine et l'Azoxistrobine ;
- **la mouche méditerranéenne (*Ceratitis capitata*)**. Elle attaque les fruits en y déposant ses œufs. La larve par la suite se nourrit de la pulpe. Ce ravageur est actuellement présent en France sur le pourtour méditerranéen. C'est le principal souci de la culture du plaqueminier car les fruits ne sont plus commercialisables une fois infestés. La protection par piégeage massif se révèle très efficace ;
- **la pyrale des agrumes (*Cryptoblabes gnidiella*)**. Elle peut aussi occasionner des dégâts sur les fruits mais, actuellement, elle reste cantonnée aux régions méditerranéennes ;
- **la cochenille farineuse (*Pseudococcus viburni*)**. Elle peut aussi occasionnellement attaquer les vergers, tout comme la cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*).

D'autres maladies peuvent attaquer les cultures de plaqueminiers : anthracnose (*Colletotrichum horii*), oidium (*Phyllactinia kagicola*), Wilt (*Nalanthamala diospyri*).

Source : SudExpé, Mathilde Leroy et Xavier Crété, décembre 2019

Valeurs nutritionnelles

Le kaki apporte principalement des glucides (14.3 %), en totalité sous forme de sucres. Il fournit de 270 à 360 kJ pour 100 g, ce qui le situe dans la catégorie des cerises et du raisin. Il est source de fibres avec plus de 3 g pour 100 g.

Le kaki est riche en vitamines. La vitamine B1 (thiamine) présente dans le fruit couvre 23.6 % des valeurs nutritionnelles de référence. On trouve aussi de la vitamine B2 (riboflavine), B3, B5, B6, B9, C et E et des caroténoïdes (β -carotène, lycopène, ester d'acide myristique et β -cryptoxanthine). Les trois oligo-éléments et minéraux les plus présents dans le kaki sont le potassium, le manganèse et le cuivre. Le kaki est le fruit qui contient le moins de polyphénols totaux. Mais il renferme de nombreux anthocyanines, en particulier quand le fruit est jeune.

Source : Aprifel

Petite récolte en pomme et volumes corrects en poire

La récolte européenne de pomme devrait être d'un niveau comparable à celui de l'année dernière, selon les estimations de la WAPA. La France annonce, elle, une petite récolte mais avec de bons calibres, de belles colorations et des fruits de qualité. Les prévisions de la récolte européenne de poire pour 2020 s'établissent, elles, à 2.2 millions de tonnes, soit des volumes légèrement inférieurs à la moyenne mais supérieurs à ceux de l'année dernière.





AZ FRANCE

NOS POIRES FRANÇAISES

100 %
VERGERS
ECORESponsables

ZERO RESIDU
DE PESTICIDE



BIOLOGIQUES

HAUTE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE

Merci à nos producteurs de leur engagement à nos côtés



Contenu publié sur le site de nos Marchés du CIRAD pour reproduction interdite

contact@azfrance.fr - tel +33 (0) 4 90 06 66 00

AZ FRANCE

Pommes

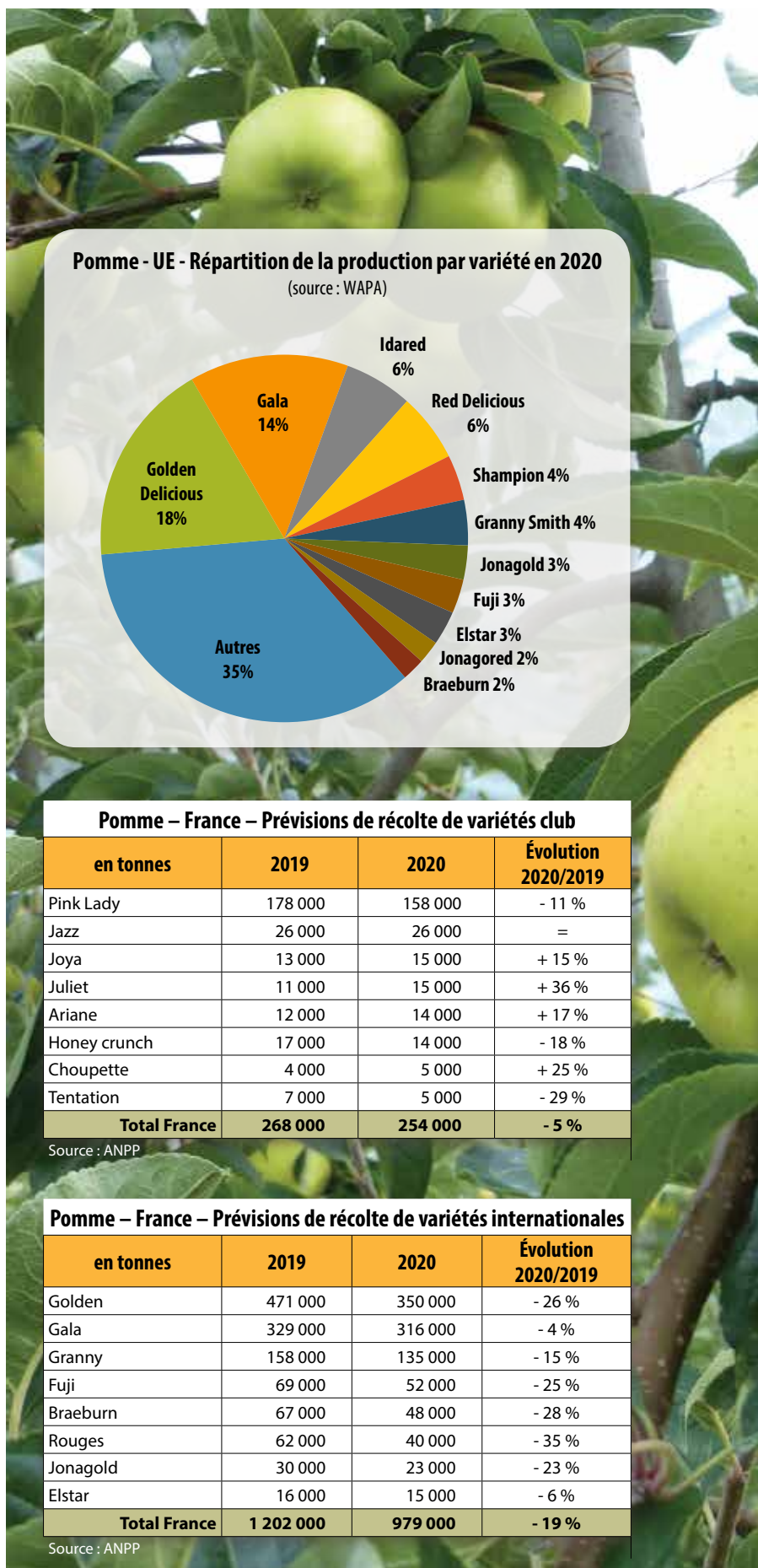
Les estimations de la récolte de pomme en Europe s'établissent à 10.7 millions de tonnes, un niveau comparable à celui de l'an passé, mais inférieur au potentiel européen habituel de 13 millions de tonnes. La Pologne enregistre une forte baisse de récolte à 3.4 millions de tonnes, dont 55 % seront destinés à l'industrie en raison des conséquences sur les fruits de gels très marqués. La Hongrie est en déficit tandis que Roumanie et République tchèque voient leur volume progresser. En Italie, la récolte sera plus faible à 2.1 millions de tonnes et de belle qualité. L'Allemagne annonce une régression des volumes et l'Espagne une récolte modeste. Les variétés clubs et de terroirs sont en hausse, mais sans fortes récoltes. Les variétés internationales sont annoncées en baisse de 6 % dans toute l'Europe, excepté la Gala.

Le 27 août, l'Association nationale pommes poires (ANPP) a divulgué les premières tendances de récolte et de marché de la pomme française. Avec une prévision de 1.4 million de tonnes, la France s'attend à une petite récolte, mais avec de bons calibres, de belles colorations et des fruits de qualité. Cette baisse est liée à une alternance modérée et à une mauvaise floraison. La Golden recule de 19 % sur un an, à 350 000 tonnes. Les variétés clubs sont en baisse de 5 % en volume à 254 000 tonnes, mais on note une augmentation des surfaces de vergers pour ces variétés.

Un marché à surveiller à l'export

Les opérateurs français annoncent des flux importants de pommes de l'hémisphère Sud vers le Moyen-Orient (Emirats Arabes Unis, Arabie saoudite, Qatar). Ils estiment que le marché ne s'enclenche pas très rapidement en ce début de campagne en raison de suspensions de stocks importants en provenance de l'hémisphère Sud.

Il faudra, par ailleurs, que les opérateurs tiennent compte des futures conditions douanières qui concerneront le Royaume-Uni en raison du Brexit, dès le 1er janvier 2021. La question des droits de douane éventuels se pose et il faudra savoir si les autres pays producteurs seront soumis aux mêmes exigences douanières. Des incertitudes demeurent sur la baisse probable du pouvoir d'achat dans toute l'Europe et dans le monde en raison de la pandémie de Covid. La parité des monnaies est sans nul doute à regarder de près car elle pourrait également venir perturber le marché.



Pomme – Europe – Prévisions de récolte de variétés club

en tonnes	2019	2020	Évolution 2020/2019
Pink Lady	289 000	277 000	- 4 %
Kanzi	70 000	nd	
Jazz	43 000	nd	
Ambrosia	22 000	24 000	+ 9 %
Junami	20 000	nd	
Honey Crunch	17 000	14 000	- 18 %
Evelina	15 000	nd	
Envy	13 000	16 000	+ 23 %
Juliet	12 000	14 000	+ 17 %
Joya	7 000	9 000	+ 29 %
Greenstar	8 000	nd	
Autres	132 000	330 000	nd
Total Europe	648 000	682 000	+ 5 %

Source : ANPP

Pomme – Europe – Prévisions de récolte de variétés internationales

en tonnes	2019	2020	Évolution 2020/2019
Golden	2 261 000	1 964 000	- 13 %
Gala	1 439 000	1 490 000	+ 4 %
Jonagold	1 140 000	1 068 000	- 6 %
Rouges	678 000	660 000	- 3 %
Granny	372 000	369 000	- 1 %
Elstar	363 000	312 000	- 14 %
Fuji	316 000	294 000	- 7 %
Braeburn	286 000	257 000	- 10 %
Total Europe	6 855 000	6 414 000	- 6 %

Source : ANPP

Pomme – Europe – Prévisions de récolte par principaux pays producteurs

en tonnes	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2020/2019	Moyenne 2016-2019	Évolution 2020/moyenne
Pologne	4 035 000	2 870 000	4 810 000	2 910 000	3 400 000	+ 16.8 %	3 656 250	- 7.0 %
Italie	2 272 000	1 704 000	2 264 000	2 096 000	2 080 000	- 0.8 %	2 084 000	- 0.2 %
France	1 515 000	1 424 000	1 477 000	1 651 000	1 431 000	- 13.3 %	1 516 750	- 5.7 %
Allemagne	1 033 000	597 000	1 093 000	991 000	951 000	- 4.0 %	928 500	+ 2.4 %
Espagne	495 000	480 000	476 000	555 000	467 000	- 15.9 %	501 500	- 6.9 %
Hongrie	498 000	530 000	782 000	452 000	350 000	- 22.6 %	565 500	- 38.1 %
Pays-Bas	317 000	228 000	267 000	272 000	234 000	- 14.0 %	271 000	- 13.7 %
Belgique	234 000	88 000	231 000	242 000	167 000	- 31.0 %	198 750	- 16.0 %
Total	11 834 000	9 251 000	13 275 000	10 783 000	10 711 000	- 0.7 %	11 285 750	- 5.1 %

Source : WAPA

Poires

Les perspectives de la récolte européenne de poire s'établissent à 2.2 millions de tonnes, soit des volumes légèrement inférieurs à la moyenne mais supérieurs à ceux de l'année dernière. Premier pays producteur européen, l'Italie annonce une récolte d'Abate Fetel supérieure à celle de 2019, s'élevant à 642 000 tonnes contre 363 000 tonnes en 2019, bien loin des volumes considérables des années précédentes qui s'élevaient à 740 000 tonnes. Cette baisse drastique est liée à de multiples incidents climatiques et sanitaires.

Aux Pays-Bas, la récolte sera proche de celle de 2019. En Belgique, en revanche, les producteurs annoncent une belle récolte supérieure à celle de l'an passé. En Espagne, les volumes attendus sont en recul. La récolte de poires d'été (Williams Coscia et Guyot) sera supérieure à la moyenne et, en poires d'automne-hiver, l'Abate Fetel doublera ses volumes par rapport à 2019.

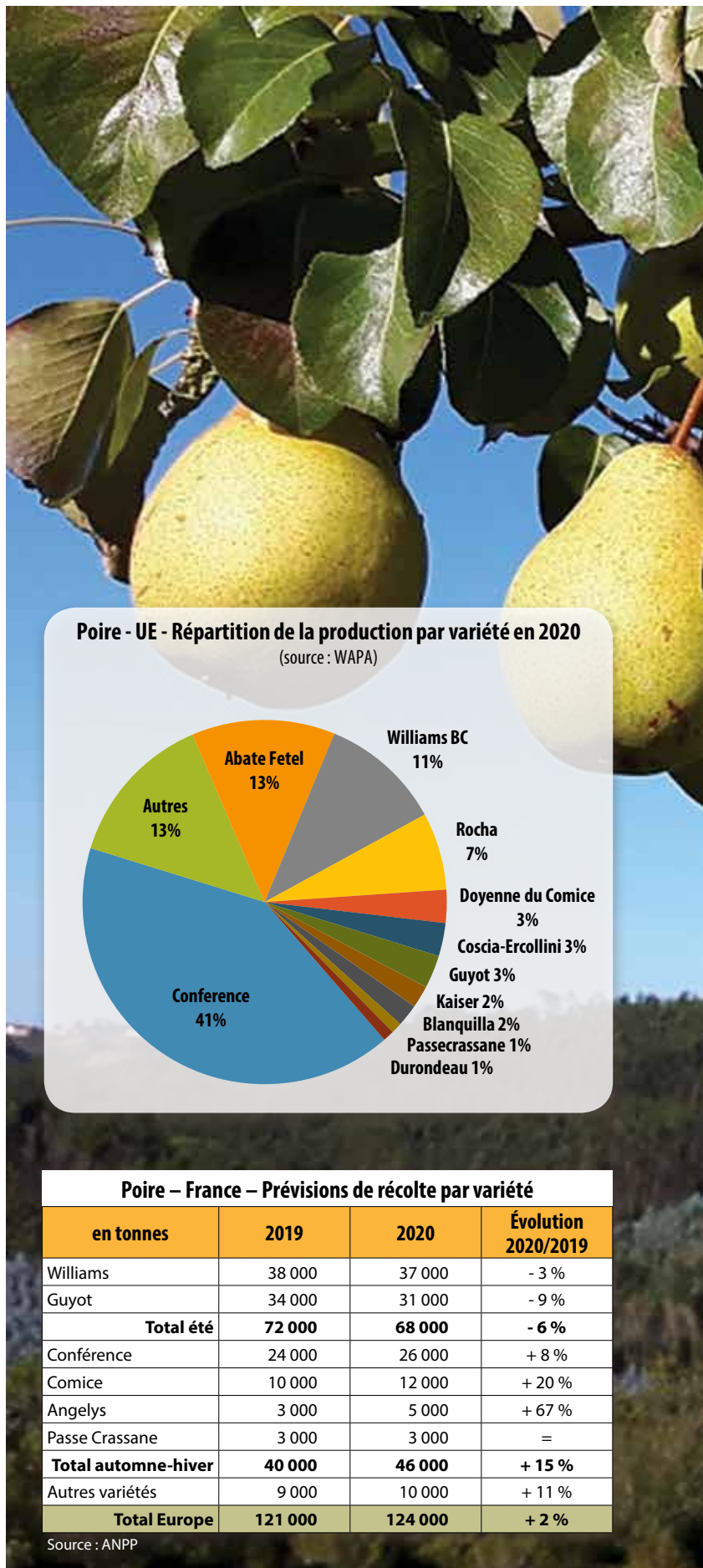
La récolte française est estimée cette année à 124 000 tonnes, des volumes quasi comparables à ceux de la campagne précédente. Par rapport à 2019, on observe un manque de Guyot en poires d'été et, en poires d'automne et hiver, une récolte supérieure en raison de forts volumes de Conférence et Comice. Si les opérateurs ne notent pas de difficultés quant à la campagne à venir, il reste néanmoins quelques éléments préoccupants à surveiller, comme la disponibilité en main d'œuvre et, bien sûr, l'évolution de la pandémie de Covid qui pourrait entraîner chômage, déflation sur certains produits de grande consommation, pouvoir d'achat en baisse, etc. De plus, depuis le confinement, des interrogations plus fortes se font jour sur la préférence donnée aux achats de produits locaux, le refus de produits préemballés, etc. Les opérateurs se disent entrés dans un univers commercial nouveau depuis le confinement.

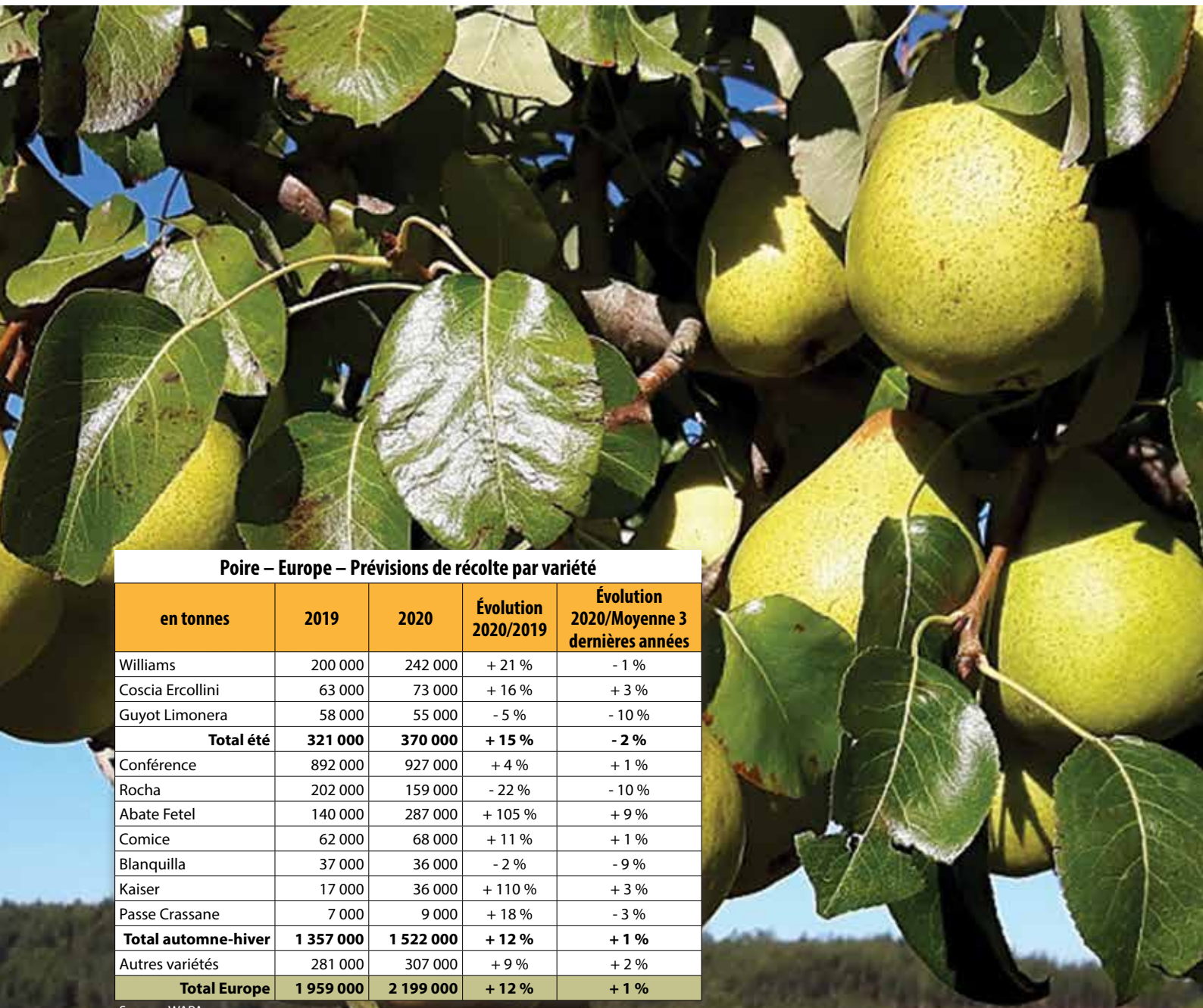
Une poire sur deux consommée en France est importée

Les consommateurs semblent redécouvrir et apprécier à nouveau ce fruit depuis quatre à cinq ans. Ainsi, bien que la production de poire française régresse, on note un regain d'intérêt pour cette culture depuis trois ou quatre ans. Mais cela ne se ressent pas encore dans les potentiels de production car la filière a dû subir quelques incidents climatiques à la floraison au printemps.

La France n'est pas autosuffisante en poires, un fruit sur deux étant importé. Or, le « manger local » ou au moins français incite les producteurs à se saisir de l'opportunité de développer leurs vergers. Face à cet engouement, la crainte de voir de multiples colis de poires importées francisées est grande cette année ■

Anne-Solveig Aschehoug, consultante
annesolveig2@yahoo.fr





Poire – Europe – Prévisions de récolte par variété

en tonnes	2019	2020	Évolution 2020/2019	Évolution 2020/Moyenne 3 dernières années
Williams	200 000	242 000	+ 21 %	- 1 %
Coscia Ercollini	63 000	73 000	+ 16 %	+ 3 %
Guyot Limonera	58 000	55 000	- 5 %	- 10 %
Total été	321 000	370 000	+ 15 %	- 2 %
Conférence	892 000	927 000	+ 4 %	+ 1 %
Rocha	202 000	159 000	- 22 %	- 10 %
Abate Fetel	140 000	287 000	+ 105 %	+ 9 %
Comice	62 000	68 000	+ 11 %	+ 1 %
Blanquilla	37 000	36 000	- 2 %	- 9 %
Kaiser	17 000	36 000	+ 110 %	+ 3 %
Passe Crassane	7 000	9 000	+ 18 %	- 3 %
Total automne-hiver	1 357 000	1 522 000	+ 12 %	+ 1 %
Autres variétés	281 000	307 000	+ 9 %	+ 2 %
Total Europe	1 959 000	2 199 000	+ 12 %	+ 1 %

Source : WAPA

Poire – Europe – Prévisions de récolte par principaux pays producteurs

en tonnes	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2020/2019	Moyenne 2016-2019	Évolution 2020/moyenne
Italie	681 000	738 000	730 000	363 000	642 000	+ 76.9 %	628 000	+ 2.2 %
Pays-Bas	374 000	330 000	402 000	373 000	373 000	0.0 %	369 750	+ 0.9 %
Belgique	322 000	310 000	369 000	332 000	362 000	+ 9.0 %	333 250	+ 8.6 %
Espagne	311 000	331 000	298 000	313 000	300 000	- 4.2 %	313 250	- 4.2 %
Portugal	113 000	186 000	142 000	202 000	159 000	- 21.3 %	160 750	- 1.1 %
France	138 000	133 000	134 000	121 000	124 000	+ 2.5 %	131 500	- 5.7 %
Grèce	47 000	59 000	60 000	58 000	66 000	+ 13.8 %	56 000	+ 17.9 %
Pologne	55 000	40 000	70 000	70 000	65 000	- 7.1 %	58 750	+ 10.6 %
Allemagne	35 000	23 000	45 000	42 000	43 000	+ 2.4 %	36 250	+ 18.6 %
Royaume-Uni	24 000	23 000	23 000	20 000	18 000	- 10.0 %	22 500	- 20.0 %
Total	2 171 000	2 237 000	2 358 000	1 959 000	2 199 000	+ 12.3 %	2 181 250	+ 0.8 %

Source : WAPA

Fiche pays producteur

La banane au Mexique

par Noémie Cantrelle, Carolina Dawson et Thierry Lescot

La banane est un aliment de base au Mexique, et la production est essentiellement destinée au marché local. Le secteur de la banane, constitué de très nombreux petits producteurs, n'a développé les exportations que tardivement. Elles ont connu leur envol dans les années 2000 grâce au marché américain, très porteur, qui représente aujourd'hui près de 75 % des expéditions. L'Europe reste une destination marginale du fait d'un manque de compétitivité de l'origine vis-à-vis de ses concurrentes latino-américaines. Cependant, le Mexique affiche sa volonté de continuer à diversifier ses débouchés, notamment vers l'Asie. Si les exportations semblent avoir atteint un palier autour de 500 000 tonnes depuis 2017, le secteur du Bio continue à fortement se développer, principalement à destination des États-Unis où le Mexique est devenu, en moins de dix ans, le second fournisseur de banane Bio.

© Thierry Lescot



Visiblement, cette banane avait vraiment un goût *Suprême*



La banane *Suprême* est cultivée sur des terres volcaniques riches et baignées de soleil, cueillie à la main à pleine maturité, sélectionnée avec un soin extrême et acheminée jusqu'à vous dans les meilleures conditions de transport qui soient. De calibre minimum garanti de 22 cm et d'une saveur intense et incomparable, elle vous fera redécouvrir le vrai goût de la banane et transformera chaque dégustation en une expérience sensorielle unique.

Contenu publié par  CIRAD - Toute reproduction interdite



Historique

La culture de la banane a été introduite au Mexique à la fin du XIX^e siècle dans l'état de Tabasco par des missionnaires espagnols. Lorsque les premières multinationales ont commencé à porter un grand intérêt à la banane dans toute l'Amérique latine, la production au Mexique s'est intensifiée de façon significative. Toutefois, contrairement aux pays voisins, la révolution mexicaine (1910-1917), portée par une forte idéologie nationaliste, a empêché l'installation des grandes multinationales de l'époque sur le sol mexicain. La mise en place d'une des premières réformes agraires d'Amérique latine en 1915 s'est opérée en plusieurs étapes, étalées sur une longue période au cours de laquelle les terres ont été redistribuées à des petits producteurs. Dans les années 1970, avec la mise en place du programme CONAFRUT, l'État a affiché la volonté de dynamiser l'agriculture d'exportation. Cependant, l'absence d'investissements de l'État ainsi qu'une forte bureaucratie limitèrent le développement du secteur exportateur bananier. Ce n'est que dans les années 1990 que les exportations de banane ont commencé à se développer, aidées en cela par la signature de l'ALENA en 1993. Dès lors, des sociétés

binationales, notamment américano-mexicaines, ont vu le jour et ont investi dans le secteur de la production. Dans les régions les plus modestes, comme dans le centre du pays (zone de production du Pacifique centre), ces configurations ont été relativement limitées. Fait marquant, le groupe Cabal, appartenant au très controversé banquier Carlos Cabal Penacho, racheta la société Del Monte en 1994. A la suite de scandales d'évasion fiscale et de détournements de fonds, il céda la société à ses actuels propriétaires. A partir de là, les multinationales sont restées absentes du tissu productif et n'ont refait leur apparition que dans le milieu des années 2000, sous la forme de contrats de longue durée (5 à 10 ans) avec les producteurs. Les exportations, principalement orientées vers les États-Unis en raison de la proximité du pays, ne se sont développées que tardivement. Les producteurs de taille moyenne ont été les premiers à initier le mouvement. La majorité des petits producteurs a eu plus de difficultés à accéder aux certifications phytosanitaires américaines, difficulté levée grâce à la création des associations de producteurs et à leur appui.



© Thierry Lescot

*Avec une COMOË,
vous reboostez votre santé*

Importateur Distributeur

Sipef, Belgique

Contact : fruits@sipef.com

+ 32.3.641.97.37

www.sipef.com/bananas.html

Producteur Exportateur

Plantation Eglin GLOBAL C.A.P.

Produit sous le contrôle de la Commission Nationale de l'Équité et de la Concurrence. Toute réimpression interdite.

Côte d'Ivoire



Localisation

La sole bananière mexicaine est riche et diverse. La culture de la banane se répartissait sur plus de 79 000 ha en 2019, situés sur les zones côtières (golfe du Mexique, Pacifique Sud et Centre). Huit différentes variétés de banane sont cultivées, essentiellement destinées à la consommation locale. Le développement de la Cavendish pour l'exportation a été plus tardif. En 2019, la culture de cette variété couvrait environ 36 603 ha, soit 46 % des surfaces bananières du pays. Les deux principaux bassins de production de Cavendish pour l'exportation se situent au sud du pays : dans l'état de Chiapas dans la région du Pacifique Sud (12 000 ha), principale zone de production du pays, et dans l'état de Tabasco dans le golfe du Mexique (8 536 ha). Grâce à un climat de type tropical humides, avec une alternance de saisons sèches (entre 2 et 4 mois) et pluvieuses, la culture de la banane y est favorable. La pluviométrie est plus importante dans le Tabasco (de 1 700 à 3 500 mm) que dans le Chiapas (de 1 500 à 2 500 mm). La température moyenne dans ces deux zones est de 27°C. Les sols sont majoritairement alluvionnaires et profonds.

L'autre grand pôle de production de Cavendish, qui s'est développé plus tardivement, est situé sur la côte centrale Pacifique dans les états de Michoacán (4 128 ha), de Colima (5 261 ha) et de Jalisco (3 007 ha). En revanche, c'est essentiellement la zone de Colima qui oriente ses fruits vers les marchés d'export, ceux du Michoacán et du Jalisco étant principalement destinés au marché local. Sur cette côte maritime, le climat est plus sec. La saison sèche dure entre 7 et 8 mois et les précipitations moyennes sont seulement de l'ordre de 700 à 900 mm. L'irrigation y est donc indispensable. La température moyenne se situe autour de 28°C. Les sols sont également de type alluvionnaire et relativement profonds. Ce contexte pédoclimatique est favorable au développement de la culture biologique. Dans l'état de Colima, en 2019, 1 433 ha productifs en culture biologique ont été recensés par SAGARPA. Toutefois, au vu des volumes Bio exportés en 2019, ces données officielles semblent sous-estimées. On devrait être plus proche de 2 000 ha, voire de 2 600 ha.

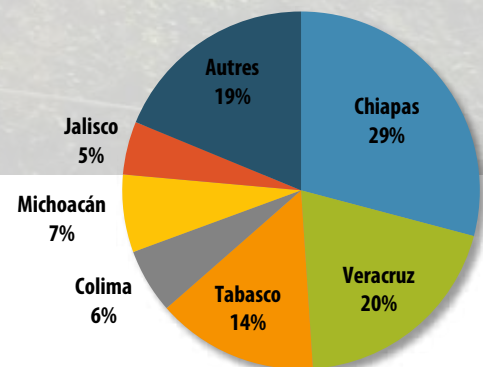


Banane Mexique



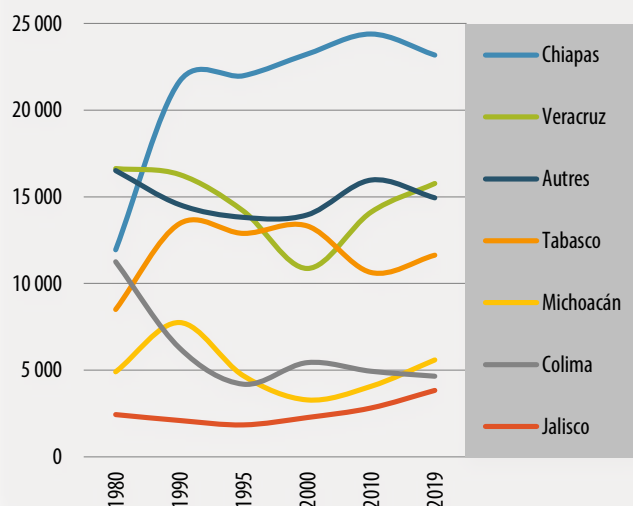
© Thierry Lescot

Banane - Mexique - Répartition des surfaces plantées par état en 2019 toutes variétés confondues
(* Guerrero, Oaxaca, Puebla, Nayarit | source : SAGARPA)



Banane - Mexique - Evolution des surfaces plantées par état toutes variétés confondues

(* Guerrero, Oaxaca, Puebla, Nayarit | en hectares | source : SAGARPA)



Banane – Mexique – Recensement des variétés à cuire et dessert cultivées en 2019

Variétés	Sous-groupe
Macho	Plantain
Pera	Bluggoe
Manzano	Figue pomme
Criollo	Gros Michel
Dominico	Sucrier
Morado	Figue-rose
Valery	Cavendish
Cavendish/grande naine	Cavendish

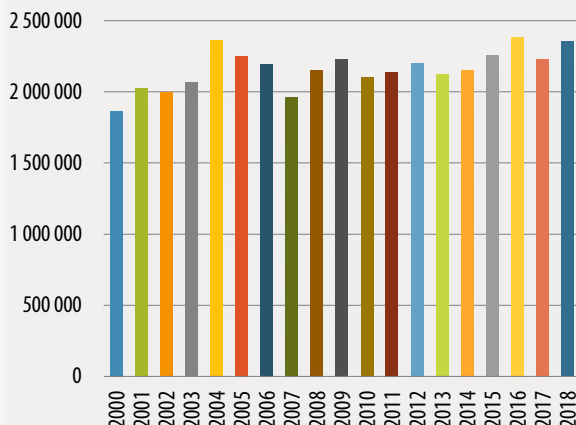
Source : SAGARPA

Production

Depuis une vingtaine d'années, la dynamique de production est plutôt stable, avec des volumes toutes variétés confondues oscillant entre 2 et 2.3 millions de tonnes, ce qui place le Mexique à la 11^e place des producteurs mondiaux selon la FAO. La consommation locale y est très forte et fait partie des plus importantes au monde. Parmi le panel de variétés disponibles sur le territoire, la population nationale consomme majoritairement de la Cavendish et du Platano Macho (plantain), et un peu de Dominico (figue pomme ou freyssinette). Alors que la dynamique de production de la Cavendish conventionnelle pour l'exportation semblait plafonner ces dernières années, notamment en raison de retours économiques stagnants, voire sous pression à l'export, la perspective de l'ouverture du marché chinois aurait donné un nouvel élan au secteur depuis 2019. La production de fruits biologiques continue elle aussi son ascension (conversions en cours).

Les pratiques culturales mexicaines sont globalement assez classiques, avec des rendements moyens de 35 t/ha, variant entre 25 et 45 t/ha selon les zones de production. Le système de plantation prédominant est de type « Marco Real », c'est-à-dire en double ou simple rang avec une densité moyenne entre 1 500 et 2 000 pieds/ha. La qualité des sols est majoritairement de type alluvionnaire (bordure de fleuves), plutôt favorable à la culture de la banane. Les besoins en eau dépendent évidemment des zones de production, mais la majorité des eaux affluentes descendent des nombreuses montagnes et volcans. Dans les périmètres irrigués (zones de production plus arides), le système de micro-aspersion est favorisé face au goutte-à-goutte qui peine à se développer. Pour les systèmes de production conventionnels, la gestion de l'enherbement et de la fertilisation est surtout de type chimique. En revanche, pour la culture biologique, le désherbage des bananeraies s'effectue manuellement et mécaniquement. Dans quelques rares cas, l'utilisation de plantes de couverture et d'épandages organiques est privilégiée.

Banane - Mexique - Evolution de la production
(en tonnes | source : FAO)



Les maladies et ravageurs présents sont :

- la **cercosporiose noire** (Black Sigatoka), qui sévit sur l'ensemble du territoire, mais dont le niveau d'infestation reste modéré, contrairement à d'autres pays d'Amérique latine. Toutefois, de nombreux traitements assez réguliers sont réalisés afin de protéger la canopée à titre préventif. Dans les zones de production plus arides (côte Pacifique hors Chiapas), la pression est moins forte en raison d'une pluviométrie plus faible ;
- la **maladie de Moko**, qui est causée par une bactérie. Elle est apparue dans les années 1990 et se concentre dans quelques foyers, mais sans impact fort, car assez surveillée et contrôlée ;
- les **acariens rouges**, qui peuvent être plus ou moins problématiques en fonction des zones de production ;
- les **charançons** et les **nématodes**, qui sont également présents mais ne forment pas une menace majeure jusqu'à maintenant.

Pour le moment, aucun foyer de la TR4 (*Fusarium oxysporum*), n'a été détecté au Mexique.

La culture bananière, très gourmande en main d'œuvre, est en partie assurée dans les zones frontalières (Tabasco et Chiapas) par la main d'œuvre immigrée guatémaltèque. L'industrie de la banane génère plus de 100 000 emplois directs et plus de 150 000 emplois indirects.





G.I.E

FRUCTIFRUI

Le groupement des Mûrisseurs

DEPUIS 1987



- ✓ Un Sourcing Responsable
- ✓ Le Respect des Valeurs
- ✓ Un Savoir-Faire reconnu
- ✓ Des relations Simples et Humaines

TOUS UNIS PAR L'INDÉPENDANCE

FRUCTIFRUI, le 3^{ème} Réseau Français de Mûrisseurs

AGRUBAN

agruban94150@gmail.com

FENES

fenesjose@orange.fr

LLISO FRÈRES

contact@llisofreres.fr

BANAGRUMES

direction@banagrumes.com

FORTUNO

fortuno@fortuno.fr

MURISSERIE D'ARMOR

murisserie.armor@orange.fr

ETS BORDILS

bordils@wanadoo.fr

GIL FRÈRES

gil-freres@wanadoo.fr

RAFAEL LOPEZ

compta.rafaellopez@gmail.com

SELECT AGRUMES

info@select-agrumes.com

SELECT SERVICES

serge@select-agrumes.com

Organisation

Les différentes réformes agraires qu'a connues le pays ont entraîné un fractionnement important du tissu productif. L'industrie bananière repose aujourd'hui sur quelques grands groupes agro-industriels, mais surtout sur près de 5 000 petits producteurs qui assurent l'essentiel de la production et qui sont souvent regroupés au sein d'associations de producteurs. Ces dernières sont présentes à travers tout le pays et jouent un rôle important dans l'appui technique, commercial et pour l'acquisition de certifications. La plus importante d'entre elles est l'AAPPS (Asociación Agrícola de Productores de Plátano del Soconusco), qui regroupe des producteurs du Chiapas représentant environ 15 000 ha et orientant 50 % de leurs volumes à l'export. A noter que, contrairement à la majorité des pays producteurs d'Amérique centrale, les multinationales sont absentes du secteur de la production.

Acteurs

Le secteur de la production est dominé par des petits producteurs nationaux, avec quelques grands groupes qui se sont consolidés depuis les années 2000.

- Le groupe **Cabal** produit des bananes sous la marque « San Carlos » et la marque « Bananas de Mexico » destinée au marché international. C'est le plus grand producteur de banane du Mexique avec plus de 2 600 hectares dans les états de Tabasco, Chiapas et Colima.
- Le groupe **Coliman**, fondé dans l'état de Colima, s'est développé dans les années 1970 dans d'autres états (notamment à Tapachula au Chiapas). Ses bananes sont vendues sous la marque « Amorita ». C'est un des pionniers de la banane biologique au Mexique et parmi les premiers à avoir été certifiés Fairtrade. Il possède aujourd'hui plus de 300 ha en culture Bio.
- Le groupe **Bronco**, situé dans l'état de Tabasco, possède aujourd'hui environ 1 500 ha de bananeraie. Seulement 20 % de la production est destinée à l'exportation, le reste est commercialisé localement. Un projet d'envergure est en cours pour augmenter les surfaces de production de 20 % par an pour le marché export.
- Le groupe **Frutas Tropicales Ibarra** de la zone de Colima est spécialisé dans la production de Cavendish, avec une part de la production en agriculture biologique commercialisée sous la marque « Rocio Bananas Organics ».
- Le groupe **Kavidac Produce**, qui commercialise les bananes de la marque « Carmelita », possède environ 1 000 ha productifs.
- Le groupe **Ramy**, créé en 1973, est spécialisé dans la production de bananes biologiques.



Photos © Thierry Lescot



Mûr, tu seras !

Du bon côté de la force nos produits sont,
grâce à un temps de mûrissement respecté.

Objectif : **100 % de clients satisfaits.**

WWW.SOLYIMPORT.COM



CONCENTRÉ
DE SATISFACTION

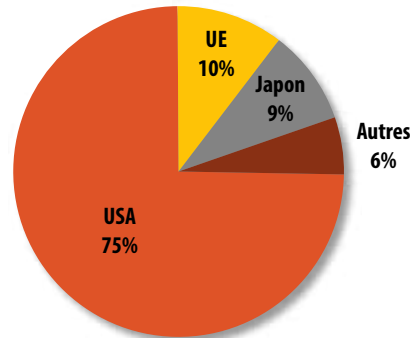
Débouchés

La consommation locale demeure le principal débouché de la production mexicaine de banane. Sur les 2.4 millions de tonnes produites en 2019 toutes variétés confondues, seules 544 000 tonnes ont été destinées à l'exportation, soit 23 % de la production. Le marché national serait capable, en fonction de la saison, d'absorber 50 à 80 % de la production de Cavendish. En termes de valeur, la filière banane export représente aujourd'hui plus de 250 millions USD, soit environ 1 % du PIB agricole mexicain, ce qui reste relativement faible par rapport à d'autres fruits d'exportation mexicains comme l'avocat (2.4 milliards USD) ou la tomate (2 milliards USD). Les exportations mexicaines, qui progressaient petit à petit, ont connu un franc développement à partir de 2013, initié par l'envolée des exportations de bananes biologiques. A partir de 2017, les exportations totales ont atteint un plateau situé à plus de 500 000 tonnes par an.

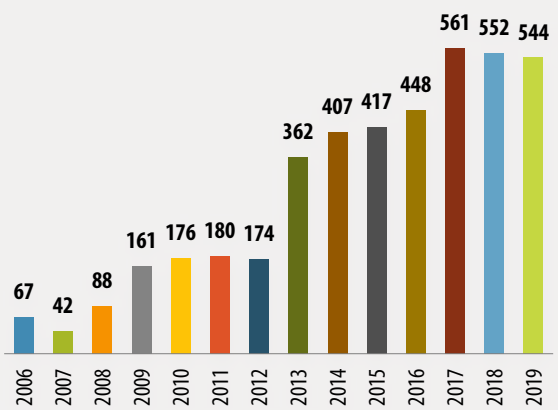
Les États-Unis, principal débouché à l'exportation des bananes mexicaines, comptent pour 75 % des volumes exportés. Le Mexique est le cinquième fournisseur sur ce marché derrière le Guatemala, le Costa Rica, l'Équateur et le Honduras. Il bénéficie d'atouts importants liés à la proximité géographique des zones de production, ce qui permet d'acheminer les fruits en quelques jours, et à l'exemption de droits de douane. La croissance des exportations vers ce marché s'est notamment renforcée ces dernières années grâce à la progression des volumes de bananes biologiques (plus de 90 000 tonnes). Ils ont quasiment quintuplé en six ans et représentent aujourd'hui près de 20 % du total de l'offre mexicaine de banane. Le Mexique est devenu en 2018 le second fournisseur de banane Bio du marché américain, après l'Équateur.

Sur le marché de l'Union européenne, les importations mexicaines, qui culminaient autour de 70 000 tonnes entre 2014 et 2016, ont régressé de moitié en trois ans pour tomber en dessous de 30 000 tonnes en 2019. Cette baisse pourrait s'expliquer par un manque de compétitivité face aux origines concurrentes comme l'Équateur, le Pérou ou le Guatemala, qui bénéficient de droits de douanes dégressifs ayant atteint le niveau plancher de 75 euros/tonne en 2020. Le Mexique ne faisant pas partie de l'accord d'association avec l'UE, les tarifs douaniers qui lui sont appliqués au-delà de 2 000 tonnes exportées par an s'élèvent encore à 114 euros/tonne. Le troisième marché export du Mexique est le Japon, avec environ 9 % des exportations, soit plus de 53 000 tonnes en 2019. Enfin, le Mexique a la possibilité d'exporter ses bananes vers la Chine depuis mars 2019, grâce à l'aboutissement d'un long processus de négociations pour la ratification de protocoles phytosanitaires. Toutefois, si les perspectives que présente l'ouverture de ce marché enthousiasment le secteur, les exportations ne se sont pas encore développées, le manque de lignes maritimes régulières et les longs temps de transport étant encore un frein majeur à l'expédition des fruits vers l'Asie.

Banane - Mexique - Exportations par destination en 2019
(sources : Trademap, Eurostat, USDA)



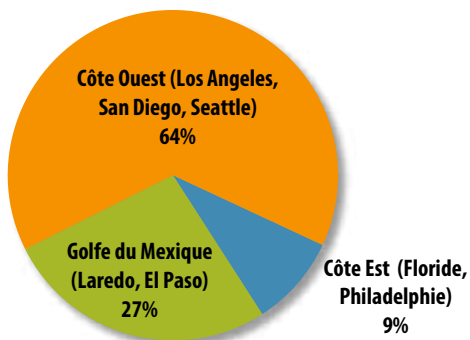
Banane - Mexique - Exportations toutes destinations
(en 000 tonnes | source : Trademap)



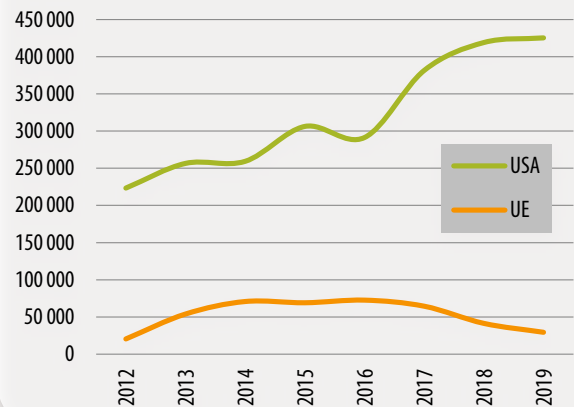
Banane Mexique



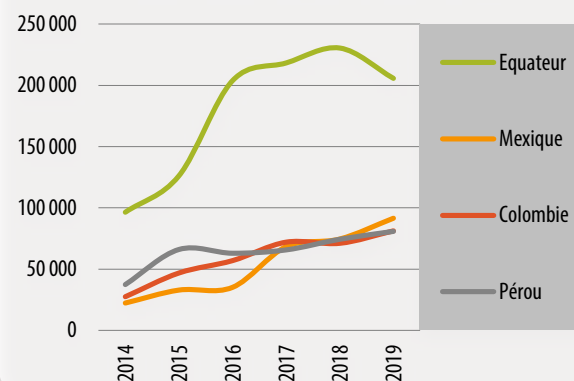
Banane - Mexique - Points d'entrée aux USA
(sources : FAS, USDA)



Banane - Mexique - Importations des USA et de l'UE
(en tonnes | sources : USDA, Eurostat)



Banane Bio - USA - Evolution des importations en provenance des principaux pays fournisseurs
(en tonnes | sources : douanes US, Cirad-FruiTrop)



Logistique

Si une partie des volumes que le Mexique exporte aux États-Unis est expédiée par voie terrestre, la grande majorité (soit 73 % des volumes) est transportée par voie maritime en 1 à 3 jours. Deux tiers des volumes sont destinés à la côte Ouest (principalement Los Angeles) et le reste se répartit entre la zone du golfe du Mexique et, dans une moindre mesure, la côte Est (principalement Philadelphie). A noter que 60 % des bananes Bio sont expédiées vers la zone du golfe du Mexique.

Les principaux ports d'exportation situés sur la côte Pacifique sont le port de Manzanillo, qui expédie les fruits de Colima, et le port de Puerto Madero, dédié à la production du Chiapas. Depuis 2017, une ligne régulière mise en place par Chiquita, avec des départs hebdomadaires, relie en une semaine Puerto Madero au port de Huaneme à Los Angeles. Avant la réactivation de Puerto Madero dans les années 2000, les bananes du Chiapas étaient expédiées en camion jusqu'aux ports guatémaltèques de Puerto Barrios ou Puerto Quetzal, puis vers les États-Unis. Le port de Veracruz sur la côte Atlantique expédie les fruits de l'état de Tabasco et, dans une moindre mesure, de quelques productions de l'état de Veracruz.

Banane – Mexique – Fret maritime

Destination	Port de départ	Port d'arrivée	Temps de transport
Etats-Unis	Manzanillo	Los Angeles	1 à 3 jours
		Seattle	8 jours
	Puerto Madero	Los Angeles	8 jours
		Veracruz	Floride
	Philadelphie		13 jours
Union européenne	Manzanillo (via canal de Panama)		21 à 23 jours
	Veracruz		20 à 23 jours
Japon	Manzanillo		13 à 15 jours
Chine	Manzanillo		24 à 27 jours

Un dossier préparé par
Eric Imbert

Sommaire

- p. 42 **Marché mondial – Bilan été 2019 et hiver 2019-20 – Des volumes stables, mais un marché toujours en fort développement**
- p. 48 **Covid-19 – Des impacts variables selon les marchés**
- p. 60 **Campagne avocat d'hiver – De nouvelles périodes critiques à surveiller dans l'UE-28 ?**
- p. 62 **Pré-bilan d'avocat d'été 2020 dans l'UE – Scénario catastrophe**
- p. 64 **Prévisions hiver 2020-2021 sur le marché européen – Bis repetita ?**
- p. 84 **Fiche pays producteur – L'avocat au Chili**
- p. 108 **Statistiques mondiales**
- p. 110 **Principales variétés**
- p. 112 **Le post-récolte**

© Régis Domergue

Avocat

Avocat



**SI VOUS
PENSEZ
DURABILITÉ**



**SI VOUS
PENSEZ
INNOVATION**

**SI VOUS
PENSEZ
À L'AVOCAT
12 MOIS SUR 12**



**ALORS PENSEZ
WESTFALIA FRUIT**



**THE LEADING
#AVOEXPERTS**

Avocat

Marché mondial Bilan été 2019 et hiver 2019-20

Des volumes stables, mais un marché toujours en fort développement

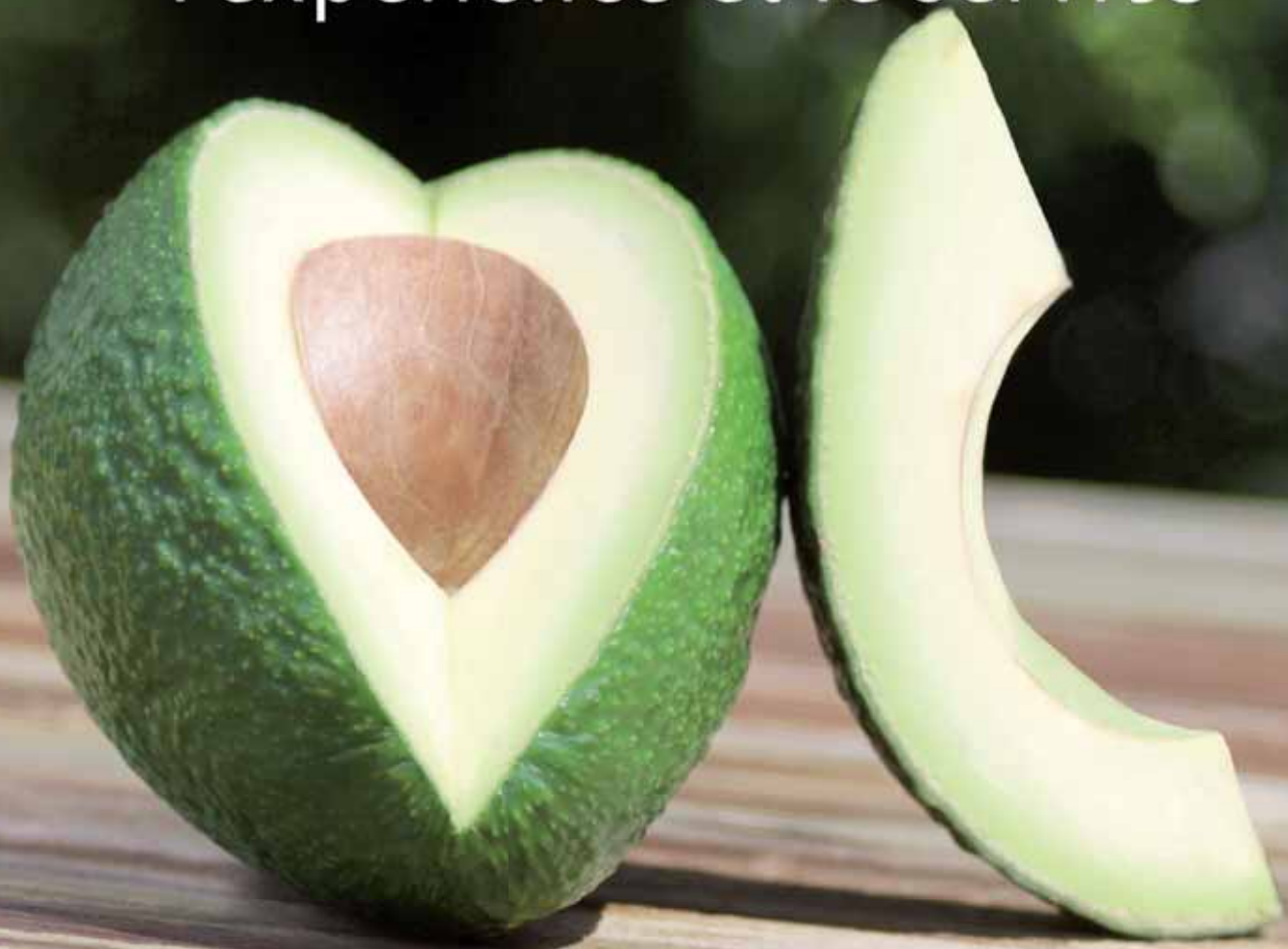
par **Eric Imbert**, CIRAD
eric.imbert@cirad.fr

Pour la première fois depuis le début de la décennie, le commerce mondial de l'avocat a stagné en volume en 2019-20, alors qu'il croissait d'en moyenne 200 000 tonnes par saison. Faut-il y voir un signe de durcissement du marché ? Non ! Si les crises majeures de surapprovisionnement dans l'UE-28, survenues durant la période estivale en 2018 et cette année, sont effectivement alarmantes, le bilan de la saison d'hiver ne l'est pas. Ce n'est pas la demande, mais plutôt l'approvisionnement qui a fait défaut, comme en témoigne l'excellent niveau des prix enregistrés sur les deux principaux marchés mondiaux. FruiTrop vous propose de revenir sur le contexte de production et de faire un tour d'horizon des principaux marchés de la planète.

© Catherine Sanchez

Au Cœur de l'Avocat !

Les meilleures origines,
l'expérience et le service



Une contre-performance à relativiser

Il convient de prendre un peu de recul pour analyser avec justesse la stagnation du commerce de l'avocat à 2.2 millions de tonnes en 2019-20. Le marché mondial avait parcouru un chemin impressionnant en 2018-19, en croissant de 300 000 tonnes en une seule saison. Ainsi, la dynamique du commerce mondial lissée sur deux saisons reste forte (150 000 t par saison, un niveau pas si éloigné des 200 000 t de moyenne enregistrées depuis le début de la décennie). Par ailleurs, le bilan économique est des meilleurs. Notre baromètre du commerce international, calculé sur 80 % des flux mondiaux (importations des États-Unis et de l'UE-28) et sur la base des prix du Hass en calibre 18 (colis de 4 kg) au stade import, progresse de 20 % par rapport à 2018-19 et de 12 % par rapport à la moyenne quadriennale. Quant au chiffre d'affaires, il affiche tout simplement un niveau record à plus de 7 milliards d'euros ! Le volume financier que représentent les importations mondiales d'avocat a plus que doublé en quatre ans. L'avocat est désormais proche du trio de tête des fruits les plus importants en chiffre d'affaires que sont, par ordre d'importance, la banane, le raisin et la pomme.

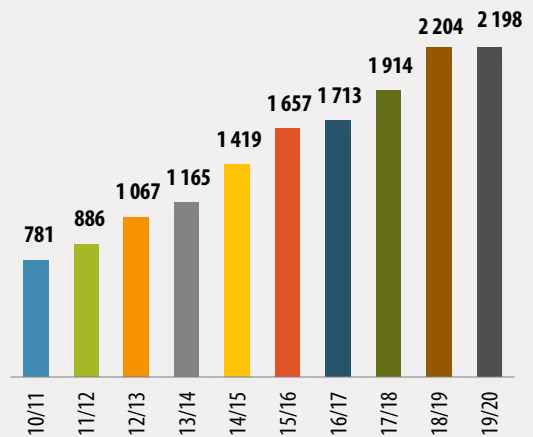
Un approvisionnement nettement déficitaire durant la saison d'été

La contre-performance inédite du commerce mondial est principalement liée à une forte baisse de la production des pays fournisseurs alimentant le marché d'été (soit, pour schématiser, les pays de l'hémisphère Sud hors Chili). L'effet d'alternance de production a été négatif et majeur, après une campagne 2018 où la progression avait été exceptionnelle. Les exportations ont chuté de près de 100 000 t, alors qu'elles avaient progressé de 175 000 t entre 2017 et 2018 et d'en moyenne 130 000 t ces quatre dernières années. Le Pérou a été particulièrement touché, malgré l'entrée en production de surfaces toujours aussi massives de jeunes vergers. La baisse a été marquée aussi chez les deux autres leaders de ce marché, le recul étant plus franc pour l'Afrique du Sud que pour le Kenya.



Avocat - Importations mondiales

Été : année A | Hiver : année A/année A+1
(en 000 tonnes | diverses sources douanières)

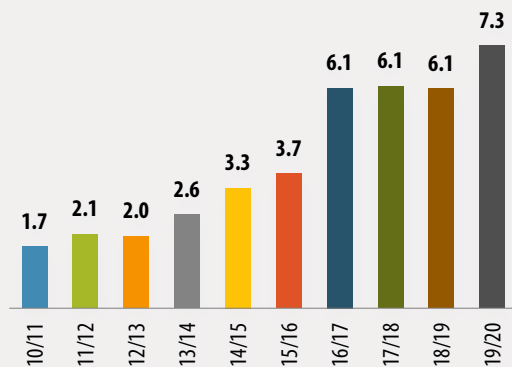


Avocat - Importations mondiales

Estimation du chiffre d'affaires au stade import

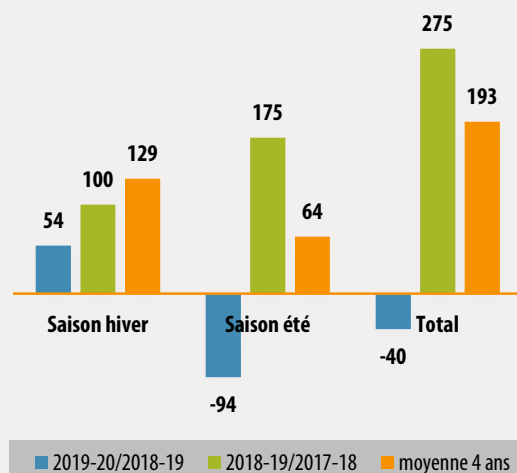
calculé sur la base du baromètre de prix des marchés US et UE, soit 80 % du commerce mondial

Été : année A | Hiver : année A/année A+1
(en milliards d'euros | diverses sources douanières, FruiTrop)



Avocat - Evolution de l'offre mondiale

(en 000 tonnes | diverses sources douanières)

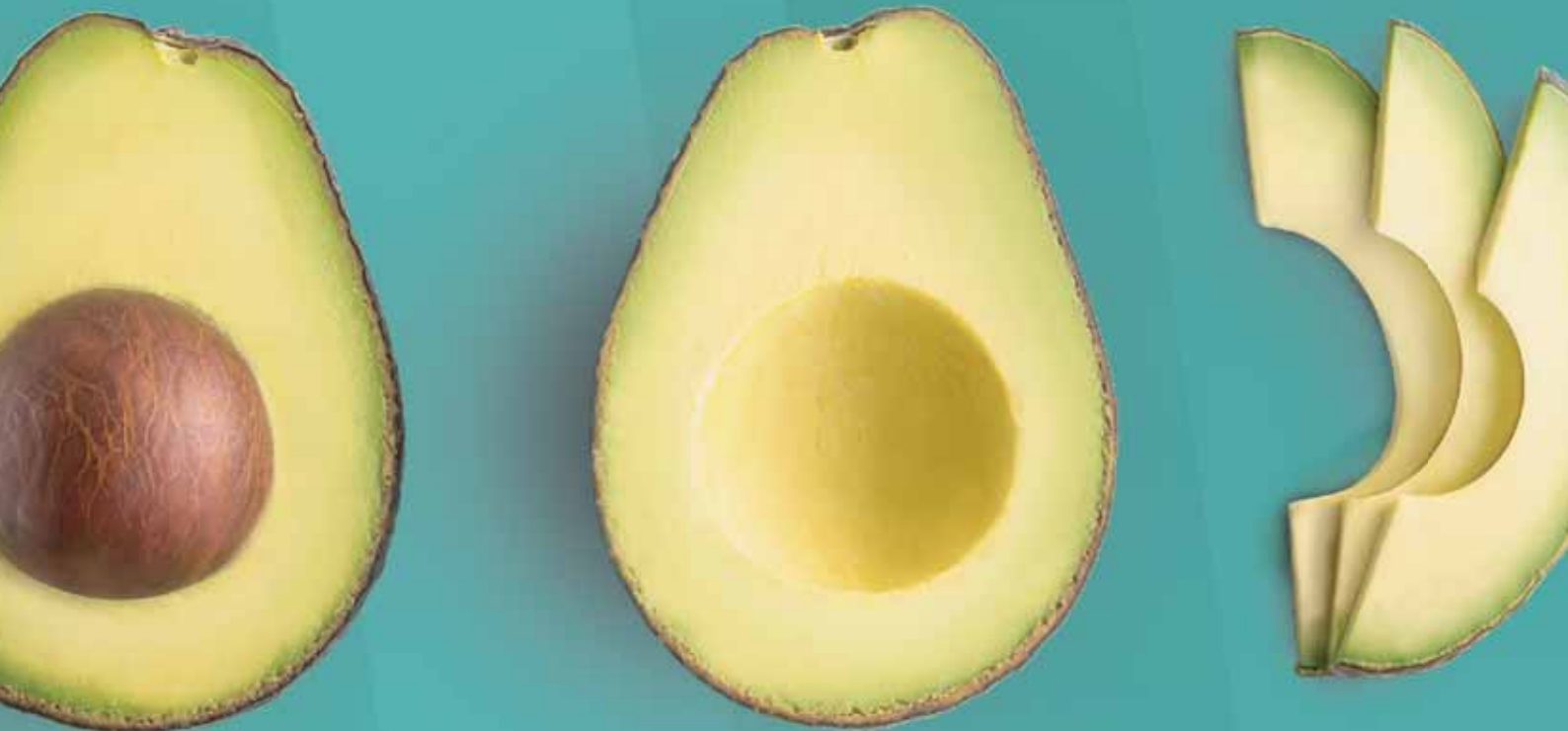




MISSION NOS ATOUTS

MAÎTRISE TOTALE
DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET DE LA QUALITÉ

- Fourniture 12 mois sur 12
- Intégration verticale
- Système spécifique de mûrissage de pointe



Des niveaux de production contrastés durant la saison d'hiver

Le contexte apparaissait assez propice à un rattrapage durant la saison d'hiver. Le calendrier de commercialisation était rallongé d'environ un mois, avec la fin précoce de la saison d'été dès mi-septembre. Par ailleurs, le leader mexicain, qui par son importance donne le ton quant à l'évolution de la production mondiale, disposait d'une récolte historique. Pour autant, si la progression des volumes commercialisés durant la saison d'hiver a été notable, elle n'a pas été aussi marquée que le contexte le laissait penser, son niveau étant même très sensiblement inférieur à la moyenne : + 54 000 t « seulement », contre près du double entre 2017-18 et 2018-19 et 129 000 t en moyenne ces quatre dernières années. D'une part, tous les pays fournisseurs n'étaient pas dans une situation aussi confortable que le Mexique en termes de production. Les récoltes méditerranéennes affichaient des niveaux très contrastés : de modeste à faible en Israël et dans le principal pôle de production d'Espagne, et assez large au Maroc et dans les nouvelles zones de production de la péninsule ibérique. De même, la récolte s'est montrée déficitaire au Chili, alors qu'elle a continué de progresser sensiblement en Colombie.

Un impact de la pandémie de Covid sur certains marchés

Par ailleurs, les conséquences de la pandémie de Covid-19 ne doivent pas être éludées. Le débouché de la Restauration Hors Domicile s'est réduit à peau de chagrin sur tous les grands marchés mondiaux au plus fort du confinement (entre février et avril 2020 en fonction des régions). Il continue d'ailleurs de tourner au ralenti dans bon nombre de pays. Les progressions, pourtant parfois spectaculaires des ventes au détail, n'ont souvent pas permis de compenser l'effondrement de ce segment (cf. encadré).



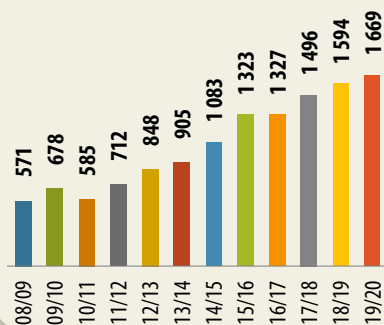
Marché mondial de l'avocat

Dynamique export des principaux pays fournisseurs

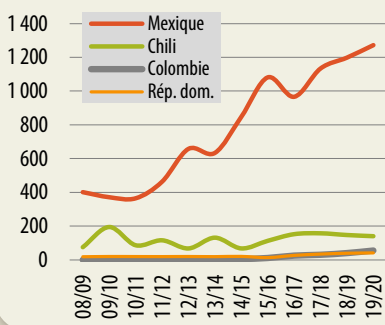
SAISON D'HIVER : 1 669 000 tonnes – 79 % du marché mondial

Calendrier export principalement centré sur l'automne et l'hiver

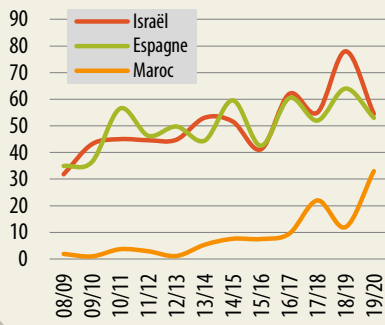
Avocat - Export mondial en saison d'hiver
(en 000 tonnes | sources professionnelles)



Avocat - Export Amérique latine en saison d'hiver
(en 000 tonnes | sources professionnelles)



Avocat - Export Méditerranée en saison d'hiver
(en 000 tonnes | sources professionnelles)



Avocat – Monde – Exportations

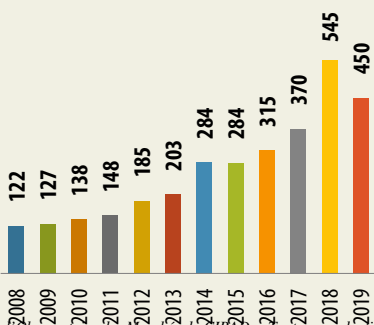
en 000 tonnes	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20
Total	624	693	805	724	860	1 033	1 108	1 367	1 607	1 642	1 866	2 139	2 118
Total saison d'hiver, dont	526	571	678	585	712	848	905	1 083	1 323	1 327	1 496	1 594	1 669
Amérique latine	442.6	494.2	585.2	470.5	597.7	745.2	784.8	939.6	1 217.6	1 169.3	1 354.7	1 424.0	1 508.0
Mexique	308.4	401.0	370.9	364.5	462.7	657.4	633	847	1081	966	1134	1198	1272
Chili	113.7	74.9	194.4	86.4	115.7	67.5	131.3	67.6	112.5	152.0	157	147	140.0
Rép. dominicaine	20.5	18.3	19.8	19.5	19.2	19.8	18.9	20.4	13.2	26.3	34	39	41.0
Colombie	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.5	1.2	4.5	10.9	25.0	30.0	40.0	55.0
Méditerranée	68.4	68.6	80.5	105.2	93.8	95.7	102.9	118.8	91.2	131.9	129.0	154.0	140.5
Espagne	39.4	34.9	36.4	56.5	46.3	49.8	44.4	59.6	42.5	60.4	52	64	53.0
Israël	27.3	31.8	43.1	45.0	44.6	44.8	53.1	51.6	41.2	62.0	55	78	54.5
Maroc	1.7	1.9	1.0	3.7	2.9	1.1	5.4	7.6	7.5	9.5	22	12	33
Nouvelle-Zélande	14.5	7.7	12.4	9.6	20.4	6.7	17.3	24.7	14.0	26.0	12	16	20.0
Total saison d'été, dont	99	122	127	138	148	185	203	284	284	315	370	545	450
Amérique latine	39.1	53.1	51.3	62.2	84.7	87.8	118.9	184.9	178.9	199.1	253.8	368.6	320.8
Pérou	37.6	51.3	48.3	59.5	81.4	83.6	114.5	179.0	174.3	194.1	246.0	361.0	310.5
Brésil	1.5	1.8	2.9	2.7	3.3	4.3	4.3	5.8	4.6	5.0	7.8	7.6	10.3
Afrique	53.3	66.9	57.8	68.0	49.7	74.7	72.4	91.0	92.3	107.9	98.9	168.4	115.9
Afrique du Sud	37.6	51.2	38.8	47.8	27.6	50.3	46.4	60.2	50.1	57.4	43.0	89.0	47.9
Kenya	15.7	15.7	19.1	20.2	22.0	23.8	25.0	28.9	38.9	46.7	51.5	71.9	60.0
Tanzanie			0.0	0.0	0.1	0.6	1.0	1.9	3.3	3.8	4.4	7.5	8.0
Californie	6.1	2.4	17.4	8.1	13.9	22.5	11.5	8.4	12.8	8.0	17.0	7.8	13.0

Source : douanes

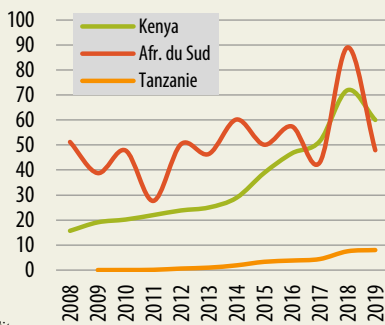
SAISON D'ÉTÉ : 450 000 tonnes – 21 % du marché mondial

Calendrier export principalement centré sur le printemps et l'été

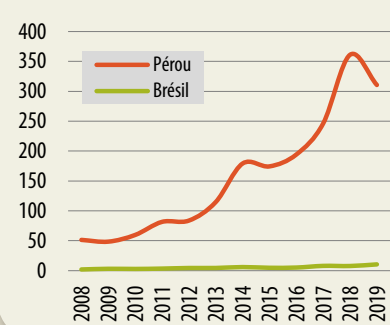
Avocat - Export mondial en saison d'été
(en 000 tonnes | sources professionnelles)



Avocat - Export Afrique en saison d'été
(en 000 tonnes | sources professionnelles)



Avocat - Export Amérique latine en saison d'été
(en 000 tonnes | sources professionnelles)





Covid-19

Des impacts variables selon les marchés

Comment mesurer l'effet de la pandémie de Covid-19 sur le commerce mondial durant cette saison perturbée ? Il est important de préciser ce point, alors que l'épidémie semble vouloir se prolonger, voire même repartir avec une plus forte intensité. Malheureusement, les outils d'analyse les plus fins, à savoir les données de consommation, manquent et/ou ne prennent pas en compte le segment HORECA (hôtellerie, restauration, cafés), qui représente un débouché majeur sur certains marchés. L'évolution de l'approvisionnement et des prix permet un certain éclairage, même s'il est imparfait. Les effets semblent avoir été variables en fonction des marchés.

Les États-Unis, plombés par la baisse d'activité du segment HORECA

Aux États-Unis, l'approvisionnement s'est effondré au début de la crise, de début mars à mi-avril (- 30 % de la semaine 10 à la semaine 15 selon les chiffres du HAB). Le chiffre d'affaires de la filière (source panel IRI), qui ne rend compte que des ventes au détail, a progressé d'environ 20 % durant ces mêmes semaines, ce qui semble indiquer que l'activité de ce canal de vente a été d'un très bon niveau durant cette période. Pour autant, cette progression n'a vraisemblablement pas compensé l'effondrement des ventes du segment HORECA, qui absorberait en temps normal environ 30 % des volumes selon les professionnels. Par la suite, le retour à un volume d'approvisionnement plus large à partir de mi-avril a fait basculer les prix à un niveau nettement inférieur à la moyenne après une période de latence, niveau qu'ils n'ont pas quitté durant tout l'été. Les opérateurs ont dû multiplier les promotions au stade de détail, non seulement pour pallier le manque récurrent d'activité du segment HORECA, mais aussi pour faire face à des volumes globalement très

supérieurs à ceux des années précédentes. L'effet Covid-19 n'explique donc qu'en partie les bas prix pratiqués aux États-Unis depuis juin.

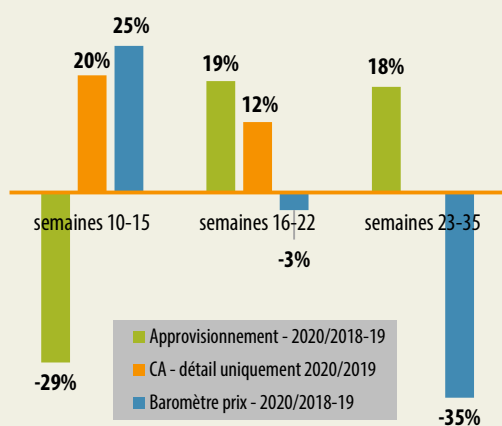
Le commerce de détail résiste dans l'UE-28

L'UE-28 semble avoir mieux résisté, si l'on arrête l'analyse à fin mai, période après laquelle le volume d'approvisionnement est devenu tellement énorme qu'il est d'évidence la cause majeure de l'effondrement du marché (cf. bilan). Les chiffres des panels de consommation, disponibles seulement pour la France et l'Allemagne, confirment que les volumes vendus dans les commerces de détail ont bien résisté sur la période de mars à mai (+ 2 % en Allemagne et - 3 % en France). Durant toute cette période, notre baromètre de prix a affiché parallèlement un bon niveau, supérieur de plus de 15 % à celui de 2019 et équivalent à la moyenne de ces quatre dernières années. Les opérateurs n'ont donc pas eu besoin d'avoir recours à des promotions massives pour écouler les volumes disponibles.

Cette analyse sommaire, faite « avec les moyens du bord », semble montrer que la fragilité du marché des États-Unis a été supérieure à celle du marché européen durant cette période de pandémie, facteur à mettre en relation bien sûr avec le poids deux à trois fois supérieur du segment HORECA. Tant que les ventes vers ce débouché n'auront pas retrouvé leur rythme de croisière, le pilotage de l'approvisionnement du marché des États-Unis devra donc être particulièrement fin et les promotions nombreuses, afin d'éviter un surapprovisionnement, dont les conséquences éventuelles pourraient conduire à un débordement de volumes sur le marché communautaire.

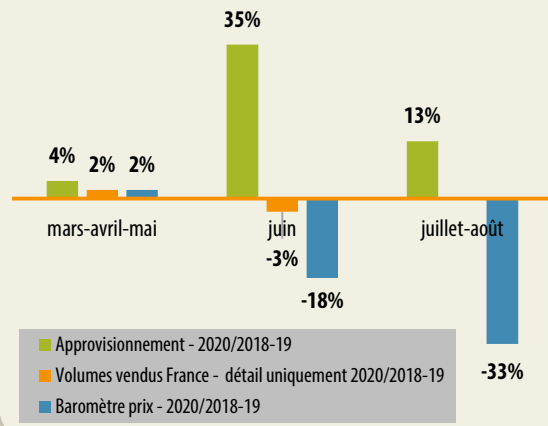
Avocat - Etats-Unis - Le film du Covid-19

(sources professionnelles, HAB, IRI)



Avocat - UE-28 - Le film du Covid-19

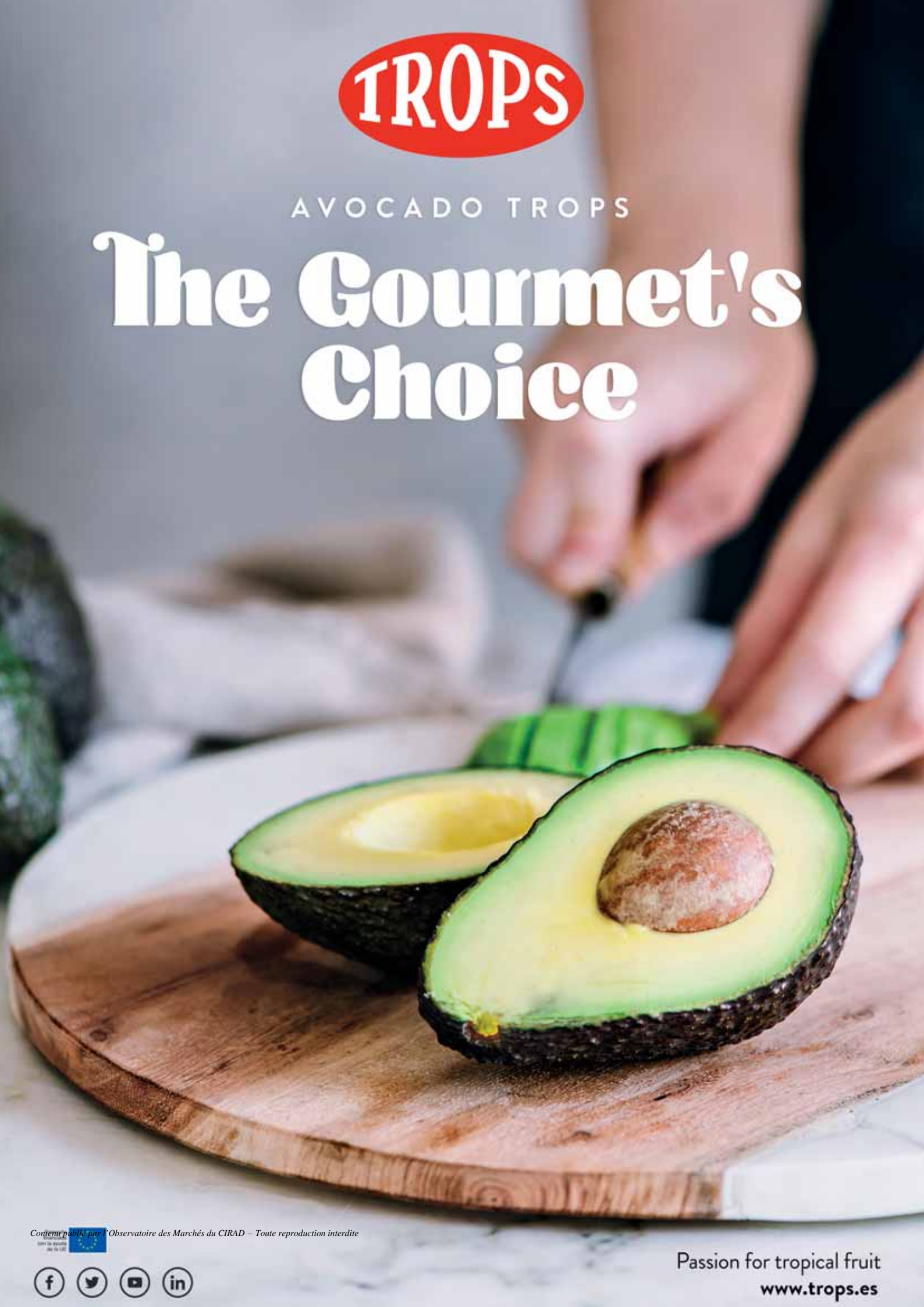
(sources professionnelles, Kantar)





AVOCADO TROPS

The Gourmet's Choice

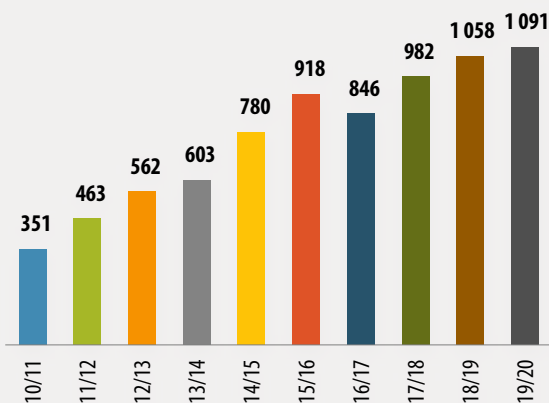




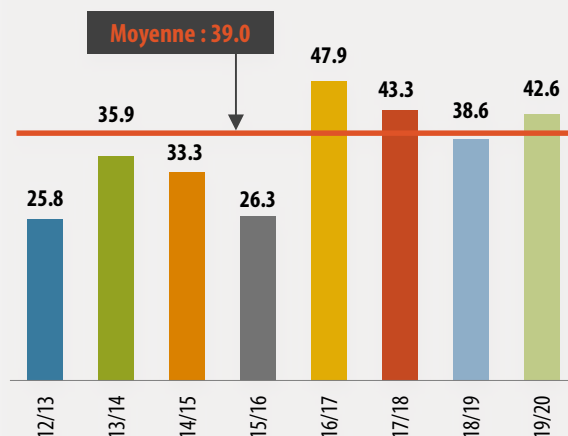
Une petite progression du premier marché mondial

Les importations des États-Unis ont progressé d'environ 30 000 t durant la période allant de juillet 2019 à juin 2020, pour approcher 1.1 million de tonnes. Les fines bouches pourraient dire « seulement »... Il est vrai que ce pays nous a habitués à des performances beaucoup plus tonitruantes ces dernières saisons (+ 70 000 t en moyenne). Par ailleurs, le contexte paraissait propice, avec une faible récolte californienne ouvrant grand la porte à l'import et une production du Michoacán, fournisseur cardinal de ce marché, d'un très bon niveau. Dans un contexte similaire en 2017-18, les importations avaient progressé d'environ 140 000 t. Est-ce le signe d'un relâchement de la demande des Américains pour un de leurs fruits favoris ? Non, c'est plutôt le fait de quelques mois où les volumes commercialisés ont été limités par manque de fruits (début juillet, avec un démarrage progressif de la saison mexicaine) ou surtout en raison des perturbations liées à la pandémie qui ont affecté tant l'amont que l'aval, en particulier de début mars à mi-avril (cf. encadré). Pour preuve, notre indicateur de prix moyen de campagne affiche un niveau supérieur de 10 % à la moyenne quadriennale. Sa régularité a été celle d'un métronome, oscillant de début septembre à mi-février dans une fourchette réduite allant de 30 à 40 USD le lug, avant de connaître une petite envolée durant la période du pic épidémique de la fin d'hiver/début de printemps.

Avocat - Etats-Unis - Importations
de juillet à juin, sauf Pérou (année civile)
(en 000 tonnes | source : douanes US)



Avocat - Etats-Unis - Indicateur de prix moyen
(en USD/lug de 11.14 kg | source : USDA)



Avocat – États-Unis – Approvisionnement

en tonnes	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	351 120	462 777	561 892	603 160	780 412	917 667	846 414	982 227	1 058 084	1 090 704
Mexique	281 672	360 924	515 143	512 276	686 404	853 617	764 680	862 596	917 730	963 539
Pérou	137	9 157	15 860	21 617	64 448	46 284	31 573	64 420	81 893	85 174
Rép. dom.	14 956	17 204	16 150	15 958	15 548	7 393	20 805	25 757	29 560	27 823
Chili	54 355	74 701	14 721	53 305	10 600	10 362	29 354	29 454	28 001	12 216
Colombie	-	-	-	-	-	-	-	-	889	1 951
Autres	-	791	18	4	3 412	11	2	-	19	1

Source : douanes US

Le meilleur de l'avocat

*" Nous sélectionnons les meilleures origines,
variétés et marques de qualité pour vous servir
tout au long de l'année. "*

Gabriel Burunat.



**Répondons ensemble à l'attente des consommateurs
en vendant des fruits mûrs pour développer le marché !**



Partenaires du CIRAD

**Commercial
Fruits**

www.commercial-fruits.com

31, Avenue de l'Europe - Zone des Entrepôts - Bât. I 9
BP 70122 - 94538 Rungis Cedex - FRANCE
Tel +33 (0)1 46 87 30 00 - Fax : +33 (0)1 45 12 96 74
gabriel.burunat@commercial-fruits.com

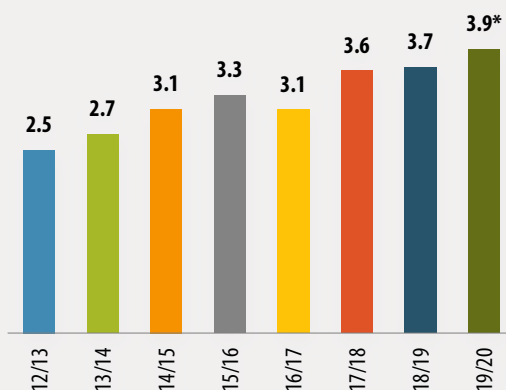


Une demande toujours avide d'avocat outre-Atlantique

Les ventes au 4^e trimestre 2019, seule période de cette campagne où un approvisionnement large en fruits mexicains était disponible et où le marché n'était pas encore affecté par la pandémie, permettent de se rendre compte de la santé de la demande aux États-Unis... et les nouvelles sont bonnes ! La croissance des ventes a été de 7 % par rapport à 2018 durant cette période et s'est accompagnée d'une érosion limitée des prix d'environ 4 %. La dynamique est principalement venue des régions sous-consommatrices de la côte Est (Sud-Est et Nord-Est), mais aussi de l'Ouest déjà nettement surconsommateur. La Californie, pourtant championne toutes catégories en termes de volume absorbé par habitant, a aussi affiché une belle progression d'un niveau proche de la moyenne nationale. Les régions des Plaines et du Centre-Sud ont, en revanche, stagné. Le segment de marché du filet est resté un moteur de croissance puissant. Selon les chiffres du HAB, il a progressé de plus de 20 % en volume et de plus 30 % en chiffre d'affaires entre 2018 et 2019, après une hausse de plus de 55 % en volume et de près de 30 % en valeur entre 2017 et 2018. Ce segment a représenté 45 % des volumes vendus en 2019. Sa progression cannibalise légèrement celui des petits fruits (calibre 60 US, soit 22 en équivalent colis de 4 kg) et celui des gros fruits (calibre 40 US, soit 14 en équivalent colis de 4 kg) qui baissent de 10 à 15 %, mais représentent encore environ 25 % du marché chacun.

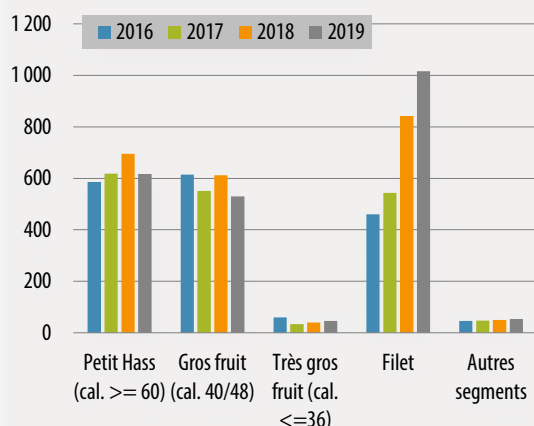
Avocat - Etats-Unis - Consommation

(* estimation | en kg/habitant | sources : douanes, CAC)



Avocat - Etats-Unis - Ventes par segment de marché

(en millions d'unités | source : HAB)

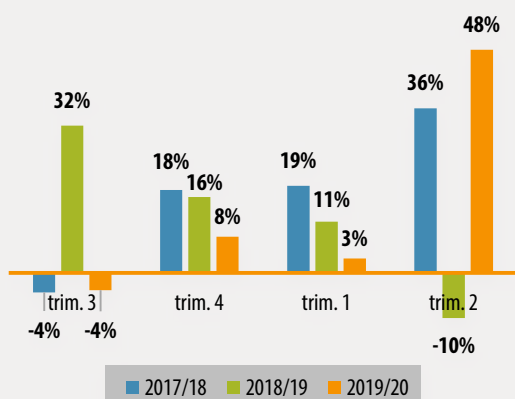


Le Mexique de plus en plus hégémonique sur le marché US

Côté fournisseurs, le Michoacán apparaît de plus en plus hégémonique durant la saison d'hiver. Il laisse désormais très peu de place au Chili, dont la part de marché déjà minime a décroché d'environ 3 %, atteignant à peine plus de 1 %. La présence de la Colombie est restée virtuelle (à peine 2 000 t réceptionnées), le protocole sanitaire restant très contraignant malgré son allègement en 2019. Seul le Pérou est parvenu à résister au rouleau compresseur mexicain, grâce à une concurrence moins frontale durant la saison d'été.

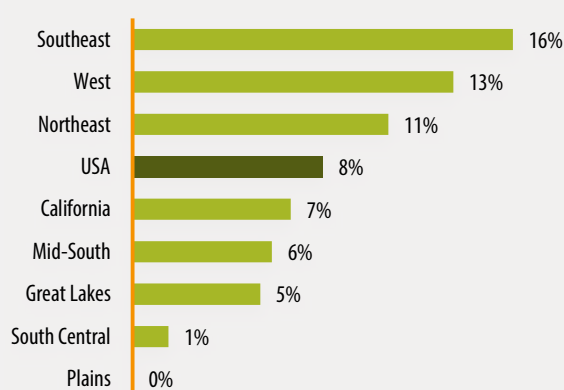
Avocat - Etats-Unis - Evolution des ventes trimestrielles au détail

(année A/A-1 | source : HAB)



Avocat - Etats-Unis - Evolution de la consommation 2019/2018

(4^e trimestre 2019 | source : HAB)





**FOURNIR
DES AVOCATS AU
MONDE ENTIER**

mevi

**AVOCADOS IN EVERY WAY,
FOR EVERY DAY**



meviavocados.com

Contenu publié sur l'Observatoire des Marchés du CIRAD - Toute reproduction interdite

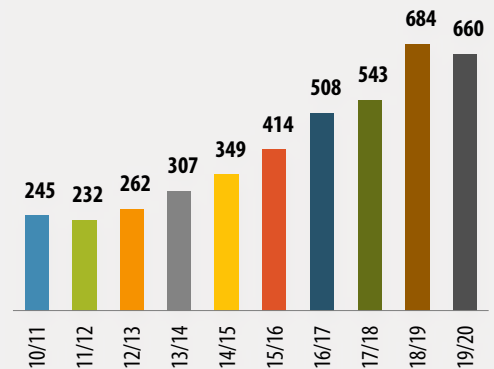


© Guy Brehner

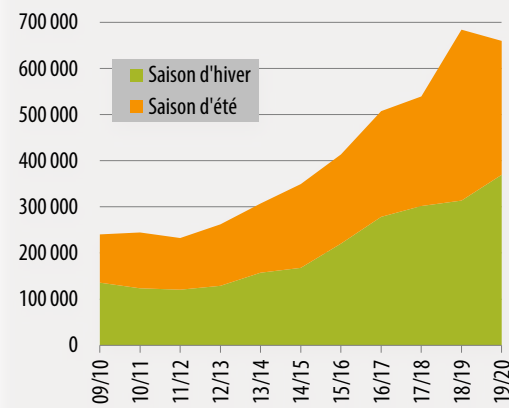
Recul sans précédent du marché communautaire

La contre-performance est sans précédent sur le marché communautaire. Les volumes importés de fournisseurs extra-communautaires ou de la péninsule ibérique, qui croissaient à un rythme souvent supérieur à celui des importations des États-Unis ces dernières saisons, ont reculé en 2019-20 pour atteindre environ 660 000 t. Tout comme outre Atlantique, la baisse est principalement liée à un manque d'approvisionnement. L'effet de l'alternance négative de production a été majeur durant la saison d'été 2019, après les très grosses récoltes de la saison 2018. Tous les acteurs de ce marché ont vu leur potentiel exportable fondre, en particulier les deux principaux avec un recul des exportations vers l'UE-28 de près de 45 000 t pour le Pérou et de plus de 30 000 t pour l'Afrique du Sud. La tendance a été toute différente durant la saison d'hiver 2019-20, rallongée d'environ quatre semaines de commercialisation par la fin précoce de la saison d'été. L'approvisionnement a bondi de plus de 50 000 t. Le Mexique, le Maroc et la Colombie ont été les principaux artisans de cette hausse, illustrant la croissance très rapide du verger dans ces pays.

Avocat - UE-28 - Importations
 Été : année A + expéditions espagnoles | Hiver : année A/année A+1
 (en 000 tonnes | source : Eurostat)



Avocat - UE-28 - Approvisionnement par saison
 (en tonnes | source : Eurostat)



Avocat – Union européenne – Approvisionnement

en tonnes	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	232 436	262 115	307 358	349 426	413 717	507 582	542 653	684 252	659 920
Total hémisphère Nord, dont	120 414	128 824	157 266	167 741	220 318	278 351	305 045	313 643	369 588
Chili	32 637	41 074	62 968	42 797	78 244	90 138	92 467	87 571	95 210
Mexique	2 909	9 085	6 293	12 918	45 593	36 884	60 993	47 561	71 645
Espagne	38 900	38 500	36 700	50 600	37 700	55 200	48 600	57 000	57 100
Colombie	121	486	1 142	3 740	11 189	24 024	29 752	38 000	54 700
Israël	40 448	35 175	42 844	46 086	34 995	56 600	41 567	60 101	43 465
Maroc	2 803	840	4 766	7 798	7 115	9 552	21 746	11 237	32 649
Rép. dominicaine	1 467	2 503	1 810	3 034	4 445	5 527	7 345	8 657	11 482
Portugal	-	-	-	-	-	-	1 440	3 032	2 753
Autres	1 129	1 161	743	768	1 037	426	1 135	484	3 020
Total Hémisphère Sud, dont	112 021	133 291	150 092	181 686	193 399	229 231	237 608	370 609	290 332
Pérou	66 155	62 618	86 260	101 971	114 321	144 367	157 744	228 769	184 109
Afrique australe*	27 375	49 083	45 165	56 713	50 962	54 095	43 984	87 127	54 948
Kenya	15 028	17 078	13 313	15 604	20 728	23 444	25 425	41 525	35 530
Brésil	3 006	3 959	3 928	5 265	3 535	3 908	7 189	6 680	8 158
Tanzanie	6	133	968	1 643	3 278	2 948	2 987	6 244	6 612
Mozambique	-	-	-	-	-	-	56	168	975
Autres	451	420	458	490	575	470	224	96	36

* Afrique du Sud, Zimbabwe, Swaziland | Source : Eurostat

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite



Bénéficiez du savoir-faire du leader européen du mûrissage

Profitez, tout au long de l'année, de nos avocats prêts à déguster en provenance des quatre coins du globe.

La grande variété des origines et des marques proposées par Greenyard Fresh France pour votre approvisionnement en avocats vous assure de pouvoir satisfaire la demande et la segmentation de votre clientèle tout au long de l'année.



Greenyard Fresh France SAS

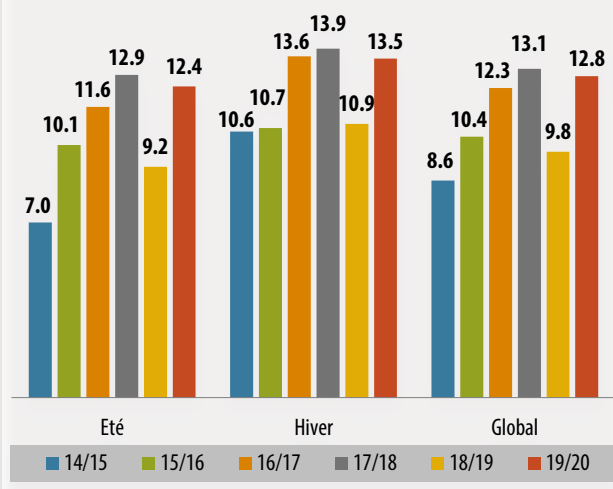
15, boulevard du Delta / Zone Euro Delta DE1 / 94658 Rungis Cedex / France

T +33 1 49 78 20 00 / F +33 1 46 87 16 45 / contact@greenyardfresh.fr

www.greenyardfresh.fr

Avocat - UE-28 - Indicateur de prix moyen de campagne

Dernière saison d'été : 2019
(en euros/colis de 4 kg | source : CIRAD)



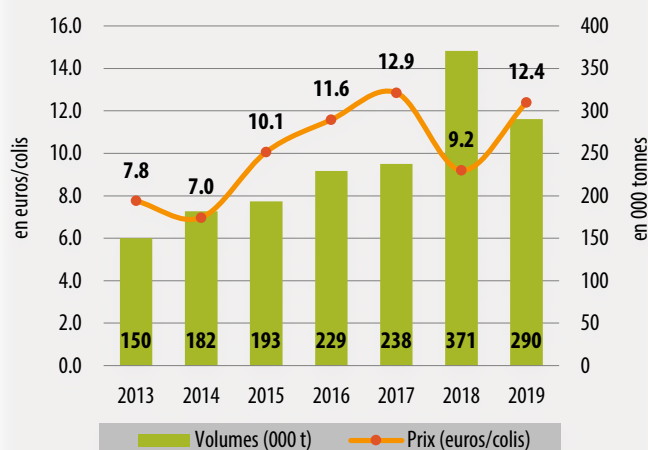
Un prix moyen de campagne proche du record de 2017-18

Sans surprise dans un contexte d'approvisionnement sans relief, notre indicateur de prix moyen de campagne (centré sur le calibre 18) montre une progression de 30 % par rapport à la saison 2018-19, proche du record absolu de 2017-18 (avec près de 100 000 t commercialisées en plus). Personne ne s'étonnera de la flambée du prix moyen intervenue durant l'été 2019 au vu de la faiblesse des volumes disponibles (indicateur à 12.40 euros/colis de 4 kg, proche du record de 2017). Cette campagne de contre-saison aura été pratiquement sans accroc, l'habituel décrochage de fin mai ayant été marqué mais de courte durée. La performance record enregistrée durant la saison d'hiver est plus étonnante à première vue : prix et volumes montrent une progression à deux chiffres, de respectivement 30 % et 20 % ! Elle illustre la dynamique spectaculaire du marché communautaire, dans un contexte néanmoins très favorable de campagne d'été courte ayant permis de gagner un mois de commercialisation et de démarrer sur des bases de prix exceptionnelles. La campagne a été loin d'être facile pour autant (cf. encadré).



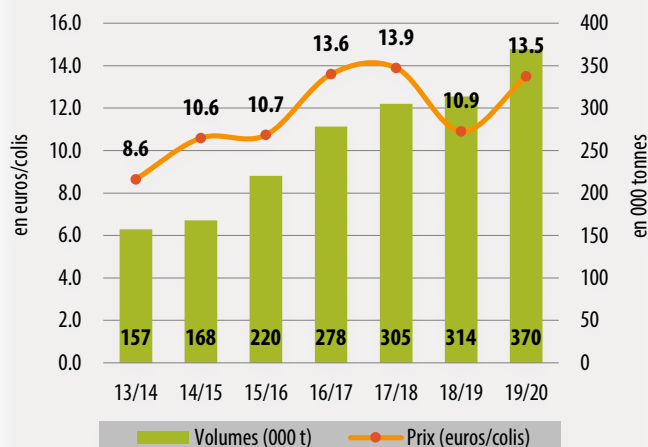
Avocat - UE-28 - Approvisionnement et prix moyen en saison d'été

(sources : Eurostat, CIRAD)



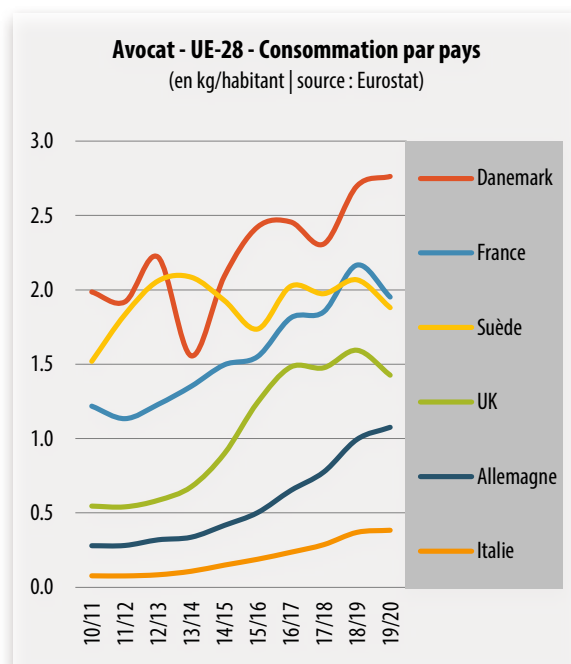
Avocat - UE-28 - Approvisionnement et prix moyen en saison d'hiver

(sources : Eurostat, CIRAD)



L'Allemagne toujours aussi dynamique

Difficile, dans ce contexte de léger recul de l'offre, de statuer sur la santé de la demande des différents marchés communautaires. Quelques chiffres sont néanmoins à souligner. Les deux leaders, à savoir la France et le Royaume-Uni, ont réalisé une contre-performance en voyant leur consommation décliner nettement plus sensiblement que la moyenne européenne. Si le ralentissement de la dynamique de croissance était perceptible outre-Manche depuis quelques saisons, le recul enregistré dans l'Hexagone est lui totalement inédit et met fin à une décennie de hausse forte et ininterrompue. A l'opposé, l'autre chiffre à retenir est la poursuite de l'envolée des marchés allemand et autrichien. La croissance est restée forte (respectivement + 8 % et + 6 %), malgré le contexte de manque de volumes. La progression, plus modeste mais néanmoins notable, de l'Italie (+ 4 %) est elle aussi à noter et confirme l'éveil de ce marché à fort potentiel car encore très peu consommateur et très peuplé. Le marché scandinave a confirmé sa tendance à la stabilité – une stabilité trompeuse car liée à un recul de la Suède compensée par une croissance légère mais récurrente de la Norvège et du Danemark – et est plus que jamais champion d'Europe de la consommation avec 2.6 à 2.8 kg/habitant.



Avocat — Consommation en Europe (de juin 2019 à mai 2020)

	Estimation du volume commercialisé en 2019-20 (t)*	Population en millions d'habitants	Volume consommé par habitant (g)	2019-20 comparé à	
				2018-19	2015-16
UE-28 + Norvège + Suisse	609 236	524.9	1 161	- 2 %	+ 73 %
UE-15 + Norvège	546 914	413.7	1 322	- 2 %	+ 47 %
France	130 797	66.9	1 955	- 10 %	+ 27 %
Royaume-Uni	95 054	66.3	1 434	- 10 %	+ 18 %
Allemagne	89 315	82.8	1 079	+ 8 %	+ 119 %
Scandinavie	57 074	26.7	2 138	- 1 %	+ 13 %
Suède	19 237	10.1	1 905	- 8 %	+ 14 %
Danemark	16 042	5.8	2 766	+ 3 %	+ 17 %
Norvège (non UE)	13 922	5.3	2 627	+ 4 %	+ 12 %
Finlande	7 873	5.5	1 431	0 %	+ 3 %
Espagne**	67 500	46.7	1 445	+ 1 %	+ 19 %
Pays-Bas**	40 000	17.2	2 326	0 %	+ 48 %
Italie	23 147	60.5	383	+ 4 %	+ 102 %
Belgique	7 655	11.4	671	0 %	+ 85 %
Autriche	9 785	8.8	1 112	+ 6 %	+ 78 %
Grèce**	9 300	10.7	869	+ 15 %	+ 92 %
Irlande	5 444	4.8	1 134	- 24 %	+ 3 %
Portugal**	11 000	10.3	1 068	+ 40 %	- 12 %
Luxembourg	843	0.6	1 405	- 5 %	+ 155 %
NEM d'Europe de l'Est	46 794	102.7	456	- 12 %	+ 115 %
Pologne	16 383	38.0	431	- 21 %	+ 110 %
Pays baltes	7 858	6.1	1 288	+ 1 %	+ 75 %
Roumanie	8 106	19.5	416	- 1 %	+ 146 %
Rép. tchèque	4 392	10.6	414	- 11 %	+ 115 %
Hongrie	2 594	9.8	265	- 22 %	+ 111 %
Slovaquie	2 756	5.4	510	- 5 %	+ 159 %
Bulgarie	2 265	7.1	321	- 10 %	+ 152 %
Croatie	1 324	4.1	323	- 4 %	+ 200 %
Slovénie	1 116	2.1	531	- 23 %	+ 137 %
Suisse (non UE)	15 528	8.5	1 827	+ 4 %	+ 78 %

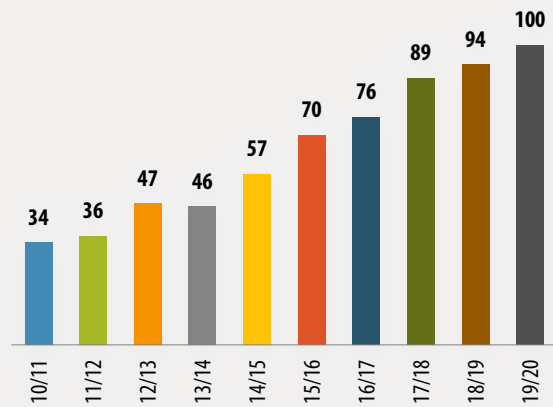
* Import-export+production | ** estimation | sources professionnelles, Eurostat

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Canada : la barre des 100 000 tonnes franchie !

Le troisième marché au monde a franchi la barre symbolique des 100 000 t d'importation en 2019-20. Si la dynamique tend à se ralentir avec un taux de croissance à seulement un chiffre depuis deux saisons, elle reste néanmoins encore très significative. La consommation par habitant, estimée à 2.7 kg en 2019-20, reste inférieure d'environ 1 kg à celle des États-Unis voisins. Le Mexique, qui assure la quasi-totalité de l'approvisionnement, continue de faire un travail de promotion important du produit. La communication de « Avocado from Mexico » vise désormais à accroître la fréquence d'achat, en mettant en avant les multiples emplois possibles de ce fruit, en plus de rappeler ses atouts santé. Le Pérou assure désormais un petit complément d'approvisionnement durant la saison d'été.

Avocat - Canada - Importations
de juillet à juin, sauf Pérou (année civile)
(en 000 tonnes | sources : Trademap, autres douanes)



Avocat – Canada – Importations

en tonnes	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	45 193	56 365	78 621	75 109	88 088	95 022	100 048
Mexique*	33 451	44 958	72 004	71 540	82 951	91 111	94 135
Pérou	2 905	5 542	2 627	1 130	3 567	1 955	3 224
États-Unis	7 964	4 925	3 308	1 843	507	746	922
Autres	873	940	682	596	1 063	1 210	1 767

*Sources : Trademap, douanes nationales

© Catherine Sanchez



L'Asie déçoit... encore une fois

L'Asie est toujours loin d'être le troisième moteur du marché mondial sur lequel bon nombre d'opérateurs ont pourtant parié. Malgré son indéniable potentiel de développement, ses importations sont passées de la croissance molle au repli, soit de 160 000 t en 2018-19 à un peu plus de 140 000 t en 2019-20. Ce grand marché potentiel représente aujourd'hui à peine 6 % du commerce mondial. Le Japon, qui reste de loin le premier marché de la région, a vu ses importations reculer à 72 500 t, soit environ 4 000 t de moins qu'en 2018-19. La baisse est encore plus notable en Chine, marché qui tient pour le moment davantage du mirage que de l'Eldorado avec 35 000 t importées, soit 12 000 t de moins qu'en 2018-19. Quant à la Corée du Sud, les volumes importés ont tout simplement été divisés presque par deux entre 2018-19 et 2019-20, passant de plus de 13 000 t à un peu plus de 7 000 t. Certes, l'épidémie de Covid a joué un rôle, mais elle est loin de tout expliquer. Les importations étaient stables (Japon), voire bien en retrait par rapport à la saison précédente (Chine, Corée du Sud) durant la période allant du début de saison au démarrage de l'épidémie. En fait, l'épidémie n'a fait qu'aggraver la tendance.

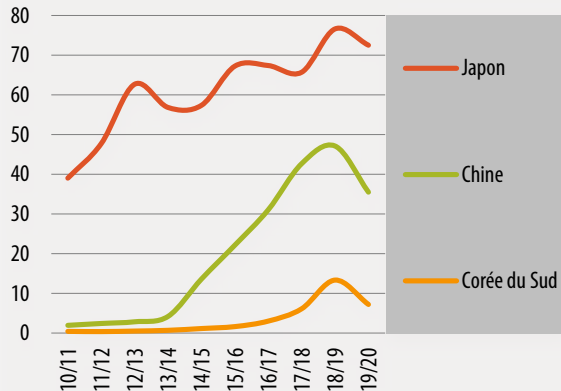


Avocat – Chine + Hong Kong – Importations

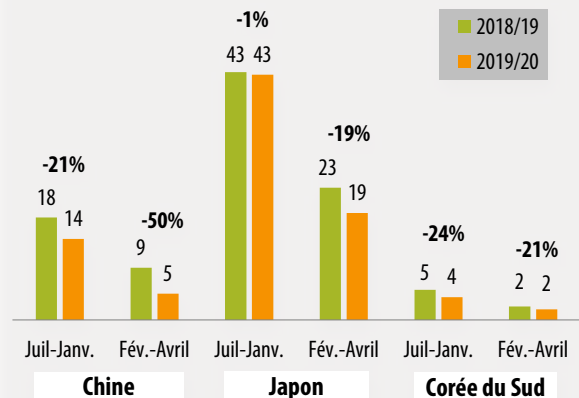
en tonnes	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	13 629	22 165	31 068	41 971	47 127	35 588
Pérou*	1 154	520	2 802	6 437	17 073	13 589
Chili*	1 092	5 783	13 405	15 029	13 616	11 012
Mexique*	10 794	14 223	10 919	17 690	13 952	8 070
États-Unis	243	1 052	644	1 084	1 011	1 500
Autres	346	587	3 298	1 731	1 475	1 417

* Estimations d'après les douanes du pays exportateur | Sources : Trademap, douanes nationales

Avocat - Asie - Importations
(en 000 tonnes | sources : Trademap, douanes nationales)



Avocat - Asie - Consommation en périodes pré-Covid et Covid
(en 000 tonnes | sources : Trademap, douanes nationales)



Le futur proche du marché... c'est encore les États-Unis et l'UE-28

Cette campagne est un nouveau succès pour le commerce mondial de l'avocat. Si les volumes ont stagné, le chiffre d'affaires a continué de s'accroître avec une dynamique plus vive. Si l'on analyse les points négatifs, ce qu'il faut retenir de cette campagne 2019-20 c'est davantage le manque récurrent de dynamique des marchés d'Asie plutôt que le repli du commerce mondial, conjoncturel et largement lié à un manque d'approvisionnement teinté des conséquences de la pandémie de Covid. Cette saison confirme que l'exploitation du très fort potentiel de croissance des marchés asiatiques prendra du temps. La conquête de ces marchés, indispensable vu le rythme de croissance de la production mondiale, nécessitera aussi des investissements importants, tant pour l'éducation du consommateur que pour la mise en place des infrastructures nécessaires à la commercialisation dans de bonnes conditions d'un fruit souvent fragilisé par un long transport. Ainsi, les deux piliers historiques du commerce mondial que sont les États-Unis et l'UE-28 resteront les principaux moteurs du commerce mondial à moyen terme. Les investissements en promotion à y consacrer devront être à la hauteur du fort accroissement de la production mondiale attendu dans les années à venir. Ce n'est aujourd'hui clairement pas le cas en Europe ■

Campagne avocat d'hiver

De nouvelles périodes critiques à surveiller dans l'UE-28 ?

Sur le papier, la campagne d'hiver 2019-20 s'annonçait tranquille, grâce à des potentiels export en progression mesurée et à un calendrier commercial étendu avec la fin précoce de la saison d'été. La réalité fut bien différente. Même si le bilan est globalement très satisfaisant, la première partie de saison fut bien plus difficile que prévu, les prix passant à un niveau nettement inférieur à la moyenne de mi-novembre à mi-janvier. Pourquoi un tel trou d'air ? L'approvisionnement a été littéralement pléthorique en novembre et décembre, avec un cumul de plus de 110 000 t dédouanées en provenance des principaux fournisseurs du marché d'hiver durant ces deux mois, contre 90 000 t en 2017 et 2018. D'une part, la montée en puissance de la Colombie a été notable, avec près de 13 000 t enregistrées par les douanes sur la période de novembre/décembre, contre un peu plus de 7 000 t les deux saisons précédentes. Mais, surtout, les arrivages mexicains ont littéralement explosé, avec plus de 28 000 t livrées selon les douanes, contre respectivement 15 000 t et 11 000 t en 2017 et 2018. En prenant un peu de recul, on constate que le calendrier de commercialisation du Mexique a été totalement atypique et hyper-concentré entre les mois d'août et décembre en 2019-20 : plus de 80 % des volumes livrés durant cette période contre 50 % les saisons précédentes, dont 60 % d'octobre à décembre contre 40 % habituellement.

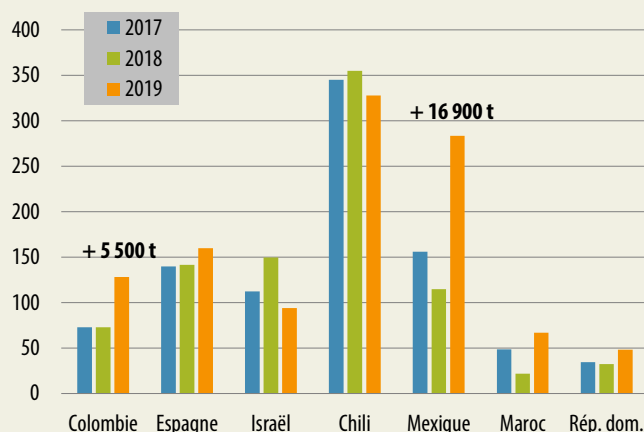
Pourquoi un tel changement ? La question est d'importance, car ce mouvement pourrait être structurel. Le Jalisco, à l'origine de plus de 50 % des envois vers l'UE-28 en 2019-20, voit sa production culminer plus précocement que celle du Michoacán et durant

cette période d'août à décembre. Au vu de la très rapide dynamique de croissance des exportations mexicaines vers l'UE-28 (volumes multipliés par 6 en cinq ans, ayant permis au Mexique de prendre la deuxième place du classement des principaux fournisseurs du marché d'hiver avec plus de 70 000 t en 2019-20), un tel changement pourrait grandement affecter l'équilibre du marché durant cette période déjà chargée. On peut toutefois être en partie rassuré. Cette explosion de volumes semble surtout liée à l'aspiration provoquée par les prix hors normes enregistrés en début de saison, qui ont culminé à près de 18 euros/colis début novembre pour les calibres les plus demandés. Il faudra néanmoins surveiller de près, lors des prochaines campagnes, les conséquences de la montée en puissance rapide d'un fournisseur d'envergure au calendrier de production précoce.

L'arrivée de plus en plus massive de fruits colombiens est, elle aussi, de nature à changer la structure d'approvisionnement du marché à certaines périodes. La hausse des volumes durant la première partie de saison a déjà été mentionnée, mais c'est aussi, et de manière encore plus notable, le cas en fin de saison. Les arrivages ont été très significatifs en mai et juin (entre 4 500 et 5 000 t durant ces deux mois selon les douanes), période où l'approvisionnement est aux mains des fournisseurs du marché d'été. Ces volumes additionnels, et ceux en forte progression aussi de la région d'Olmos au Pérou, sont, comme on l'a vu en 2020, de nature à mettre sous pression le marché des petits fruits, qui composent une grande part de l'offre de ces deux zones de production.

Avocat - UE-28 - Importations en novembre-décembre

(en 000 tonnes | source : Eurostat)



© Régis Domergue

LA SAISON DU MEILLEUR FRUIT EST ARRIVÉE.



Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

montosa

Pour plus d'information veuillez nous contacter sur info@frutasmontosa.com

Pré-bilan d'avocat d'été 2020 dans l'UE

Scénario catastrophe

Une avalanche ! Non, le terme n'est pas adapté car, s'il décrit bien la montagne de fruits qui s'est abattue sur le marché communautaire, celle-ci n'a pas eu le côté souvent imprévisible d'une coulée de neige. Dans le cas présent, le niveau record de l'offre péruvienne – et le risque de surapprovisionnement lié – était tout à fait connu. Selon notre estimation, basée actuellement uniquement sur les chiffres professionnels de l'Afrique du Sud et du Pérou (environ 80 % de l'offre globale durant la saison d'été dans l'UE-28), l'approvisionnement semble avoir été presque aussi soutenu qu'en 2018 et avoir dépassé les 300 000 tonnes. Le Pérou a livré des volumes records dans l'UE-28, vraisemblablement de l'ordre de 240 000 à 250 000 t toutes variétés confondues (+ 55 000 à 65 000 t par rapport à 2019 et + 10 000 à 20 000 t par rapport à 2018). A l'inverse, malgré une production en progression, les arrivages d'Afrique australe devraient afficher un niveau « seulement » similaire à celui de 2019 et en retrait d'environ 30 000 t par rapport à 2018. L'approvisionnement a été monstrueux en juin, les livraisons du seul Pérou étant comprises entre 3 et 3.4 millions de colis durant tout le mois, avec même une pointe à près de 4 millions de colis. Un marin parlerait sûrement de sabordage... Sans surprise, notre baromètre de prix affiche son pire niveau depuis 2014-2015. Les cours ont plongé dès début juin pour atteindre des niveaux abyssaux en fin de mois, qu'ils n'ont pas quittés jusqu'à fin juillet. La situation a été particulièrement critique pour les gros fruits, le colis de 4 kg passant sous la barre de 4 euros fin juin. Les prix ont navigué à un niveau inférieur à 7.5 euros pendant sept semaines pour les calibres 16 à 20, et pendant douze semaines pour le calibre 12/14. Si l'on ne s'attache qu'à la période de sept semaines citée précédemment, le chiffre d'affaires du marché européen, surévalué puisque calculé sur la base du calibre 18, a reculé de plus de 40 % par rapport à 2019, alors que les volumes réceptionnés en provenance du Pérou et d'Afrique du Sud ont été supérieurs de 44 % (+ 7 millions de colis environ).

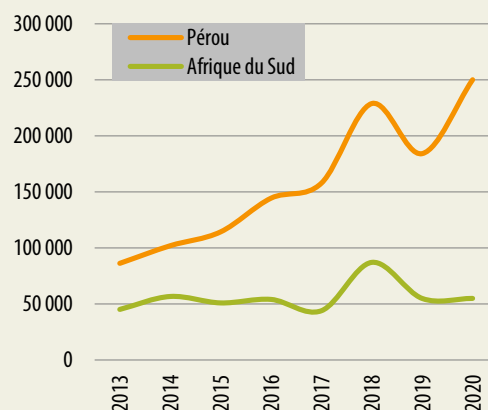
Y a-t-il des facteurs externes expliquant un surapprovisionnement aussi massif du marché européen ? Pas réellement : les exportateurs péruviens ont réussi leur pari, pourtant difficile, de maintenir un niveau d'envois similaire à celui de 2018 et 2019 aux États-Unis, dans un contexte pourtant beaucoup plus chargé en Hass californien et mexicain. Par ailleurs, ils sont aussi parvenus à progresser vers les marchés de diversification d'Asie et au Chili, qui restent néanmoins modestes face à l'UE-28 et aux États-Unis. La pandémie de Covid a-t-elle freiné la demande dans l'UE-28 ? Peut-être, mais très vraisemblablement pas dans des proportions majeures (cf. encadré). C'est clairement et surtout l'approvisionnement qui a été beaucoup trop lourd. Des leçons devront être tirées de cette crise plus que prévisible.

Ce pré-bilan sera bien sûr à affiner, après diffusion des chiffres douaniers qui permettront aussi de prendre en compte les volumes des autres fournisseurs comme le Kenya, la Tanzanie, le Brésil et aussi la Colombie présente en août.

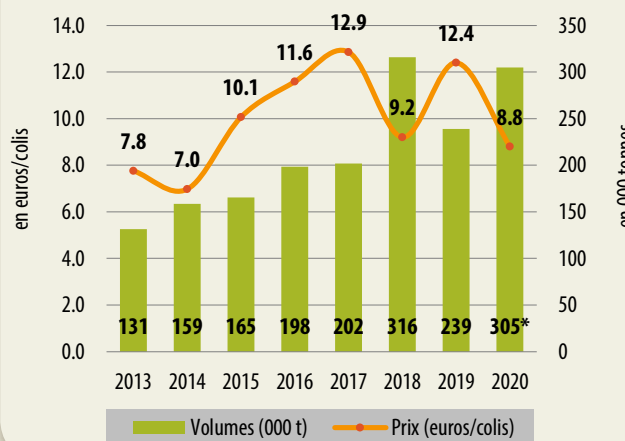


© Régis Domergue

Avocat - UE-28 - Evolution des importations
(en tonnes | source : Eurostat)



Avocat - UE-28 - Approvisionnement et prix moyen en saison d'été
(* estimation | source : Eurostat)



Avocat – UE-28 – Approvisionnement en saison d'été (Afrique du Sud + Pérou = près de 80 % du marché)

en tonnes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Total	111 701	131 425	158 684	165 283	198 461	201 728	315 896	239 057	305 000
Pérou	62 618	86 260	101 971	114 321	144 367	157 744	228 769	184 109	250 000
Afrique du Sud	49 083	45 165	56 713	50 962	54 095	43 984	87 127	54 948	55 000

Sources professionnelles, douanes



EXOS[®]
PREMIUM

**THE TROPICAL FRUITS REFERENCE
IN MOROCCO**

PACK FRUIT

Mailing address : 2, Rue Lahcen El Basri, N°6, 20040 Casablanca - Morocco

Phone : +212 5 22 22 24 88

Email : commercial.packfruit@gmail.com

Avocat

Prévisions hiver 2020-2021 sur le marché européen

Bis repetita ?

par **Eric Imbert**, CIRAD
eric.imbert@cirad.fr

Selon les premières informations disponibles, l'offre attendue sur le marché communautaire pour cette saison d'hiver 2020-21 apparaît d'un niveau proche de celui de l'année précédente. Sur le papier tout au moins, précision importante dans cette période de pandémie de Covid-19, toujours troublée et incertaine en tout point. Pour autant, si le scénario semble plutôt favorable au vu d'une dynamique de croissance de la consommation qui ne demande qu'à s'exprimer, la distribution de ces volumes dans le temps est à considérer. FruiTrop vous propose de faire le point.





NOSIBÉ
BY KINOBE



NOUS SOMMES LÀ

www.nosibe.com

© Guy Brehmer



CHILI

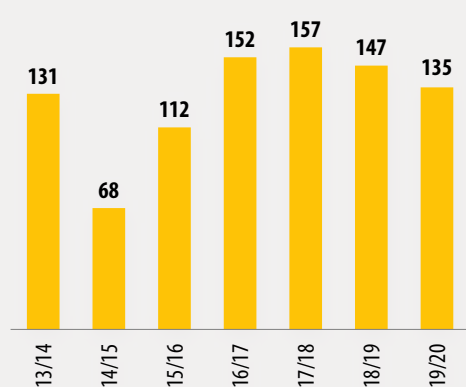
Un contexte climatique impactant cette saison encore

Cette saison encore, la récolte chilienne portera les stigmates d'une énième année difficile au niveau climatique. D'une part, la sécheresse récurrente, à laquelle les agriculteurs sont confrontés depuis maintenant une décade, a été paroxystique en 2019, et ses effets n'ont pu être qu'atténués par les précipitations d'un bon niveau enregistrées ces derniers mois. Ainsi, pour la première fois, des vergers ont été rabattus au cœur de la zone historique de culture de la vallée de l'Aconcagua. D'autre part, les températures ont été défavorables lors de la nouaison. Les professionnels estiment que la production pourrait reculer de 15 à 25 % par rapport à celle de 2019-20, qui était déjà inférieure à la moyenne de ces dernières années.

CHILI :
Environ 26 000 ha de Hass
3^e exportateur mondial

Malgré cette « petite récolte » et un marché local toujours extrêmement important en volume et attractif en prix, le Chili devrait rester sans conteste le troisième exportateur mondial, avec un potentiel exportable vraisemblablement compris entre 110 000 et 120 000 t. Il conservera aussi sa place de premier fournisseur de l'Union européenne, destination vers laquelle les exportateurs tendent à concentrer de plus en plus leurs flux. Les envois vers les États-Unis, ex premier marché du pays, ont encore décliné la saison passée (un peu plus de 12 000 t) et ne devraient pas remonter, loin s'en faut, cette saison. Les marchés de diversification d'Amérique latine (essentiellement l'Argentine) et d'Asie (essentiellement la Chine) sont importants (25 000 à 30 000 t selon les saisons), mais ils devraient rester relativement statiques, tout comme les dernières saisons, vu le contexte de production. La récente ouverture des frontières australiennes ne devrait pas changer la donne, mais reste néanmoins une démonstration de l'excellence sanitaire de la production chilienne.

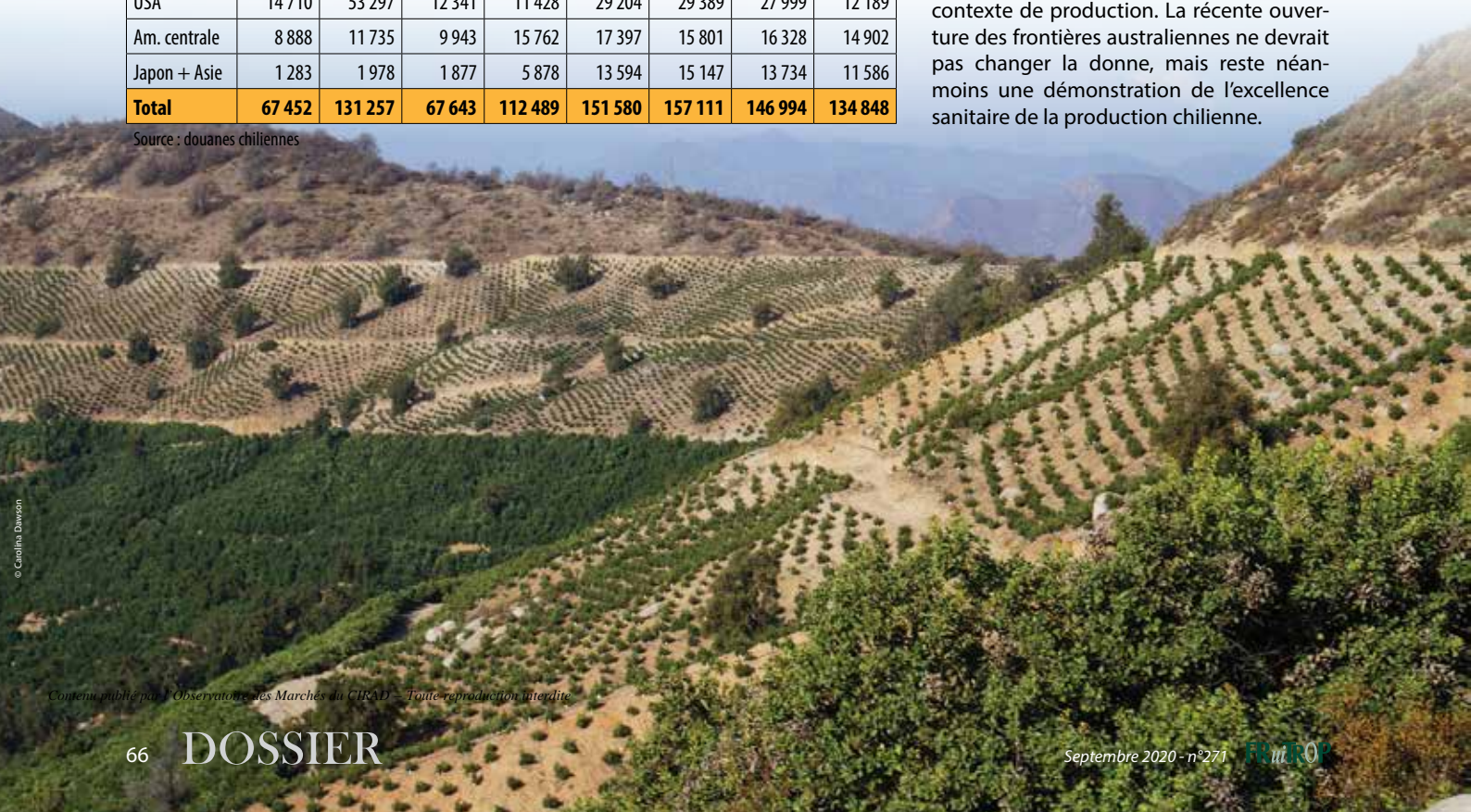
Avocat - Chili - Exportations
(en 000 tonnes | source : douanes chiliennes)



Avocat – Chili – Exportations

en tonnes	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
UE-28	42 571	64 247	43 481	79 421	91 385	93 496	88 200	96 034
USA	14 710	53 297	12 341	11 428	29 204	29 389	27 999	12 189
Am. centrale	8 888	11 735	9 943	15 762	17 397	15 801	16 328	14 902
Japon + Asie	1 283	1 978	1 877	5 878	13 594	15 147	13 734	11 586
Total	67 452	131 257	67 643	112 489	151 580	157 111	146 994	134 848

Source : douanes chiliennes



Comexa Services



VOTRE SPÉCIALISTE
AVOCATS
DEPUIS PLUS DE 25 ANS



Nos ambitions, vous proposer des solutions de mûrissement adaptées à vos besoins. Doté d'une structure aux technologies de pointe, notre savoir-faire dédié au mûr à point, à l'affiné et à tout type de conditionnement, s'appuie essentiellement sur l'expérience de nos équipes.

Nos engagements, vous servir au quotidien dans les origines Afrique du Sud, Brésil, Chili, Colombie, Espagne, Israël, Kenya, Mexique, Pérou, République Dominicaine, Tanzanie, Zimbabwe... en vous assurant une qualité optimale toute l'année.

Notre expertise, une capacité à développer des partenariats, autour de projets de qualité et anticiper ensemble les nouvelles évolutions du marché.

Producteur à travers le monde et leader
de la distribution de l'avocat en France



Visual - Getty Images

COLOMBIE

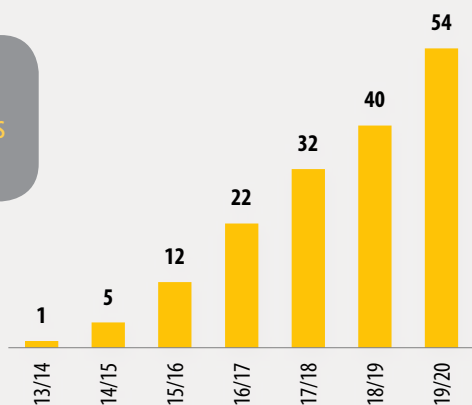
Le boom continue

La Colombie a continué de renforcer sa position sur le marché communautaire en 2019-20 (4^e fournisseur de la saison d'hiver avec des livraisons d'environ 55 000 t). Cette tendance se poursuivra en 2020-21. En effet, l'entrée en production de surfaces croissantes de jeunes vergers de grande envergure et bien gérés, plantés par les grands groupes avocats mondiaux présents dans le pays, devrait accroître à la fois le rythme de montée en puissance de la production et le niveau qualitatif moyen. De plus, les atouts de l'offre colombienne restent majeurs pour les importateurs européens, tant au niveau des conditions commerciales (contractualisation en minimum garanti, souvent d'un niveau peu élevé) que de la logistique (12 jours de mer entre Cartagena et Rotterdam). Les professionnels estiment que les volumes destinés à l'Europe pourraient s'accroître d'environ 20 à 30 % en 2020-21.

Le mouvement de diversification des débouchés se poursuivra aussi. Les envois vers les États-Unis progresseront, mais devraient néanmoins rester mineurs car le protocole est toujours limitant malgré les allègements apportés en 2019. En revanche, les exportateurs devraient essayer de percer un peu plus sensiblement sur les marchés chinois et japonais, ouverts en 2019, et peut-être sur ceux de la Corée du Sud et du Chili, pays pour lesquels les négociations relatives à l'entrée du Hass colombien sont très avancées. Les pluies inhabituelles enregistrées en août et septembre vont vraisemblablement retarder la montée en puissance des volumes, qui ne devraient commencer à culminer que vers fin octobre.

COLOMBIE :
Environ 30 000 ha de Hass
9^e exportateur mondial

Avocat - Colombie - Exportations
(en 000 tonnes | sources : douanes, Eurostat)



Avocat – Colombie – Exportations

en tonnes	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
UE-28	508	1 173	3 050	11 691	22 045	31 403	37 775	49 115
USA	-	-	-	-	-	89	764	1 641
Autres	30	38	1 450	100	292	607	1 413	3 063
Total	538	1 211	4 500	11 791	22 337	32 099	39 952	53 819

Sources : douanes, Eurostat



+30 ANS
DE SOLUTIONS
POST HARVEST

AVEC LIVENTUS
ALLEZ ENCORE PLUS LOIN

ATMOSPHERE CONTROLEE

DES AVANTAGES COMPETITIFS



Assistance technique
pendant la saison



Des réglages techniques
de pointe directement issus
de la recherche, selon :

- ▶ *le temps de transport*
- ▶ *les spécifications de qualité*



Système Plug & Play :

- ▶ *Flexibilité* ▶ *Information*
- ▶ *Précision* ▶ *Alimentation indépendante*



 **Contacts commerciaux :**

Contenu publié par l'Observatoire des Produits du CIRAD - Toute reproduction interdite
 sales.ci@liventusglobal.com

 sales.pe@liventusglobal.com

www.liventusglobal.com



© Carolina Dawson

MICHOACÁN

Un géant plus en forme que jamais

Les prévisions de la Mexican Hass Avocado Importers Association (MHAIA) donnent la couleur : la récolte mexicaine apparaît plus large que jamais ! La croissance des surfaces agréées à l'export et l'absence d'accident climatique majeur permettraient à la production de progresser d'environ 30 % par rapport à 2019-20 pour la « flor loca » et d'un peu moins de 20 % pour les fleurs « aventajada » et « marceña ».

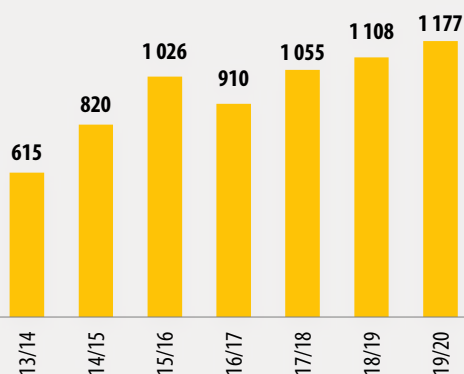
La question de la répartition des volumes entre marchés semble plus centrale que les autres saisons. Certes, la part envoyée ailleurs qu'aux États-Unis restera faible, mais quelques pourcents de plus du potentiel export du premier exportateur mondial peuvent représenter des volumes importants. Hors,

la baisse d'activité liée à la pandémie de Covid-19 pèse sur les volumes vendus aux États-Unis, comme en témoignent les prix toujours bas pratiqués à l'heure où nous mettons sous presse.

Dans ce contexte, le marché européen pourrait apparaître comme une alternative intéressante cette saison, tout au moins en début de saison. Toutefois, exporter vers l'UE-28 restera plus complexe qu'exporter vers les États-Unis, notamment en raison d'une logistique plus longue et de standards commerciaux plus restrictifs.

Par ailleurs, l'épisode de baisse de prix, survenu en novembre/décembre 2019 sur le vieux continent, s'est traduit par de lourdes pertes pour certains opérateurs mexicains. Ainsi, le nombre d'exportateurs qui choisiront de prendre le risque du marché européen devrait rester réduit, et le niveau des garanties financières qu'ils demanderont permettra d'éviter des volumes d'un niveau susceptible de déstabiliser durablement le marché.

Avocat - Michoacán - Exportations
(en 000 tonnes | source : douanes mexicaines)



MICHOACÁN :
Environ 170 000 ha de Hass
1^{er} exportateur mondial

Avocat – Mexique – Exportations

en tonnes	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
USA	522 488	516 085	693 344	862 457	759 318	861 393	938 953	999 541
Canada	35 044	33 632	44 958	62 148	71 607	83 346	88 854	89 010
Japon	55 883	51 626	53 175	64 864	62 459	60 455	69 960	66 150
UE-28	9 137	5 690	12 996	47 689	38 768	62 146	48 348	73 097
Autres	34 893	26 386	42 597	44 092	33 820	66 306	51 465	44 213
Total	657 445	633 418	847 070	1 081 250	965 972	1 133 646	1 197 580	1 272 012

Source : douanes mexicaines



© Carolina Dawson

AVOCADO LOVERS

LIVRAISON
D'EXCELLENCE

COMPANÍA

Aguacateras
DEL SUR

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD - Toute reproduction interdite

import@aguacateradelsur.com

+34 952 650 823

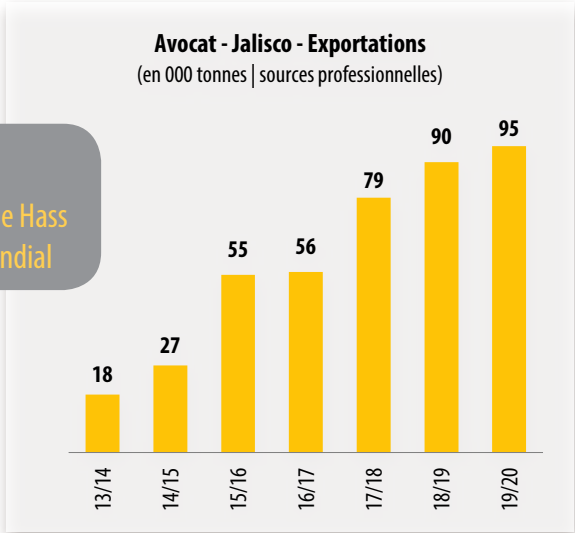
JALISCO

Un jeune leader, qui s'affirmera encore en 2020-21

Si le Jalisco reste encore petit à l'échelle de la production mexicaine, sa place est déjà grande sur le marché international du Hass. Avec des volumes expédiés ayant approché 100 000 t en 2019-20, le deuxième état exportateur du Mexique occupe désormais la 4^e place dans le classement des fournisseurs du marché mondial. Un succès bâti en un temps record, les exportations balbutiant encore à moins de 20 000 t en 2013-14. Cette dynamique va se poursuivre en 2020-21, grâce à des conditions climatiques convenables sans être excellentes et à l'entrée en production et la montée en puissance des jeunes vergers. Le potentiel exportable devrait progresser d'environ 10 %, selon des sources professionnelles. Les volumes devraient être plus équitablement répartis que la saison passée entre les trois principaux marchés du pays (Union européenne, Japon et Canada) et mieux distribués dans le temps, l'attractivité du marché européen étant moins forte qu'en début de saison 2019-20. Pour autant, les arrivages resteront principalement concentrés de novembre à janvier, période à risque désormais sur le marché communautaire. L'ouverture du marché des États-Unis est plus que jamais un axe de travail stratégique, avec l'arrivée d'un nouveau conseil de direction à l'Asociación de Productores Exportadores de Aguacate de Jalisco (APEAJAL) et une politique peut-être moins protectionniste des États-Unis en fonction du résultat des élections présidentielles. Pour autant, il est peu probable que l'ouverture des frontières puisse se formaliser suffisamment tôt pour impacter sensiblement cette campagne.

Les exportateurs du Jalisco et du Michoacán vont pouvoir profiter cette saison d'une nouvelle liaison maritime avec l'Europe, mise en place par la United Producers of Mexico (UPM – organisme en charge de la promotion des échanges commerciaux agricoles entre l'Europe et le Mexique) et opérée par Greensea. Son énorme atout est de desservir le port de Rotterdam en 12 jours depuis Veracruz. Le transport se fera sur des navires conventionnels, avec une fréquence bimensuelle (3 000 palettes en cale et 24 conteneurs portés dans un premier temps). Le premier départ a eu lieu le 15 septembre 2020.

JALISCO :
Environ 35 000 ha de Hass
4^e exportateur mondial



Avocat – Jalisco – Exportations

en tonnes	2018-19	2019-20
UE-28	26 974	36 612
Canada	31 500	30 763
Asie	31 026	27 585
Autres	446	496
Total	89 587	94 959

Sources professionnelles





EXCELENCE
COMMITTED
TO THE
WORLD



Grupo Aguacatero Los Cerritos est une entreprise mexicaine dont le métier est la **PRODUCTION**, la **RECOLTE**, le **CONDITIONNEMENT** et la **DISTRIBUTION** d'avocats. Nous vous fournissons des avocats aux qualités organoleptiques et sanitaires reconnues et cela **365** jours par an.

Grâce à un processus de **PRODUCTION DURABLE**, nous réduisons notre empreinte environnementale en minimisant nos déchets et en faisant un usage raisonné des ressources naturelles. Nous nous attachons à respecter la nature et la vie.

« NOTRE EXPÉRIENCE
FAIT LA DIFFÉRENCE »



A company of Grupo Los Cerritos
www.grupoaguacatero.com.mx

Grupo Aguacatero Los Cerritos est certifié par :



SMETA 4 PILLARS CERTIFIED



Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite





ISRAËL

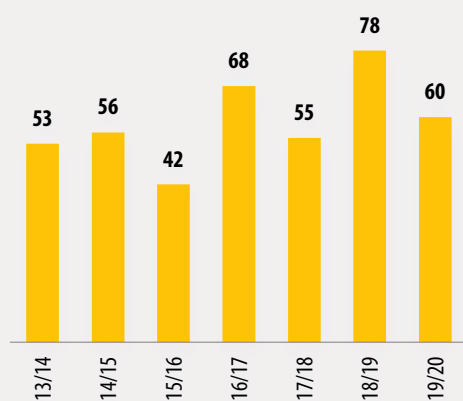
Tendances antagonistes

Le retour à une saison d'alternance positive de production en Israël et en Espagne laissait présager d'une belle récolte 2020-21 en Méditerranée. Toutefois, ces deux pays ont été affectés par un coup de chaleur illustrant, s'il en était encore besoin, les effets du changement climatique. Si les récoltes attendues en 2020-21 dans ces deux pays portent la marque de ces envoies du mercure, d'autres facteurs susceptibles d'exercer une certaine compensation sont aussi à prendre en considération.

En Israël, la floraison au printemps 2020 était prometteuse, après une saison 2019-20 peu chargée (environ 95 000 t, soit - 26 % par rapport à 2018-19 et - 10 % par rapport à la moyenne des 2 dernières années).

Mais, vers mi-mai, un coup de chaleur d'une intensité et d'une longueur hors du commun a provoqué d'importantes chutes de fruits dans plusieurs zones, certains opérateurs majeurs étant très touchés. Cependant, le verger israélien s'est accru de plus de 3 500 ha depuis 2017, et la montée en puissance de ces jeunes plantations devrait commencer à se faire sentir sensiblement. Face à ces tendances antagonistes, plusieurs estimations de récolte circulent, leur niveau allant d'aussi limité qu'en 2020-21 à moyen. Le marché local, qui se développe et se modernise chaque année davantage, restera un concurrent important de l'export, en particulier dans un contexte où le shekel reste fort.

Avocat - Israël - Exportations
(en 000 tonnes | sources professionnelles)



ISRAËL :
Environ 12 000 ha
48 % de variétés vertes + 52 % de Hass
6^e exportateur mondial

Avocat – Israël – Exportations

en tonnes	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
UE-28	35 117	42 844	46 086	34 995	56 600	41 567	60 101	43 465
Autres	8 177	10 100	9 888	6 224	11 773	12 945	17 688	16 535
Total	43 294	52 944	55 975	42 067	68 373	54 512	77 789	60 000

Sources professionnelles, Eurostat






GALILEE-EXPORT

au plus proche de la terre et des
producteurs
pour mieux vous servir

Israël + Pérou + Chili + Mexique + Kenya

Avocat disponible toute l'année



36/40 rue de Perpignan 94642 RUNGIS, FRANCE | Tel: +33 (0)1 46 87 28 59
| Fax: +33 (0)1 46 87 94 50 | ely@galil-export.com | www.galilee-export.com

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD - Toute reproduction interdite

3040, route de Banon, Les VIGNERES 84300 CAVAILLON, FRANCE
Tel: +33 (0)4 90 76 68 68 | Fax: +33 (0)4 90 05 87 90



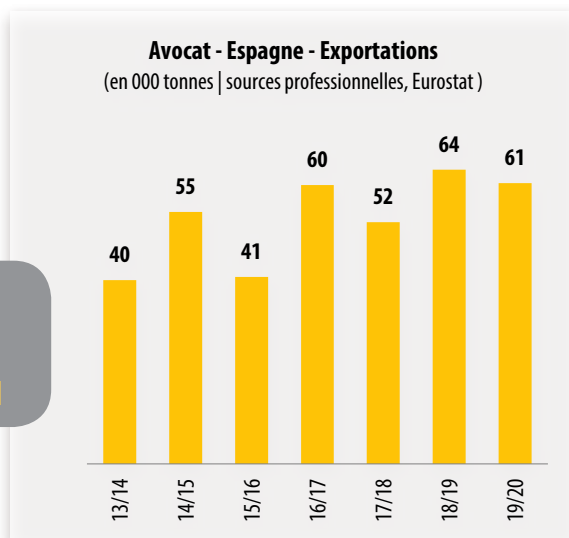
Galilee
...direct from the field

ESPAGNE

Une récolte moyenne

Le scénario semble assez similaire en Espagne, où un coup de chaleur début août aurait prélevé son écot sur une récolte qui paraissait d'un assez bon niveau. Ainsi, les volumes disponibles devraient être assez similaires à ceux, moyens, de la saison passée. Cependant, à la différence d'Israël, les importants développements de surfaces intervenus ces dernières années, en particulier dans les nouveaux pôles de production de Cadix, Huelva et Valencia, ne devraient pas encore exercer d'influence significative, les vergers étant très jeunes. Le calibrage apparaît plutôt satisfaisant actuellement, car la pluviométrie a été sensiblement supérieure à la moyenne au printemps. Pour autant, l'été anormalement chaud a largement entamé les réserves, et le niveau du principal barrage alimentant le secteur agricole de la Axarquía, le barrage de la Viñuela, est très en dessous de la moyenne (32 % plein début septembre 2020, contre 58 %) et même de celui de l'an passé (35 % plein). Des pluies d'un bon niveau seront nécessaires cet automne pour éviter une situation de crise.

ESPAGNE :
Environ 14 000 ha
8^e exportateur mondial



Avocat – Espagne – Exportations

en tonnes	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Intra UE-28	38 500	36 700	50 600	37 600	54 600	48 600	57 100	57 100
Extra UE-28	7 700	3 100	4 000	2 900	5 800	3 718	6 600	3 750
Total	46 200	39 800	54 600	40 500	60 400	52 318	63 700	60 850

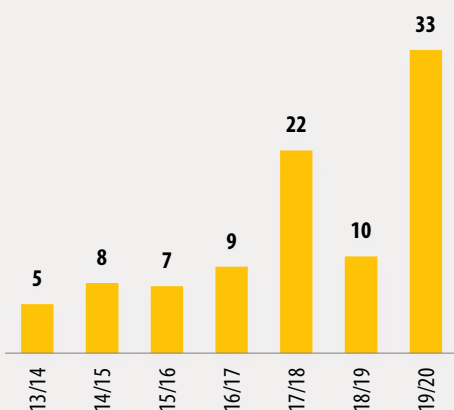
Sources professionnelles, Eurostat



© Right Domergue

Avocat - Maroc - Exportations

(en 000 tonnes | sources : douanes, Eurostat)



MAROC :
Environ 6 000 ha de Hass
10^e exportateur mondial

MAROC

Une année « off », après le boom de production de 2019-20

Le Maroc a fait sans conteste son entrée dans la cour des grands en 2019-20. Les exportations, toujours quasi intégralement orientées vers l'UE-28, ont dépassé 30 000 t, après un bond de plus de 20 000 t par rapport à 2018-19 illustrant le développement explosif du verger. La saison 2020-21 devrait être plus légère. Le phénomène d'alternance de production est sensible et négatif, dans un contexte climatique sans épisode extrême, mais marqué par un manque de précipitations. L'entrée en production et la montée en puissance d'un nombre très important de petits vergers devraient permettre d'amortir la baisse, qui est évaluée de 10 à 20 %. Le recul serait plus sensible pour les variétés vertes que pour le Hass. Le calibrage devrait légèrement progresser.

Avocat – Maroc – Exportations

en tonnes	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
UE-28	840	4 766	7 293	7 141	9 237	21 787	10 334	32 649
Autres	317	562	301	131	122	190	157	200*
Total	1 157	5 328	7 594	7 272	9 359	21 977	10 491	32 849*

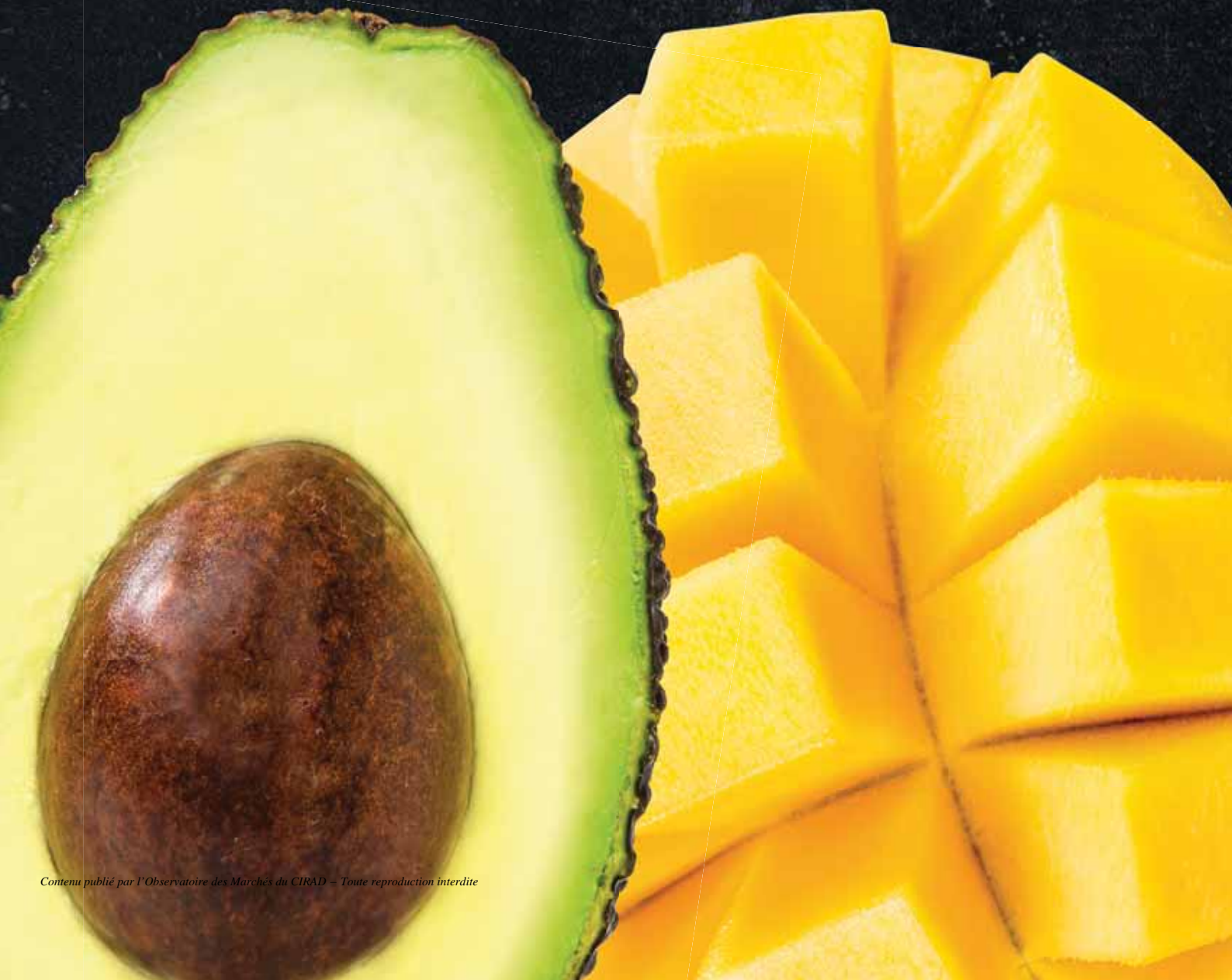
* estimations | Sources : Comtrade, Eurostat



Reyes Gutiérrez
fruits tropicaux

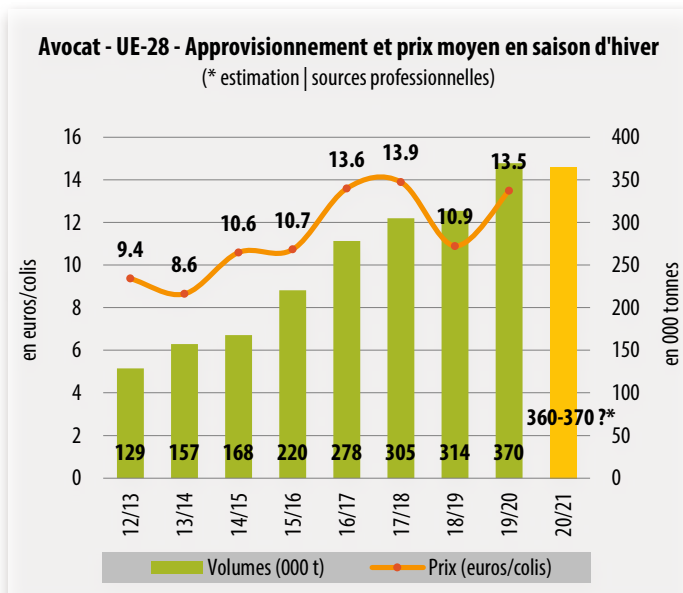
365 jours

SAINS X
NATURE



Une offre globale similaire à celle de 2019-20...

Ainsi, si ces prévisions se vérifient, l'approvisionnement global du marché communautaire (+ Royaume-Uni) ne devrait guère être différent de celui de 2019-20, sous réserve des effets de l'épidémie de Covid. Sur ce dernier point, la campagne d'été qui vient de se terminer a donné quelques enseignements assez rassurants. En amont, le flux export a pu être maintenu à un niveau quasi normal, au prix d'une gestion au quotidien beaucoup plus lourde et complexe néanmoins pour les opérateurs. En aval, les volumes de ventes ne semblent pas avoir été fortement affectés, même au plus fort de la crise. Certes, le segment de marché HORECA (hôtellerie, restauration, cafés) a été paralysé pendant de longues semaines, puis a fonctionné au ralenti. Mais si ce débouché est significatif, il n'est pas majeur sur la plupart des marchés du vieux continent (estimé de 5 à 10 % en Allemagne, de 10 à 15 % en France). Par ailleurs, les données des panels montrent que les ventes au détail ont plutôt bien résisté (cf. encadré).



...mais une fenêtre commerciale plus étroite

La distribution de ces volumes dans le temps est aussi à considérer. D'une part, la fenêtre commerciale de cette campagne d'hiver 2020-21 sera plus étroite qu'en 2019-20. Tout comme en 2018-19, la saison d'hiver va démarrer tardivement, vu la prolongation d'une saison d'été chargée. Les conséquences ne sont pas neutres, puisqu'avec environ quatre semaines de ventes en moins, l'offre disponible durant la saison d'hiver devra être commercialisée sur environ six mois et non sur sept. Le calcul est simple : pour un volume identique, ce raccourcissement d'un mois se traduit par un accroissement de 15 % des volumes à vendre mensuellement. Ce scénario d'une contraction de la campagne d'hiver risque fort de devenir la norme dans les années à venir en raison de l'accroissement très rapide du verger tant au Pérou qu'en Afrique du Sud et au Kenya.

Avocat – Tendence de l'approvisionnement en 2020-21

en 000 tonnes	Export 2019-20	dont vers UE-28	Tendance 2020-21 sur 2019-20
Chili	134.8	96.0	- 15 à - 25 %
Israël	60.0	43.5	0 à + 20 %
Espagne	60.9	57.1	≈
Maroc	32.8	32.6	- 10 à - 20 %
Colombie	53.8	49.1	+ 15 à + 25 %
Jalisco	95.0	36.6	+ 10 à + 15 %
Total des 6 fournisseurs	437.4	315.0	0 à - 5 %
Michoacán	1 177.1	36.5	+ 10 à + 20 %
		Total UE-28	0 à - 5 % ???

Sources professionnelles, Eurostat

Notre Métier

Être présent
de la production
à la distribution



Une Sélection De Saveurs



sun7fruits@sun7fruits.com
www.sun7fruits.fr

47, rue des Antilles
Cp 10116 – Bâtiment I2
94538 RUNGIS – France
Tél : +33 1 41 73 41 50
Fax : +33 1 45 60 53 36

Une répartition d'offre déséquilibrée

La première partie de saison devrait être sensiblement plus chargée que la deuxième. La superposition des pics de production du Chili, du Jalisco et de la Colombie (qui devrait intervenir un peu plus tardivement qu'en 2019-20 compte tenu d'un mois d'août et d'un début septembre très arrosés) laisse penser que les arrivages devraient être soutenus de mi-novembre à courant janvier. La pression devrait notamment être assez forte pour les petits fruits, qui devraient continuer de représenter une part significative de l'offre du Chili et de la Colombie. En revanche, le marché devrait être beaucoup plus ouvert à partir de février, avec une fin assez précoce d'une campagne chilienne peu chargée et des récoltes seulement moyennes en Méditerranée. Le prix moyen de campagne devrait néanmoins se situer à un bon niveau.

Un accroissement des surfaces toujours net en Méditerranée...

Les plantations continuent d'aller bon train en Méditerranée. Le rythme d'accroissement du verger s'est nettement accéléré en Israël, passant d'environ 1 000 ha/an en 2018 et 2019 à un chiffre encore estimatif de 1 500 ha/an en 2020. Si toutes les zones du pays progressent, c'est dans l'Ouest Negev que le développement est le plus rapide. L'extension du verger serait désormais de l'ordre de 1 400 ha dans cette partie du pays. Les surfaces devraient continuer à progresser sensiblement dans les années à venir. Pour preuve : les délais de livraison des pépinières restent de l'ordre de deux ans, malgré une hausse sensible du prix des plants. Si certains producteurs font preuve de prudence au vu du rythme de croissance du verger mondial, la culture de l'avocat reste une des plus rentables (si ce n'est la plus rentable) du secteur horticole israélien.

En Espagne, l'avocat continue aussi d'avoir le vent en poupe. Selon les informations recueillies auprès de producteurs et de pépiniéristes, le rythme de croissance du verger serait resté de l'ordre de 1 000 ha en 2019-20. Les nouveaux pôles de production continuent de croître. Le verger s'étendrait sur environ 800 à 1 000 ha dans la zone de Cadix, la dynamique de plantation étant rapide notamment grâce à un grand projet. Les surfaces seraient du même ordre dans la zone de Huelva, avec notamment quatre structures au moins disposant de 100 à 300 ha. Elles dépasseraient 2 000 ha dans la Communauté Valencienne, le Lamb Hass représentant une part importante des plantations. Quelques développements limités seraient aussi enregistrés dans la zone traditionnelle de l'Axarquía, où des reconversions de cultures traditionnelles permettraient de pallier le manque de terres disponibles. Les extensions de surfaces intervenues depuis trois à quatre ans devraient permettre à l'Espagne de disposer d'un potentiel de production sensiblement plus large dès les prochaines campagnes.

Avocat – Taille du verger mondial de variétés export (Hass et Hass like, variétés vertes hors antillaises)

en hectares	Taille du verger en 2020	Accroissement annuel (moyenne 2018-19 ou 2019-20)
Michoacán	170 000	+ 1 700
Pérou	41 000	+ 3 300
Jalisco	35 000	+ 3 000
Colombie	30 000	+ 6 000
Chili	26 000	-
Brésil	3 300	+ 1 000
Californie	18 000	- 600
Amérique latine et Nord	323 300	+ 14 400
dont fournisseurs été	62 300	+ 3 700
dont fournisseurs hiver	261 000	+ 10 700

Israël	12 000	+ 1 300
Espagne (péninsule)	15 000	+ 1 000
Maroc	5 000	+ 750
Portugal	1 500	+ 500
Méditerranée	33 500	+ 3 550

Afrique du Sud	19 000	+ 1 100
Kenya	7 500	+ 1 400
Tanzanie	1 200	+ 400
Afrique	27 700	+ 2 900

Nouvelle-Zélande	3 900	+ 50
Australie	10 500	+ 600
Océanie	14 400	+ 650

Total	398 900	+ 21 500
dont fournisseurs été	100 500	+ 7 200
dont fournisseurs hiver	298 400	+ 14 300

en vert : fournisseurs hiver | en italique : estimation | il manque le Guatemala et la République dominicaine | sources professionnelles, recensements officiels





HALLS, ENGAGÉ POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET RESPONSABLE.

Avec plus de 130 ans d'expérience dans l'industrie des produits frais, aujourd'hui Halls c'est :

- 1200 hectares d'avocats
- 300.000 clones par an des meilleures variétés
- 9 stations de conditionnement en Afrique du Sud qui emballent pour Halls
- 22 mûrisseries en Europe
- 28 000 tonnes d'avocats commercialisés
- Un centre de formation « l'AVOCADEMY » pour former les experts de demain

Ainsi, nous vous apportons plus de transparence, traçabilité et durabilité à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement.

Passionnés depuis 1890.

Pour en savoir plus, contactez nos équipes commerciales:

UK: +44 1892 723488 or eusales@hlhall.co.uk

France: +33 (0) 1 82 39 00 30 or ventes@hlhall.co.uk

Netherlands: +31 (0) 174 791 040 or info@hallsbv.nl

Spain: +34 (0) 653 734 003 or chris@hallsiberia.com

Germany: +49 (0) 1529 0044492 or info@hallsgermany.de

www.halls.co.za

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

HALLS IS A MEMBER OF THE HL HALL & SONS GROUP



La dynamique est aussi très forte au Maroc. Malheureusement, il est devenu très difficile de la quantifier. Elle émane en grande partie de petites structures de quelques hectares difficiles à tracer, mises en place à titre de complément de revenu par des petits producteurs peu technicisés et disposant d'un matériel végétal souvent de basse qualité. Le droit foncier marocain reste une contrainte forte et limite les possibilités de développement de structures d'envergure dans le pôle traditionnel de production situé sur la côte entre Kenitra et Larache. Il n'y aurait aujourd'hui pas plus de 20 à 25 structures de plus de 50 ha. La zone de Sidi Slimane, où se met en place une poignée d'exploitations dont l'unité est la centaine d'hectares, reste une exception. Les températures semblent néanmoins une contrainte, car cette zone nouvelle située à l'intérieur des terres ne bénéficie ni l'été ni l'hiver des effets tempérants du littoral.

...et plus encore en Amérique du Sud

La dynamique de croissance ne faiblit pas au Jalisco. Le verger de Hass compterait désormais environ 35 000 ha, dont 3 000 ha plantés pour la seule année 2019. Des surfaces de cultures traditionnelles sont reconverties en avocaterais dans le pôle traditionnel de production de Ciudad Guzmán. Par ailleurs, des vergers d'extension significative émergent dans de nouvelles zones, dont notamment l'Altos Sur (districts de la Barca et de Lagos de Morelos au nord-est de l'état, entre Guadalajara et Aguascalientes) et Valles et Sierra Occidental (district d'Ameca au nord de Ciudad Guzmán). La production devrait fortement progresser dans les années à venir, car les professionnels estiment qu'environ un tiers du verger a moins de cinq ans.

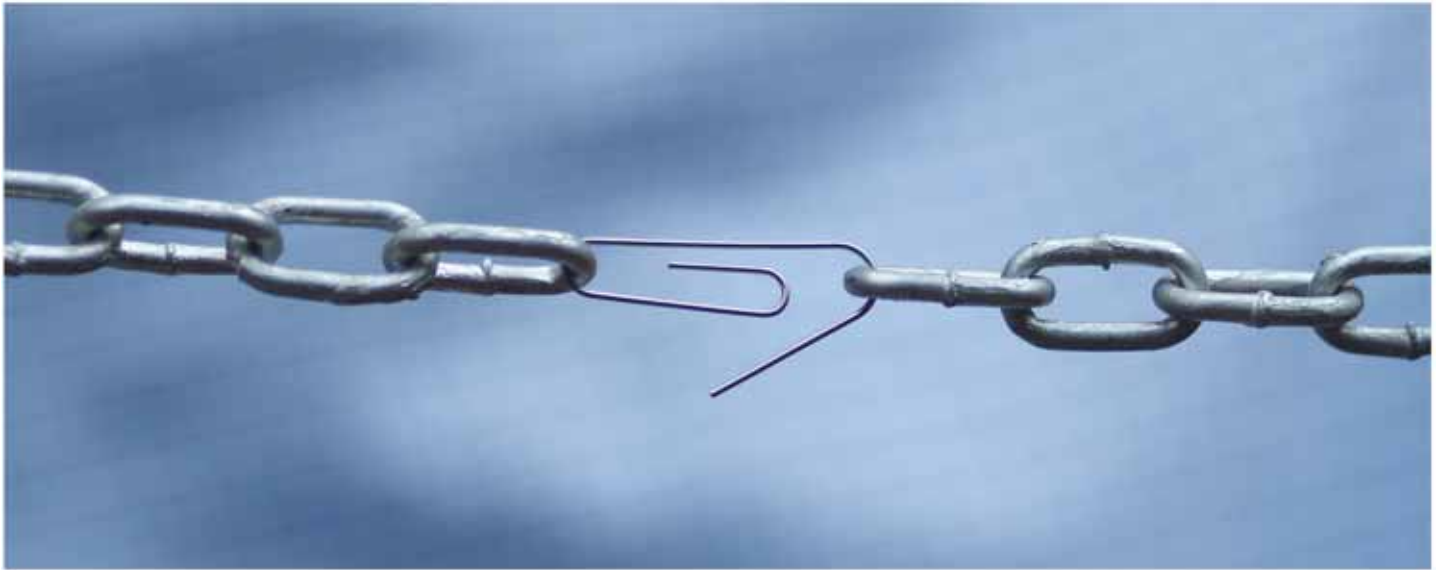


A l'inverse, un changement de tendance semble se confirmer au Michoacán. Pour la deuxième année consécutive, selon le recensement du ministère de l'Agriculture (impératif pour pouvoir accéder aux marchés export), le rythme de plantation n'affiche qu'un niveau modeste (environ 2 200 ha en 2020 et 1 150 ha en 2019), alors qu'il était en moyenne de 10 000 ha entre 2015 et 2018. La tendance baissière n'étonne personne, alors que les zones disposant de bonnes aptitudes au niveau pédoclimatiques sont de plus en plus difficiles à trouver et que les lois relatives à la protection de l'environnement sont de mieux en mieux respectées. En revanche, l'ampleur et la soudaineté de la baisse étonnent. En tout état de cause, il est important d'en savoir plus sur ce mouvement et son éventuelle pérennité, le Michoacán étant le principal artisan de la croissance du verger mondial.

La Colombie semble être en passe de prendre le relais du Michoacán et est dorénavant le pays au monde où le rythme de plantation est le plus élevé, et de loin. Les plantations auraient été de l'ordre de 10 000 ha ces douze à dix-huit derniers mois. Ainsi, l'extension du verger colombien de Hass serait d'environ 30 000 ha. Ce sont surtout et toujours les investissements étrangers qui sont à l'origine de cette expansion massive. Des groupes spécialisés dans l'avocat du Chili, du Pérou et d'Afrique du Sud, contribuent à fortement renforcer et professionnaliser cette jeune filière.

Le Chili est la seule région majeure alimentant le marché européen d'hiver où le verger ne progresse plus. Selon notre estimation, établie sur la base des données du cadastre et de contacts professionnels, les surfaces productives seraient de l'ordre de 26 000 ha (cf. fiche Chili dans ce numéro). Elles ne devraient guère évoluer à moyen terme, à moins d'un changement net des conditions climatiques et en particulier du niveau des précipitations. La croissance des surfaces, tangible dans certaines zones bien pourvues en eau (San Antonio dans la région V, zones disposant d'un microclimat adapté dans la région VI), n'a permis pour le moment que de compenser les arrachages ou les mises en sommeil de vergers, notamment dans la zone de Petorca/La Ligua et, plus récemment, dans certaines zones de la basse vallée de l'Aconcagua ■

Information... your weak link?



Reefer Trends is an independent news and information provider, financed exclusively by revenue from subscriptions.

First published in 2003, it provides a number of services for users along the reefer logistics chain: the Reefer Trends weekly charter market brief is the benchmark publication for the specialist reefer business – it tracks the charter market for reefer vessels, as well as fruit and banana production and market trends that influence charter market movement.

The weekly publication has close to 200 paying subscriber companies from 34 countries worldwide. The list of subscribers includes all the major reefer shipping companies and reefer box operators, the major charterers, reefer brokers, banana multi-nationals, the major banana exporters in Ecuador, Costa Rica, Panama and Colombia, terminal operators in the US and Europe, the world's leading shipping banks and broking houses

as well as trade associations, cargo interests and fruit importers on all continents. It is also circulated within the European Commission and the World Trade Organisation.

As well as the weekly Reefer Trends report it provides a separate online daily news service, covering developments in the global fruit, banana and logistics industries. The daily news is e-mailed direct to the desktops of several thousand subscribers worldwide.

Reefer Trends' consultancy clients include shipbuilding yards, banana majors, banks, brokers and equities analysts. Reefer Trends provides sector reports and forecasts for brokers and charterers. It has also acted as an expert witness in a chartering dispute.

For more information on subscriptions, please contact: info@reefertrends.com or visit www.reefertrends.com

reefer trends

Perspectives de la production mondiale d'avocat

Le Chili

Une industrie de pointe
face à de nouveaux défis



Contenu publié par l'Observatoire des marchés du CIRAD - Toute reproduction interdite

EUROPEAN MARKET— Overview

The avocado market is still running at two different paces. On the one hand the global Hass supply has kept levels higher than 2017. Indeed the main winter supplier—Chile—has maintained a steady supply rhythm exhibiting levels above 2017. Moreover Mexican deliveries have weighed on the market due to the arrival of delayed vessels. Only the Mediterranean sources (Spain/Israel) have continued to progress slowly keeping below 2016/2017. Lastly stable volumes from Colombia mainly small grades have completed the supply. Furthermore some batches (end of Chilean season) delayed volumes from Mexico (batches from Colombia) and the old accumulated stocks have exhibited heterogeneous quality. On the other hand the atmosphere in the market has remained sluggish while retailers have just fulfilled their programs: demand on the spot market has remained gloomy. Hence prices have remained low for the brands outside the retail sector and for fruits exhibiting quality issues. Clearances at competitive prices are done to try to erode the stocks whereas program prices (bulk of sales) have eased and remain similar to 2017. For green varieties volumes from Israel (Pinkerton Anad Fuerte) have remained stable while demand has slightly slowed down. Hence prices have eroded.

EU Reference Price—Hass grade 18

W01	W01 / W02	2018 / 2017
11.70 €/4 kg box	- 0.30 €	+ 2 %



EUROPEAN MARKET— Trend

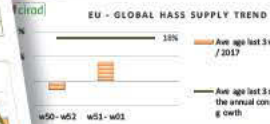
Global European supply—Detailed by sources

Origin	Grade	1st 3 weeks (2017/2018)	Description	Total supply 2017/18 (t/box)	Comparison with season 2016/17 (%)
Chile	Hass	+23%	Steady volumes, better looking ahead of others.	10 468 000	+22 %
Mexico	Hass	+57%	Increasing volumes due to late arrival of delayed vessels.	1 035 000	+7 %
Spain	Hass	-17%	Increasing volumes of Hass, but still below the previous season. Stable arrival of green varieties, but with some quality issues.	1 020 000	-6 %
Colombia	Hass	-	Functional structure of Hass and stable arrival of green varieties.	-	+23 %

Retail prices—FRANCE



Global European supply—w 01



LEVEL OF STOCKS

Accumulated stocks of all grades. Clearances at competitive prices.



EUROPEAN MARKET— Forecast

More involved in response to the demand market before shifting towards a softer context. Indeed, accumulated stocks should remain very high and a couple of weeks could be required in order to clear the market. Nevertheless, sales should improve progressively by the school holidays and, furthermore, Chilean season is raising ahead of schedule with an overall volume increase for the 2018/17. The main risk will be any delay in the Chilean season. In this context, the Chilean volumes should decline during the month of February 2018/17. However, this will not be sufficient to offset the loss of other Mediterranean sources. Indeed, only Spain is suffering from an off-season phenomenon and should exhibit a decrease by 20% compared to 2016/17 season.

Global European supply

Origin	Grade	Challenges
Chile	Hass	Slight rise ahead of schedule
Mexico	Hass	High quality of Hass, but still below the previous season. Stable arrival of green varieties, but with some quality issues.
Spain	Hass	Increasing volumes of Hass, but still below the previous season. Stable arrival of green varieties, but with some quality issues.
Colombia	Hass	Functional structure of Hass and stable arrival of green varieties.

Import prices in Europe (FOT)

Origin	Grade	Challenges
Chile	Hass	Slight rise ahead of schedule
Mexico	Hass	High quality of Hass, but still below the previous season. Stable arrival of green varieties, but with some quality issues.
Spain	Hass	Increasing volumes of Hass, but still below the previous season. Stable arrival of green varieties, but with some quality issues.
Colombia	Hass	Functional structure of Hass and stable arrival of green varieties.

Weekly avocado market report

Toutes les semaines, un suivi du marché européen complet pertinent

- Prix import détaillés par origine, variété et calibre
- Tendance de marché de la semaine
- Prévisions
- Approvisionnement



Prix de l'abonnement annuel : 1 000 €HT

(environ 48 numéros par an)

Expédié par email le vendredi

Contact : info@fruitrop.com

ou www.fruitrop.com/ciradshop/subscribe





Les fiches Pérou, Mexique, Californie et Chili de la collection « Perspectives de la production mondiale d'avocat », sont issues d'un partenariat entre le Hass Avocado Board et l'Observatoire des marchés du CIRAD.

L'équipe de rédaction tient à remercier tous les professionnels ayant contribué à la rédaction de ces profils pays.

Crédit photos fiche Chili : Carolina Dawson, Eric Imbert, Comité de Palta

Clause de non responsabilité : les opinions exprimées dans le présent document sont uniquement celles des auteurs et ne sauraient en aucune circonstance être considérées comme énonçant la position officielle du CIRAD et du HAB. Le contenu a été établi en toute bonne foi. Les auteurs ne peuvent toutefois garantir l'exhaustivité ou l'exactitude des informations fournies, ni que ces informations sont à jour, ou appropriées à des fins précises.

L'avocat au Chili

L'industrie chilienne de l'avocat, qui fut la première à ouvrir la voie du marché des États-Unis, est la troisième au monde avec des volumes exportés de l'ordre de 150 000 t par saison. Ses fondements reposent sur une grande capacité d'adaptation. Elle a su, tout d'abord, tirer le meilleur profit de conditions pédoclimatiques contraignantes grâce à un savoir-faire technique de haut vol, ayant fait école en Amérique latine. Puis elle est parvenue à se réinventer au niveau commercial quand le marché des États-Unis, autour duquel elle fut construite, s'est refermé. Depuis la dernière décennie, elle est confrontée à de nouveaux défis d'envergure avec l'apparition d'une sécheresse récurrente, qui a grandement éprouvé sa structure, et la montée progressive d'une concurrence forte, tant sur son nouveau cœur de marché européen qu'aux États-Unis. Sa force d'adaptation et la qualité post-récolte reconnue de sa production sont plus que jamais des atouts précieux.



Perspectives de la production mondiale d'avocat – LE CHILI

1

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

Historique

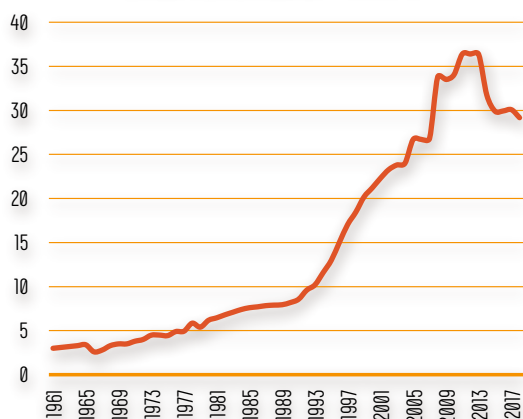
Une industrie construite autour du marché des États-Unis et dont les débouchés se sont diversifiés

L'avocatier n'est pas une plante autochtone. L'introduction de cette espèce au Chili n'est pas documentée, mais elle eut vraisemblablement lieu vers le début du XVII^e siècle, possiblement depuis la côte péruvienne via le réseau des missions franciscaines, qui ont largement contribué à la diffusion des races mexicaines sur toute la partie ouest de l'Amérique du Sud. Les premières plantations auraient été mises en place vers le milieu du XIX^e siècle dans la vallée de l'Aconcagua. Les premières introductions de matériel végétal amélioré californien commencèrent à la fin des années 1920 avec une vingtaine de variétés dont le Fuerte, à l'initiative du ministère de l'Agriculture puis d'un privé. C'est ce dernier, Don Roger Magdahl, qui initia leur propagation depuis sa pépinière du « Huerto California » à Quillota. C'est lui aussi qui fut le premier à introduire le Hass en 1944.

Durant les années 1960, l'État chilien mit en place une politique de développement d'un secteur fruitier d'exportation (Plan national fruitier – gouvernement Frei), visant à tirer profit des avantages comparatifs du pays que sont des atouts phytosanitaires, un climat méditerranéen et la capacité de produire en contre-saison des marchés des pays « riches » de l'hémisphère Nord. Pour cela, il s'est notamment appuyé sur le savoir-faire californien en la matière (accord de coopération entre universités du Chili et de Californie). Ce plan, et la politique économique libérale menée par la dictature Pinochet à partir de 1973, permirent l'émergence d'une industrie export de pomme et surtout de raisin durant la deuxième partie des années 1970. Le secteur avocatier resta de faible envergure, centré principalement sur les variétés locales et le Fuerte (respectivement baptisées localement « palta Chilena » et « palta Californiana »), avec pour unique débouché le marché intérieur jusqu'au milieu des années 1980 (verger d'environ 7 600 ha plantés).



Avocat - Chili - Surfaces
(en 000 hectares | sources : FAO, ODEPA)



Il commença lui aussi à s'orienter vers l'export à cette époque, la culture étant très complémentaire du raisin en termes de calendrier et le marché des États-Unis étant alors en plein essor grâce notamment aux actions de promotion mises en place par la *California Avocado Commission*. Le flux vers ce nouveau marché, d'environ 3 000 t lors de la première campagne export en 1985-1986, a rapidement crû. Les exportateurs chiliens et les opérateurs californiens ont choisi de coopérer en offrant, côté chilien, une production permettant de pallier l'absence de production locale de mi-septembre à mi-décembre et, côté californien, des réseaux de distribution bien établis. Ce marché s'est avéré très lucratif en l'absence de compétiteurs notables, les importations mexicaines restant alors interdites pour des raisons sanitaires. L'industrie chilienne a alors connu son âge d'or. Les plantations ont explosé, passant de 9 000 ha à plus de 20 000 ha durant la décennie 1990, de nombreux investisseurs issus ou non du monde agricole (parmi lesquels des groupes financiers) s'intéressant à la culture.

Le Chili en quelques chiffres :

- **Population** : 18.73 millions d'habitants en 2018
(source Banque mondiale)
- **RNB/habitant** : 14 670 USD/an
(source Banque mondiale, 2018)
- **Agriculture** : 3.6 % du PIB (industrie 30 %)
(source Banque mondiale, 2018)
- **Valeur des exportations agricoles** : 10.2 milliards USD
(source ODEPA, 2019)

Principaux fruits frais d'exportation :
(source ODEPA, 2019)

- **Cerise** : 1 474 millions USD
- **Raisin** : 1 248 millions USD
- **Pomme** : 620 millions USD
- **Myrtille** : 560 millions USD
- **Avocat** : 357 millions USD

Cette croissance rapide s'est accompagnée d'une révolution technique. Le centre de gravité de la filière s'est éloigné de l'océan, vers des zones au foncier bon marché, en développant un système de production original permettant de se préserver d'un risque de gel plus élevé : les plantations sont situées sur les contreforts pentus de la précordillère, à une altitude suffisante pour éviter le froid des bas-fonds et bénéficier d'un très bon ensoleillement. La haute densité a commencé à se généraliser, afin notamment d'accélérer le retour sur investissement. Le *Comité de Paltas*, organisme en charge de représenter la filière et de mettre en place des actions de promotion tant sur le marché international que local, a été créé en 1991. La manne que représentait le marché des États-Unis s'est faite encore plus intéressante à partir de 2002-2003 avec la mise en place du puissant programme de promotion du HAB sur le sol américain, puis d'un accord de libre-échange entre les deux pays (droits de douane nuls sous quota).



Le contexte a radicalement changé dans les années 2000, tant au niveau commercial que climatique. Les retours économiques se sont nettement dégradés, avec la montée en puissance d'une très forte concurrence mexicaine, pays idéalement situé pour servir les États-Unis (49 états non producteurs ouverts au Hass du Michoacán à partir de 2004). Par ailleurs, le climat est devenu adverse, avec un épisode de gel majeur en 2007 et l'apparition cette même année d'une sécheresse qui allait devenir récurrente toute la décennie suivante. Les professionnels ont opéré une reconversion commerciale réussie, en se recentrant sur deux marchés principaux. D'une part, les ventes locales ont été développées avec l'appui d'efforts de promotion importants du *Comité de Paltas*. D'autre part, le flux export a été progressivement réorienté vers l'Union européenne. Pour ancrer le Hass chilien sur ce marché stratégique, mais initialement moins rémunérateur que celui des États-Unis, une caisse de péréquation a été mise en place pour que les exportateurs s'orientent vers cette destination puissent toucher une compensation financière. Enfin, forts des atouts de leur production en termes de qualité post-récolte et phytosanitaire, les professionnels ont travaillé à l'ouverture d'un très large portefeuille de marchés de diversification de proximité ou lointains, notamment l'Argentine et la Chine pour ne citer que les plus importants. Pour autant, la sécheresse quasi structurelle qui s'est installée durant la décennie 2010 a contraint les professionnels à des arrachages ou des mises en dormance de surfaces importantes. Le verger, de plus de 35 000 ha au début de cette période, s'est stabilisé à 29 000 ha selon les derniers chiffres du cadastre, une partie de ces surfaces n'étant plus productives.

Localisation

Des contraintes climatiques structurantes

La répartition spatiale du verger obéit aux multiples contraintes climatiques présentes, liées à la géographie particulière de ce pays. Le Chili est une longue bande de terre de 4 300 km, s'étendant sur plus de 20° de latitude, étroite de 90 km à 440 km à ses extrêmes, cernée de frontières naturelles que sont le désert de l'Atacama au Nord, la Cordillère des Andes à l'Est, la Patagonie au Sud et le Pacifique à l'Ouest. Le pays dispose donc d'une grande diversité de climats, variant non seulement en fonction de la latitude mais aussi de la rapide élévation du relief d'Ouest en Est, des sommets de plus de 6 000 m se trouvant à une centaine de kilomètres de la côte. La présence en mer du courant froid de Humboldt joue aussi un rôle majeur, en limitant à la fois le niveau des températures et celui de la pluviométrie, en particulier du centre au nord du pays.

Les plantations d'avocat ont donc été réalisées dans les zones disposant d'un climat méditerranéen, qui permet de limiter les risques de gel, et dotées de ressources en eau de surface ou souterraine (vallées des fleuves descendant d'Est en Ouest depuis la Cordillère). Ces zones se concentrent dans la partie centrale du pays sur environ 500 km entre Vicuña au nord (centre nord de la région IV) et Peumo (nord de la région VI), généralement dans la « dépression intermédiaire » (partie située entre le cordon montagneux côtier et la Cordillère des Andes, à une altitude modeste comprise entre 300 et 850 m). Les températures sont tempérées près de la côte et plus extrêmes à l'intérieur des terres. A titre d'exemple, les minimales et maximales sont de 1 à 2°C et 30°C près de la mer à Valparaiso et de - 2 à - 3°C et 36 à 37°C à Santiago dans les terres.



Avocat – Chili – Caractéristiques climatiques

Caractéristiques	Zone côtière	Zone intérieure
Nombre d'heures où la température est >13°C	1 000-1 300	>1 400
Humidité	forte (40-90 %)	faible (25-80 %)
Risque de gel	faible	fort, hors zones de pente
Vent	moyen à fort	faible
Températures extrêmes	été : 10-26°C hiver : 2-18°C	été : 18-33°C hiver : 0-22°C
Pluviométrie	faible	très faible
Nébulosité	forte au printemps/été	absence
Récolte	tardive	précoce

Sources professionnelles





La vallée du fleuve Aconcagua est le principal pôle de production (environ 40 % des surfaces), les plantations étant présentes tant dans la moyenne vallée (Quillota, La Cruz, Ocoa) que dans la partie située plus en amont (San Felipe, Los Andes, Putaendo). Cette zone historique de production jouit d'un bon approvisionnement en eau de qualité et est réputée comme l'une des meilleures du pays.

La vallée des fleuves Maipo et Mapocho vient en deuxième position (environ 25 % des surfaces). Les températures sont assez extrêmes dans la zone de Talagante/Melipilla, et beaucoup plus tempérées dans la partie côtière (San Antonio), sujette en revanche à une forte nébulosité. Par ailleurs, la salinité des eaux de ces deux fleuves est élevée (en particulier celles du Mapocho).

La région IV vient en 3^e position, avec environ 15 % des surfaces (vallées des fleuves Elqui, Limarí et Choapa). La présence d'infrastructures hydriques d'importance sur les fleuves Elqui et Limarí permet de pallier un niveau de précipitations très limité et un climat chaud. La région de La Ligua/Petorca, autrefois de grande importance, a dramatiquement décliné faute de ressources suffisantes en eau d'irrigation (absence d'infrastructures de retenue, faible débit des fleuves, dont la source est trop basse pour bénéficier de la fonte des neiges).

La région VI représenterait un peu moins de 10 % des surfaces. Si cette zone dispose d'atouts en termes de disponibilité en eau, grâce à une pluviométrie plus généreuse, à la présence du fleuve Cachapoal et du barrage de retenue de Rapel, les zones disposant d'un climat propice à l'avocat sont limitées car le risque de gel est important.

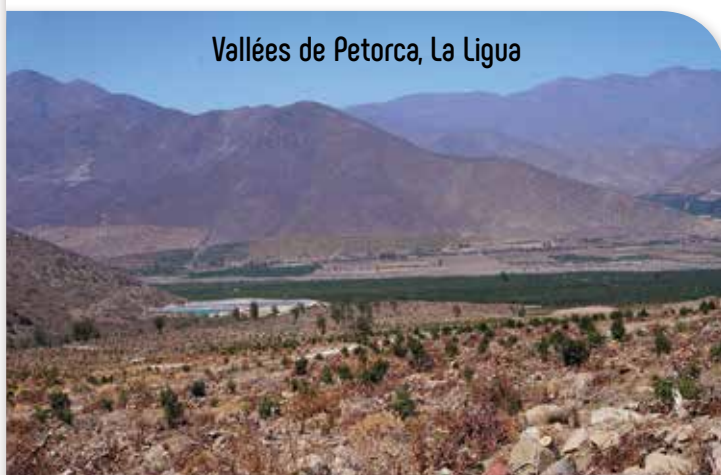


Salinité

L'avocat au Chili

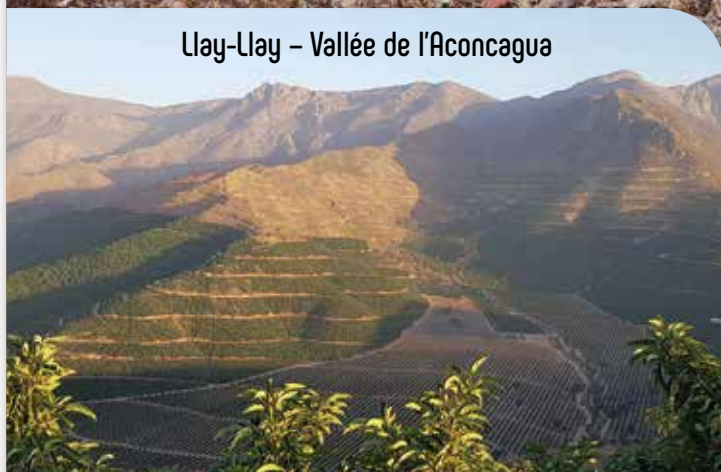
Un verger d'environ 29 000 ha

 Zones de production
(source : ODEPA/CIREN 2017-2018)



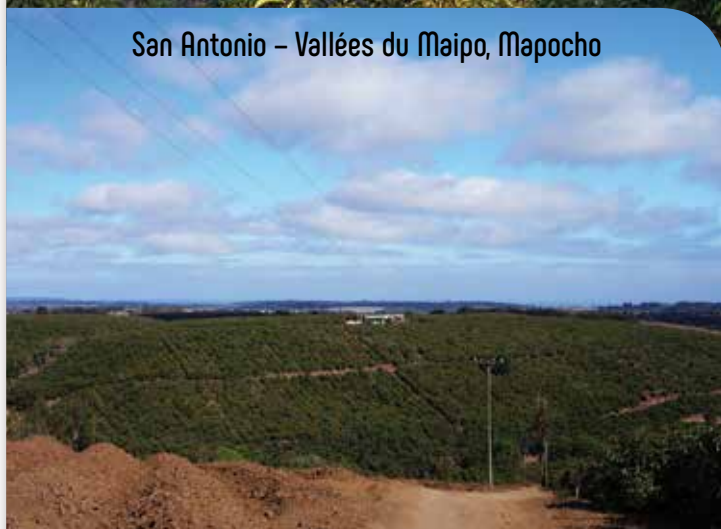
Vallées de Petorca, La Ligua

Vallées d'Elqui, Limari, Choapa : 3 983 ha
(Région IV)



Llay-Llay – Vallée de l'Aconcagua

Vallées de Petorca, La Ligua : 4 807 ha
(Région V)



San Antonio – Vallées du Maipo, Mapocho

Vallée de l'Aconcagua : 11 922 ha
(Région V)

Vallées du Maipo, Mapocho : 6 719 ha
(Région métropolitaine et Région V)

Vallée de Cachapoal : 1 169 ha
(Région VI)

Avocat – Chili – Verger par région

Régions	Zones	Verger 2017-18 cadastre (ha)	Verger 2020 estimation (ha)	Pluviométrie (mm)	Climat Koppen
Région IV		3 983	3 400	80	Bsk/Bwk
Vallée du fleuve Elqui	Vicuña	362	300	80	Bwk
Vallée du fleuve Limari	Ovalle	1 998	1 800	80	Bsk
Vallée du fleuve Choapa	Illapel	1 623	1 300	80	Bsk
Région V		16 729	13 000	200/430	Bsk/Csc
Vallée de La Ligua/Petorca		4 807	2 500	200/250	Bsk
Vallée de l'Aconcagua		11 922	10 500		
	Quillota/Marga Marga	7 743	6 000	380/430	Csc
	San Felipe/Andes	4 179	4 500	200/250	Bsk
Régions V/VI					
Vallée du Maipo/Mapocho		6 835	7 500	440/460	Csa
	Talagante/Melipilla/Maipo	4 492	4 000	440	Csa
	San Antonio	2 343	3 500	450	Csa
Région VI		1 356	2 500		
Vallée du Cachapoal	Peumo	1 169		960	Csb
Total		28 903	26 400		

Sources : CIREN, professionnels

Classe Koppen :

- Bwk** = climat désertique, avec température moyenne <18°C
- Bsk** = climat semi-aride, avec température moyenne <18°C
- Csc** = climat tempéré chaud avec été sec, court et frais
- Csa** = climat tempéré chaud avec été sec et chaud
- Csb** = climat tempéré chaud avec été sec et tempéré



Perspectives de la production mondiale d'avocat – LE CHILI

Système de production

Le système de production est d'un haut niveau technique, en réponse aux contraintes pédoclimatiques assez fortes : gestion de pointe de l'eau, utilisation de la haute densité ou de la scarification annulaire pour accroître la productivité, etc. Le niveau de formation du personnel en charge des vergers et celui des conseillers techniques est élevé, notamment grâce aux formations agricoles de référence assurées par les universités du pays, qui figurent parmi les meilleures d'Amérique latine (Pontificia Universidad Católica de Chile, Universidad de Chile, etc.). Ce système est aussi doublement singulier de par l'installation des plantations sur les pentes de la précordillère et les densités de plantation élevées utilisées.

Sur les pentes parfois abruptes de la précordillère

On ne voit des plantations de grande envergure sur des pentes aussi abruptes dans nulle autre région du monde ! Ce système de production original a été imaginé en s'inspirant du modèle californien, lors du boom de la filière des années 1990. Les terres des basses vallées étaient alors déjà mises en valeur ou très chères, mais du foncier bon marché était encore disponible dans les parties situées plus en amont, au relief beaucoup plus marqué. Il fallait aussi pouvoir s'affranchir du risque de gel, bien plus présent dans ces zones plus éloignées de la mer. Pour cela, les plantations sont mises en place à mi-pente, en évitant les fonds de vallée exposés au gel par rayonnement (accumulation d'air froid, plus lourd, dans les parties basses). Par ailleurs, les rangs sont orientés dans le sens de la pente, afin que cet air froid puisse descendre et ne pas rester dans les zones de plantation. Les faces collinaires exposées au Nord, qui bénéficient de la meilleure exposition dans l'hémisphère Sud, sont privilégiées. Les plantations sont en règle générale réalisées sur billons, afin de disposer d'une hauteur de terre plus importante car les sols de ces collines sont en général très peu profonds. Ce système permet d'accroître l'accumulation thermique (1 300 à 1 800 heures au-dessus de 13°C dans les vergers situés dans les parties hautes contre 1 000 à 1 300 heures en fond de vallée) et donc de raccourcir le cycle de production. Selon une estimation professionnelle, 90 % du verger serait implanté sur des pentes supérieures à 10 %, le pendage pouvant aller jusqu'à 60°.



Scarification annulaire



Les densités de plantation les plus élevées au monde

De 800, 1 100 ou voire même 1 600 pieds/hectare, les densités de plantation au Chili donnent le vertige et sont là encore quasi uniques au monde ! Ce choix technique permet d'obtenir des retours sur investissement plus rapides, avec une première petite production dès deux ans et des rendements de 12 à 14 t/ha dès la troisième année. Il est particulièrement bien adapté aux plantations sur collines. Ce système exige de contrôler la taille des arbres, et la faible profondeur des sols collinaires, associée à la forte concurrence entre individus, contribue naturellement à limiter leur vigueur. La taille est néanmoins impérative et l'usage de régulateurs de croissance courant. La hauteur limitée des arbres permet de récolter sans échelle, point crucial pour la sécurité du personnel dans les zones de fort pendage. Ce système n'est possible que dans la mesure où la pression sanitaire est très limitée, les traitements étant très difficiles à réaliser faute d'espace entre les rangs. Des surfaces significatives de vergers restent conduites avec des densités plus classiques (de l'ordre de 550 pieds/ha). Dans une bonne partie de ces systèmes, les producteurs ont recours à des porte-greffes clonaux et à une scarification annulaire d'une des charpentières (en fonction de l'état de l'arbre) afin d'accroître la productivité.



Sols : un manque de porosité limitant

Schématiquement, deux grands types de sols sont présents au Chili. Les alfisols d'origine alluviale couvrent les parties basses des vallées. Ils sont généralement assez profonds, alcalins et pauvres en matière organique. Les sols des parties pentues sont différents. Ils sont généralement d'origine granitique ou basaltique (Maicillo), argileux, pauvres en matière organique et souvent caillouteux. Leur profondeur est variable mais souvent faible (de 30 cm à 1.50 m). Globalement, les textures fines et le manque de porosité de ces sols sont des facteurs limitants. Certaines plantations sont faites sur billons, pour augmenter la profondeur utile des sols.

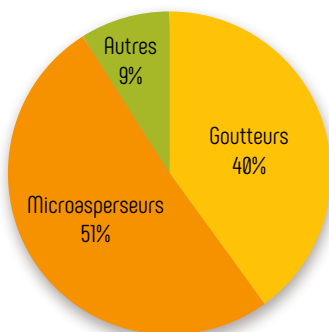
Eau et irrigation : une ressource contrainte dans certaines zones, mais en général d'assez bonne qualité

Le recours à l'irrigation est impératif, compte tenu du niveau insuffisant de la pluviométrie : de 450 mm à moins de 100 mm du sud au nord du cœur de la zone avocatière lors d'une année pluviométrique normale. Par ailleurs, elle est centrée sur la période hivernale d'avril à octobre, avec un pic de mai à août. Les besoins sont donc variables en fonction des régions, l'évapotranspiration pouvant être comprise entre 750 mm sur la côte dans la région VI et 2 000 mm dans la vallée de Elqui au climat semi-aride (région IV). Ils évoluent donc dans une large fourchette allant de 5 000 à 14 000 m³/ha (7 000 à 9 000 m³/ha dans la majeure partie des grandes zones de production de la région V).

Compte tenu de la faiblesse des disponibilités en eau, les systèmes d'irrigation utilisés sont d'un très bon niveau technique, généralement par micro-asperseurs couplés à des systèmes de mesure de l'humidité des sols. Une bonne gestion de l'irrigation est primordiale afin d'éviter les problèmes d'asphyxie racinaire, vu la faible porosité des sols. L'eau est pompée dans les fleuves et/ou les nappes souterraines (puits d'une profondeur variable). Certains producteurs importants se sont équipés de réservoirs. Les eaux d'irrigation sont de qualité variable, en fonction de la zone de captage. Les problèmes de salinité sont importants dans les eaux des fleuves Maipo et Mapocho, qui traversent en amont des zones riches en roches sédimento-volcaniques du jurassique, chargées en sels. Les eaux des autres fleuves sont généralement d'assez bonne qualité. Elle va toutefois en se détériorant, notamment dans les basses vallées.

Avocat - Chili - Systèmes d'irrigation

(source : CIREN 2017-2018)



Perspectives de la production mondiale d'avocat – LE CHILI

9



L'eau agricole : un problème de fond, devenu un problème de société dans la région de La Ligua/Petorca

La disponibilité en eau agricole est un problème récurrent. Si la ressource hydrique est abondante à l'échelle du pays, certaines zones au climat propice à l'agriculture sont mal dotées. Tout, d'abord, la pluviométrie est faible, de 450 mm à moins de 100 mm dans la plupart des zones avocatières, à l'exception de la région VI. La saison pluvieuse tombe par ailleurs à une période de faible besoin dans le cycle végétatif. La principale ressource hydrique du centre au nord du pays est l'eau issue de l'énorme réservoir que représente la fonte des neiges de la Cordillère, qui vient alimenter les nappes phréatiques et les fleuves qui descendent de celle-ci et traversent le pays d'Est en Ouest. Toutefois, leur débit est très variable : les fleuves dont la zone de captage est située en altitude bénéficient davantage de la manne neigeuse que ceux dont la source est plus basse (fleuves Petorca et La Ligua notamment). Par ailleurs, le déficit d'investissements de l'État dans des infrastructures d'accumulation est patent, malgré le caractère structurel du problème et les ressources neigeuses disponibles en altitude. Seule la région IV est équipée, les projets d'ouvrages, existants parfois de longue date dans les autres régions, n'ayant jamais été réalisés (alors que certains ont pourtant été votés). La sécheresse, quasi ininterrompue depuis le début de la décennie 2010 et qui a culminé en 2019, a encore aggravé la situation.

Le politique de l'État en matière de gestion de l'eau est une autre composante du problème. La politique d'inspiration ultra libérale menée durant la dictature Pinochet à partir des années 1970 a conduit à une marchandisation de l'eau, les droits d'usage étant déconnectés de la propriété foncière et pouvant être vendus sur un marché non régulé. L'absence d'une

gestion rigoureuse de l'État a conduit à une sur-attribution de ces droits, à leur concentration et à des exploitations illégales de la ressource.

L'usage de l'eau est devenu un sujet polémique, en particulier dans certaines zones rurales ou semi-urbanisées sous-dotées (La Ligua/Petorca en particulier) où l'approvisionnement en eau de la population pose problème. Dans ce contexte, l'agriculture, et en premier lieu l'avocat, production leader de la zone, a été montrée du doigt, même si d'autres secteurs économiques comme celui très puissant de l'exploitation minière sont aussi de gros consommateurs. Pourtant, une politique de contrôle plus stricte de l'utilisation des allocations d'eau est désormais en place dans les zones sous tension et va progressivement entrer en vigueur dans toutes les régions du pays (respect des quotas, redistribution des droits non utilisés). Par ailleurs, les professionnels de la filière avocat ont réduit drastiquement les surfaces en culture, en procédant à des arrachages ou des mises en dormance de plantations. Ainsi, il ne resterait aujourd'hui qu'environ 2 500 ha en production sur les 8 700 ha recensés dans la zone de Petorca/La Ligua lors du recensement de 2007. Ceux disposant de moyens financiers suffisants ont fait évoluer leur système de production afin de réduire et d'optimiser l'usage de l'eau. En revanche, l'État ne respecte pas ses prérogatives en ne réalisant pas les travaux d'infrastructures nécessaires pour garantir à la population un niveau d'approvisionnement en eau décent (retenues d'eau en amont, creusement de puits, etc.). Il met par là même en péril le secteur avocater, seul secteur économique d'importance de la zone.



Un statut phytosanitaire privilégié

La pression des maladies et ravageurs est très faible dans cette « île phytosanitaire » grâce, d'une part, à son climat sec et, d'autre part, à la présence de barrières naturelles telles que la Cordillère à l'Est, le désert de l'Atacama au Nord et l'océan Pacifique à l'Ouest, qui la préservent de l'arrivée d'espèces invasives.

Les principaux ravageurs présents sont les araignées rouges (*Oligonychus yothersi* et *Oligonychus punicae*), plusieurs espèces de thrips (*Frankliniella australis*, *Frankliniella gemina*, *Frankliniella occidentalis*) et une cochenille (*Pseudococcus maritimus*). Leur gestion est généralement réalisée via des produits naturels (huiles, soufre, savon) et la lutte intégrée. Les pesticides de synthèse ne sont utilisés que dans les rares cas d'infestation grave. Le pays est indemne de mouche des fruits depuis 1995, statut lui ouvrant de nombreux marchés sans protocole sanitaire. Un organisme d'État, le SAG, est en charge de maintenir ce statut (contrôle des points d'entrée, réseau de piégeage pour détecter à un stade précoce les éventuelles infestations, etc.).

Les maladies de l'avocatier sont également rares. Le *Phytophthora* est présent dans le sol, mais peu virulent dans la très grande majorité des zones de production au climat très sec. Certains spécialistes évoquent aussi le rôle protecteur que jouerait le cuivre, qui serait naturellement présent dans les eaux d'irrigation. En effet, le Chili est le premier producteur mondial de ce métal, qui est la principale ressource économique du pays. Les autres problèmes fongiques sont eux aussi très limités : présence ponctuelle de chancre (*Dothiorella* spp), de pourriture radiculaire (*Cylindrocarpon destructans*), cas d'antracnose les rares années très arrosées.



Perspectives de la production mondiale d'avocat – LE CHILI

11



Variétés et calendrier : un large calendrier, grâce à une grande diversité climatique

Introduit dans les années 1940, le Hass représente la presque totalité des surfaces plantées dans le pays. Les variétés similaires au Hass (précoces comme Carmen et Maluma ou tardives comme le Lamb), qui permettent d'élargir la fenêtre de production, ne présentent pas d'intérêt particulier. En effet, le calendrier de production du Hass couvre déjà une large période, de début août à début avril, grâce à l'hétérogénéité de répartition des vergers en termes d'altitude et de latitude. Les zones situées le plus à l'intérieur des terres et en altitude sont les plus précoces, les zones côtières étant les plus tardives (maturité jusqu'à 55 jours plus tardive sur la côte que dans les vallées moyennes à hautes). Par ailleurs, les vergers des zones plus chaudes du nord du pays sont plus précoces que ceux du sud.

Le reste du verger est composé d'une large palette variétale. On trouve principalement l'Edranol (5 % des surfaces) et, dans une moindre mesure, le Zutano ou le Fuerte, essentiellement utilisés comme pollinisateurs du Hass. Les nombreuses variétés chiliennes, prépondérantes dans les années 1970, sont aujourd'hui très minoritaires et destinées au marché local. La principale d'entre elles, Negra de la Cruz, représenterait à peine 2 % des surfaces. Quelques essais en GEM sont en cours, mais restent également marginaux.

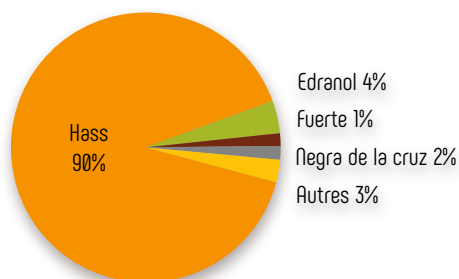
Le porte-greffe dominant est le Mexicola. Toutefois, l'emploi d'autres variétés plus résistantes à la salinité (issues de race an-

tillaise ou Nabal) est courant dans les zones irriguées par les eaux des fleuves Maipo et Mapocho et tendrait à se développer aussi dans certaines plantations de la vallée de l'Aconcagua. Le recours aux porte-greffes clonaux reste assez limité, hors replantation. Le coût unitaire élevé des plants clonaux (supérieur à 10 USD/plant contre 3 à 4 USD/plant pour les traditionnels) et leur atout en termes de vigueur est un handicap dans les systèmes à haute densité courants dans le pays.

La plupart des producteurs importants disposent de leurs propres pépinières et produisent des plants certifiés.

Avocat - Chili - Variétés présentes

(source : CIREN 2017-2018)



Avocat – Chili – Calendrier de production par région et zone de production

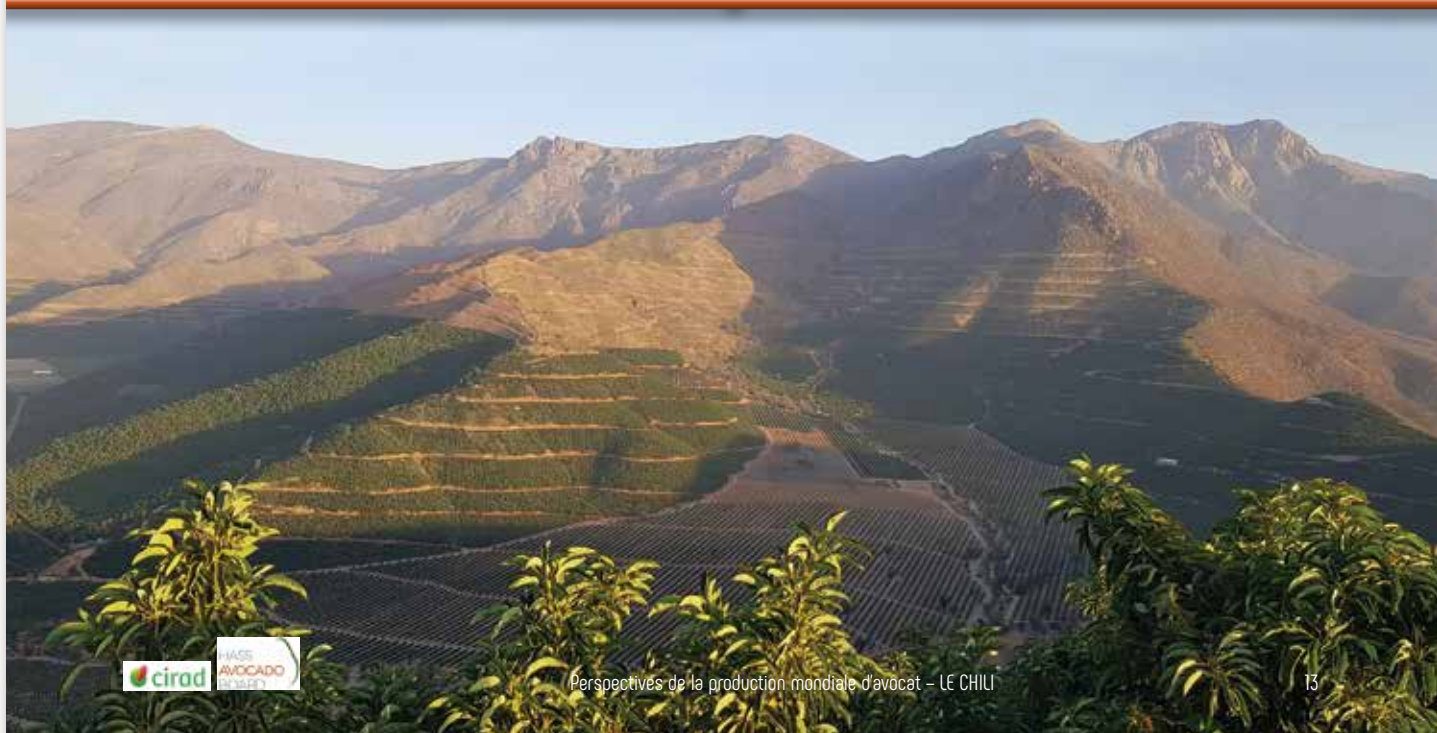
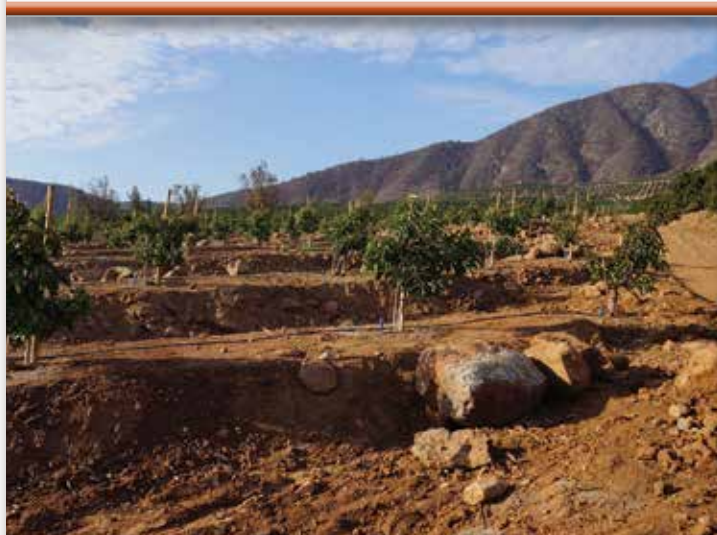
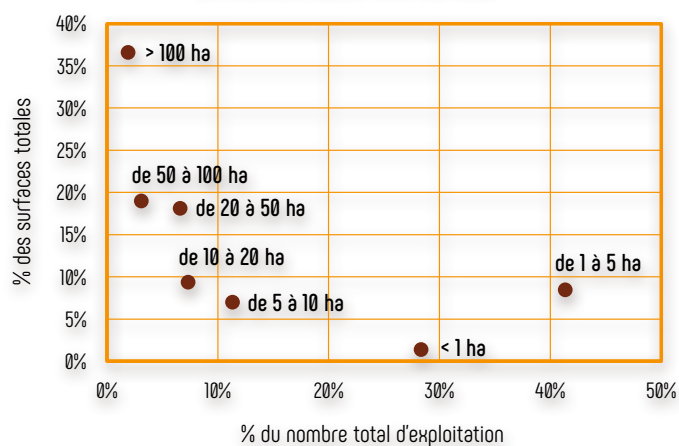
	Région	Zone	Nombre d'heures >13°C	Potentiel de calibrage
TRÈS PRÉCOCES	Région IV	Vicuña, haute vallée des fleuves Choapa et Illapel	>1 800	moyen à grand
Début de récolte juin/juillet	Région V	Petorca, haute vallée de l'Aconcagua		
PRÉCOCES	Région IV	Ovalle	1 400 à 1 700	grand
Début de récolte mi-juillet/août	Région V	Cabildo, Panquehue, Llay Llay		
	Région Métropolitaine	Maria Pinto		
MOYENNE SAISON - TARDIVES	Région IV	Illapel, Paloma	1 100 à 1 300	moyen
Fin août	Région V	La Ligua, Quillota, Limache		
	Région Métropolitaine	Melipilla		
	Région VI	Peumo, Rapel		
TRÈS TARDIVES	Région IV	La Serena	900 à 1 000	moyen à petit
Fin octobre	Région V	Santo Domingo		

d'après F. Gardiazabal

Structure de production : des exploitations moyennes à grandes

Le secteur compte près de 2 700 producteurs d'avocat selon les derniers recensements agricoles disponibles (2017-2018). Les exploitations sont moyennes à grandes : 75 % de la surface totale du verger se concentre dans les structures disposant de plus de 10 ha (dont 56 % de la surface totale du verger dans celles de plus de 50 ha). Les petits producteurs disposant de moins de 5 ha sont nombreux (70 % des effectifs), mais ils ne représentent que moins de 10 % des surfaces totales.

Avocat - Chili - Nombre d'exploitations par taille
(en % du total | source : CIREN 2017-2018)



Perspectives de la production mondiale d'avocat - LE CHILI

13

Rendement : une diversité marquée

On estime le rendement moyen à l'échelle nationale à 11 tonnes/ha, avec des extrêmes marqués qui varient selon le système de production et la qualité pédoclimatique du lieu. Les petits producteurs faiblement technicisés ont des rendements bas, de l'ordre de 6 à 8 tonnes/ha, tandis que les rendements des vergers hautement technicisés se situent en moyenne autour de 15 à 17 tonnes/ha, dans des conditions favorables de production, et peuvent atteindre en pointe jusqu'à 20 à 25 tonnes/ha. En revanche, malgré une bonne conduite, les rendements plafonnent de 10 à 13 tonnes/ha dans les vergers où l'eau a une salinité élevée. L'effet d'alternance est marqué, notamment dans les vergers conduits en haute densité et dans ceux des zones tardives.



Des coûts de production parmi les plus élevés d'Amérique latine

Les coûts de production sont homogènes entre régions, mais varient fortement selon l'altitude du verger. Ils vont de 8 000 à 9 000 USD/ha dans les vallées basses et peuvent atteindre jusqu'à 12 000 voire 13 000 USD/ha dans les zones les plus escarpées. Ils sont ainsi sensiblement supérieurs à ceux des autres pays sud-américains comme le Pérou, le Mexique et la Colombie. Grâce aux conditions phytosanitaires favorables et à la gratuité de l'eau (hors achat éventuel de droits d'accès et traitement de désalinisation si besoin), les deux principaux postes de coût sont l'énergie nécessaire au pompage (environ 800 à 900 USD supplémentaires par 100 mètres de dénivelé, soit jusqu'à 4 000 USD) et la main d'œuvre. Le coût de ce dernier poste est en progression et est de l'ordre de 25 à 30 USD/jour ou 440 USD/mois charges comprises. Les salaires minimums fixés par l'État sont révisés régulièrement et sont en progression. Le problème de disponibilité en main d'œuvre, lié à la concurrence d'autres secteurs économiques plus rémunérateurs comme la mine ou la construction, est moins saillant que par le passé. D'une part, la gestion du personnel a été améliorée avec la mise en place de synergies avec d'autres cultures au calendrier de production complémentaire, permettant ainsi d'occuper de manière permanente le personnel notamment en station d'emballage. D'autre part, le recours à l'immigration a été notable, en particulier en provenance du Pérou et de la Bolivie depuis les années 2010. Cependant, l'absence d'une réelle politique d'accueil de la main d'œuvre étrangère pose question quant à sa pérennité. Les plus gros producteurs font appel à des prestataires pour la récolte et parfois aussi pour la taille et l'entretien des systèmes d'irrigation.

Débouchés

Une grande adaptabilité commerciale, liée à la qualité de la production

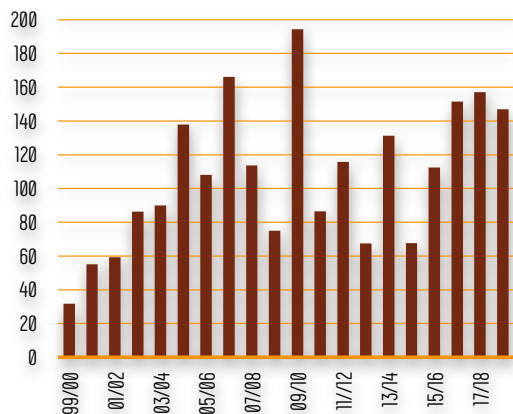
La quasi-totalité de la production est destinée à la consommation en frais, à l'export ou localement. Le débouché industriel est presque inexistant car le très bon niveau sanitaire de la production lié au climat sec permet de limiter les écarts de triage, les fruits ayant un problème cosmétique se commercialisant sans difficulté sur le marché national.

Le secteur export s'est construit dans une logique d'alimentation du marché des États-Unis, très tôt travaillé conjointement par le *Comité de Paltas* et l'Association des producteurs californiens au niveau marketing. Les volumes ont décollé de manière exemplaire à la fin des années 1990, passant de moins de 20 000 t en 1997-1998 à près de 200 000 t en 2009-2010. Cependant, la montée fulgurante de la concurrence mexicaine aux États-Unis et une météorologie adverse ont changé la donne. Les exportations toutes destinations confondues, en chute libre durant toute la première partie de la décennie 2010 (oscillant entre 70 000 et 130 000 t par saison), sont remontées autour de 150 000 t ces dernières saisons. L'Union européenne, initialement marché de diversification car moins rémunérateur et plus difficile à travailler (atmosphère contrô-

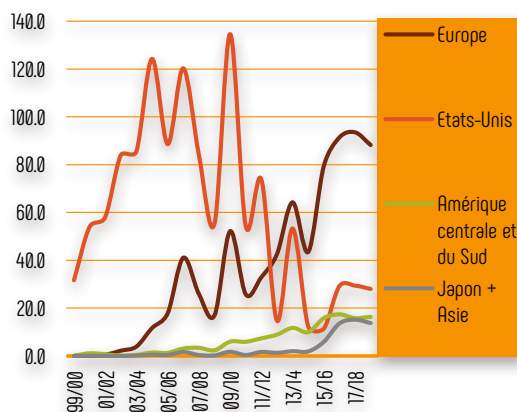
lée obligatoire pour étendre la durée de vie à 45 jours), est devenue la première destination de l'avocat chilien depuis la campagne 2012-2013 (environ 60 % des envois). Le Chili est aujourd'hui le premier fournisseur du marché communautaire durant la saison d'hiver, avec des volumes de l'ordre de 90 000 t ces dernières saisons. Les États-Unis restent un débouché important, mais les volumes plafonnent à un peu moins de 30 000 tonnes ces dernières années, commercialisées principalement sur une courte période en tout début de saison (août-septembre) avant la montée en puissance de la production du Michoacán. Grâce à l'excellent statut phytosanitaire du pays et aux très bonnes qualités post-récolte de la production, les exportateurs chiliens ont développé un très large portefeuille de pays clients, tant au niveau régional que vers des destinations plus lointaines. Les exportations vers les marchés voisins d'Amérique latine se sont sensiblement développées : 16 000 à 17 000 t par saison, essentiellement destinées à l'Argentine devenue le troisième débouché export du pays en volume. Les efforts ont porté sur l'Asie ces dernières années, avec des volumes en croissance qui ont atteint 15 000 t en 2017-2018, surtout destinées au marché chinois ouvert en 2014.



Avocat - Chili - Exportations globales
(en 000 tonnes | source : douanes chiliennes)



Avocat - Chili - Exportations par destination
(en 000 tonnes | source : douanes chiliennes)



Le marché national chilien est désormais un débouché majeur de la production. On estime de 30 à 35 % la part de la production qui est destinée à la consommation locale, soit un record pour les fruits d'exportation chiliens. Son importance est devenue capitale vers les années 2010, période durant laquelle les producteurs chiliens ont dû faire face à la contraction des exportations vers les États-Unis. Les campagnes de promotion menées par le *Comité de Paltas* ont fortement contribué à son développement (animations en magasins, instauration d'un « día de la palta », etc.). Produit de base de l'alimentation locale, parmi les favoris à l'heure du goûter (tartine de pain à l'avocat ou au fromage), l'avocat est le produit d'appel emblématique de la GMS chilienne,



qui le propose en vrac ou en filets à des prix qui peuvent aller, pour le vrac, de 3 800 pesos/kg (soit 4.60 USD/kg) jusqu'à 5 000 pesos/kg (6 USD/kg) et 2 800 pesos/kg pour le filet (3.5 USD/kg). Ainsi, ce débouché hautement rémunérateur est, à certaines périodes, en concurrence directe avec les marchés d'exportation. La production locale est complétée par de l'import en provenance du Mexique et du Pérou en période de contre-saison, portant la dynamique consommation chilienne à plus de 7 kg/habitant. L'élasticité de la consommation liée au prix reste importante, ainsi que la rentabilité sur le segment du détail : le marché local reste donc vraisemblablement un réservoir de consommation encore sous-exploité.

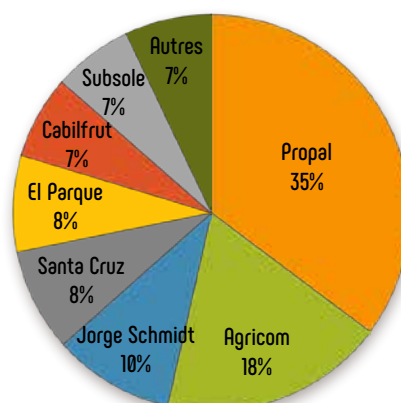


Acteurs

Un secteur export très concentré

Le secteur export est très concentré, les cinq premiers opérateurs réalisant à eux seuls 80 % des volumes. Propal est largement le premier opérateur du pays, suivi par Agricom et Jorge Schmidt, acteur qui a connu une ascension fulgurante ces dernières années (ses volumes ont doublé en l'espace de quatre saisons). Plus loin, on trouve Santa Cruz, El Parque et Cabilfrut.

Avocat - Chili - Principaux exportateurs en 2018-2019



Avocat – Chili – Logistique maritime

Principales lignes maritimes	Marché	Port de départ	Port d'arrivée	Temps de transport
Maersk	Asie	San Antonio	Hong Kong	26 jours
		San Antonio	Shanghai	36 jours
	Europe	Valparaiso	Philadelphie	17 jours
		San Antonio	Anvers	22 jours
		San Antonio	Rotterdam	24 jours
		San Antonio	Hambourg	27 jours
Hapag-Lloyd	Asie	Valparaiso	Hong Kong	22 jours <i>Cherry Express</i>
		Valparaiso	Shanghai	27 jours <i>Cherry Express</i>
	Europe	San Antonio	Rotterdam	25 jours
		San Antonio	Hambourg	29 jours
		San Antonio	Anvers	31 jours
CMA CGM	États-Unis	San Antonio	Ensenada (Californie)	-
	Europe	San Antonio	Hambourg	28 jours
		San Antonio	Anvers	31 jours
Hamburg Süd	États-Unis	San Antonio	Los Angeles	28 jours
		San Antonio	Londres	25 jours
	Europe	San Antonio	Anvers	22 jours
		San Antonio	Hambourg	27 jours
		San Antonio	Londres	25 jours

Logistique

La plupart des marchandises sont acheminées par route jusqu'aux ports de Valparaiso et de San Antonio, qui sont situés à proximité des zones de production (2 heures de route au maximum entre les zones de production et les ports) et qui disposent d'un poste d'inspection du SAG-USDA. L'atmosphère contrôlée est systématiquement utilisée pour toutes les destinations. Le coût du fret est de l'ordre de 7 000 à 7 500 USD/conteneur pour toutes les destinations (atmosphère contrôlée comprise).



Perspectives

Méthodologie

Nous avons croisé deux approches : l'une quantitative, basée sur l'exploitation des données de recensement du CIREN, et l'autre qualitative, utilisant les informations recueillies auprès des professionnels. Les informations recueillies nous ont permis de cerner et d'analyser les différentes variables influant sur l'évolution des surfaces en culture et de la productivité. Nous avons ensuite sélectionné les hypothèses les plus pertinentes pour construire un scénario d'évolution à l'horizon 2025. Nous avons choisi une approche par vallées de production, les contraintes étant très variables d'une zone à l'autre, notamment au niveau des disponibilités en eau.

1. Estimation de l'évolution des surfaces

1.1. Taille du verger en 2020

Une première étape a été d'estimer la taille effective du verger en 2020. Si les données de recensement du CIREN sont très précises au niveau géographique, elles datent en revanche de 2018 pour la région IV et la région VI et de 2017 pour la région Métropolitaine et celle de Valparaiso, alors que des évolutions importantes ont eu lieu ces dernières années. Pour réaliser cette estimation, nous avons choisi de prolonger la tendance connue entre les deux derniers recensements et de moduler ce résultat en fonction des dires des professionnels.

Les résultats figurent dans le tableau ci-dessous. Ils ont été utilisés dans la partie « Localisation » (cf. page 7).

Avocat – Chili – Verger par région	
Zones de production	Verger 2020 estimation (ha)
Région IV	3 400
Vallée du fleuve Elqui (Vicuña)	300
Vallée du fleuve Limari (Ovalle)	1 800
Vallée du fleuve Choapa (Illapel)	1 300
Région V	13 000
Vallée de La Ligua/Petorca	2 500
Vallée de l'Aconcagua	10 500
<i>Quillota/Marga Marga</i>	6 000
<i>San Felipe/Andes</i>	4 500
Régions V/VI	7 500
Vallée du Maipo/Mapocho	7 500
<i>Talagante/Melipilla/Maipo</i>	4 000
<i>San Antonio</i>	3 500
Région VI	2 500
Total	26 400

Sources : CIREN, professionnels

1.2. Evolution du verger sur la période 2020-2025

Ce facteur est à suivre de près dans le cas du Chili, malgré la relative proximité de l'échéance 2025. Le système de production, qui repose sur des plantations à haute densité ou d'autres techniques permettant d'accroître la productivité (scarification annulaire et parfois plants clonaux) fait que la montée en production est rapide. Par ailleurs, l'éventuelle poursuite des mouvements d'arrachage et de rabattage de plantations pourrait avoir aussi un impact immédiat sur la production. Là aussi, nous avons utilisé une approche mixte qualitative et quantitative. Les points cruciaux qui vont conditionner les investissements sont :

Contexte climatique

Le Chili traverse depuis 2010 la pire sécheresse jamais connue depuis le recensement des données météorologique (« méga sécheresse », pour reprendre la terminologie locale). L'évolution de la situation climatique conditionnera grandement la dynamique du secteur dans les années à venir. Si un assouplissement intervient, les vergers rabattus seront réactivés et le rythme de plantation pourrait s'accélérer. Cependant, les modèles climatiques consultés tablent plutôt sur un accroissement de la contrainte hydrique à long terme, avec une baisse de la pluviométrie d'environ 15 % d'ici 2050. De même, le phénomène de réchauffement devrait se poursuivre, avec une hausse des températures de 1.5°C à 2.5°C dans certaines zones. Les températures maximales estivales pourraient devenir problématiques dans certaines zones (30°C dépassés dans toutes les zones, excepté la vallée de l'Aconcagua et San Antonio). En revanche, le risque de gel serait moins marqué, en particulier dans la région VI.

Deux très grands projets d'infrastructures hydriques sont à l'étude. Ils visent tous deux à faire parvenir l'eau, abondante dans les zones froides du sud du pays, vers les régions à forte potentialité agricole du centre et du nord (aqueduc sous-marin côtier ou d'altitude passant sur la Cordillère). Ces projets n'ont pas été intégrés dans cette étude, les conséquences de leur potentielle réalisation n'étant perceptibles qu'après l'échéance de 2025.

Accroissement de la concurrence et évolution de la rentabilité

L'évolution de la rentabilité du secteur sera déterminante dans les choix d'investissement. Si les perspectives de croissance de la demande mondiale restent hors normes pour l'avocat, le Chili va devoir continuer à faire face à une concurrence de plus en plus forte sur ses deux marchés principaux, à savoir l'Union européenne et les États-Unis. D'une part, de nouveaux concurrents directs très compétitifs apparaissent en Europe (Jalisco et Colombie), alors que le Michoacán continue de progresser aux États-Unis. D'autre part, le boom de la production des fournisseurs du marché européen de contre-saison tend à limiter de manière significative la fenêtre commerciale des origines d'hiver, notamment en septembre et durant une partie du mois d'octobre. L'évolution de la compétitivité du pays sera déterminante (coût de production et productivité). Le prix de l'énergie, poste de coût important dans le système sur pente chilien, ainsi que la disponibilité en main d'œuvre à moyen terme seront à surveiller.

Évolution de l'image de marque

La qualité des fruits chiliens est aujourd'hui reconnue par les professionnels de l'aval grâce à l'excellent niveau technique des producteurs et au climat sec. C'est un atout fort de différenciation, notamment par rapport aux origines plus compétitives. En revanche, les polémiques récentes autour de l'usage de l'eau ont nui à l'image de marque de l'origine Chili, tant au niveau international que local. La pression sociale est forte et contribue à freiner les investissements, même dans les zones où les disponibilités en eau agricole sont bonnes.



2. Estimation de l'évolution de la productivité

Les marges de progression nous paraissent relativement limitées. Dans les exploitations de tailles moyenne et grande, le système de production très technique permet déjà d'exploiter largement les conditions pédo-climatiques relativement contraignantes du pays. Un plus large approvisionnement en eau pourrait changer la donne, mais il devrait rester contraint dans les années à venir. Des progressions à la marge pourraient intervenir dans les zones où la pression hydrique est la plus forte et où des replantations sur de meilleurs standards techniques sont réalisées chez certains grands producteurs (plants clonaux, techniques permettant d'optimiser l'usage de l'eau comme le mulching, etc.). En revanche, l'accroissement du problème de salinité dans d'autres zones (fleuves Maipo et Mapocho notamment) pourrait avoir un effet dépressif plus prononcé.

Par ailleurs, il est aussi important de noter qu'une baisse naturelle de la productivité due au vieillissement du verger pourrait intervenir dans les prochaines années. La majeure partie du verger chilien a été plantée entre les années 1992 et 2002 (1 400 ha/an en moyenne durant cette période). Un important besoin de replantation devrait apparaître à très court terme (2022-2027), une productivité élevée étant nécessaire vu les coûts de production soutenus du pays. C'est un challenge supplémentaire, qui posera de manière accrue la question des investissements dans le secteur de l'avocat au Chili.



3. Scénario global et par zone

La décennie 2000 a été une période noire pour l'industrie chilienne de l'avocat, le verger ayant vraisemblablement perdu près de 10 000 ha. Selon notre scénario, la période 2020-2025 pourrait être celle de la stabilisation. L'eau agricole reste la contrainte principale et demeure un frein majeur au développement. Néanmoins, l'hypothèse de la poursuite d'un mouvement d'envergure de réduction des surfaces semble peu probable car les professionnels font en sorte de trouver un équilibre entre disponibilités et besoins dans les zones les plus sous contraintes, et cela au prix d'arrachages importants. Par ailleurs, la volonté d'investir est aussi freinée par la forte montée du prix de la terre, par la perspective de retours économiques plus incertains dans un pays où les coûts de revient sont élevés, et par la pression sociale, notamment au niveau local vu la problématique de l'eau. Les programmes d'extension sont aujourd'hui limités et se concentrent dans les zones du sud les mieux pourvues en eau. D'ailleurs, une part significative des groupes producteurs du pays a diversifié ses investissements ces dernières années en ciblant totalement ou partiellement d'autres pays que le Chili, comme le Pérou, puis plus récemment la Colombie, le Brésil étant aussi une cible potentielle.

Le pays devra faire face dans les années à venir à un challenge supplémentaire. La majeure partie du verger chilien a été plantée entre les années 1992 et 2002 (1 400 ha/an en moyenne durant cette période). Si l'on considère une baisse de productivité naturelle à partir de 30-35 ans et un équilibre économique basé sur des rendements d'un bon niveau vu les coûts de production relativement élevés du pays, un important besoin de replantation devrait apparaître à très court terme (2022-2027).

Pour faire face à ces défis, l'accroissement de la productivité et le maintien d'un niveau qualitatif d'excellence resteront des axes de travail déterminants. Les professionnels chiliens pourront aussi continuer à compter sur leur capacité d'adaptation à de nouvelles réalités climatiques ou commerciales, ce dont ils ont fait preuve par le passé.



Région IV

Le climat est semi-aride, voire même désertique, mais la région est la seule du pays à être dotée d'aménagements hydriques d'envergure dans certaines zones. Ainsi, nous avons choisi un scénario de stabilité dans les vallées du fleuve Elqui (barrages La Laguna et Puclaro – capacité de retenue de 240 millions de m³) et du fleuve Limari (barrages La Paloma, Cogoti et Recoleta – capacité de retenue de 1 000 millions de m³). En revanche, nous avons tablé sur une poursuite de l'érosion des zones de production situées sur le fleuve Choapa, en raison d'une pression hydrique plus forte (deux barrages en place, mais d'une capacité de retenue beaucoup plus limitée).

Vallées de La Ligua et de Petorca

La pression sur la ressource hydrique est majeure et les producteurs ont dû consentir à des arrachages et mises en dormance d'environ 6 000 ha ces dernières années (70 % du verger environ). Nous avons choisi un scénario de stabilité, les surfaces désormais en culture semblant à l'équilibre avec les disponibilités en eau. Par ailleurs, nous considérons que la productivité pourrait progresser légèrement grâce aux nouveaux systèmes de production permettant d'optimiser l'usage de l'eau, mis en place chez certains acteurs d'envergure (utilisation de plants clonaux, techniques permettant d'économiser davantage l'eau comme le mulching, etc.).

Vallée de l'Aconcagua

Cette zone, cœur historique de l'industrie avocatière chilienne, est dotée de très bonnes conditions pédoclimatiques pour la culture. Nous avons choisi de prolonger les tendances de ces dernières années, à savoir une légère érosion dans la basse vallée (zone de Quillota) compensée par une légère croissance dans la partie située plus en amont et mieux dotée en eaux superficielles et souterraines (San Felipe). Le scénario retenu pour les rendements est similaire : le léger accroissement de la productivité découlant de l'amélioration des pratiques culturales serait annulé par une baisse dans les zones en aval liée à l'apparition de problèmes de salinité.

Vallées du Maipo et du Mapocho

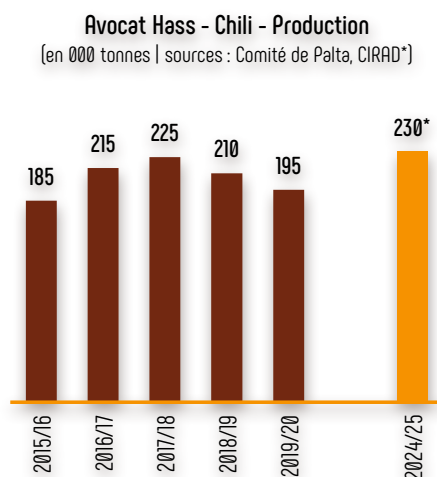
Nous avons choisi de prolonger la tendance à la légère érosion des surfaces dans les zones de Melipilla et Maipo, où la tension sur la ressource hydrique est en augmentation. En revanche, l'augmentation du problème de salinité des eaux, déjà important, nous conduit à envisager une baisse de la productivité. À l'inverse, la croissance pourrait se poursuivre dans la zone de San Antonio, où la problématique de l'eau a moins d'impact. Le rythme de plantation pourrait néanmoins ralentir. La salinité est aussi une problématique pouvant impacter le rendement dans cette zone, même si elle reste sensiblement moins forte que dans les zones situées plus en amont.

Région VI

La dynamique devrait rester forte. Toutefois, si la zone dispose d'atouts majeurs en termes de disponibilité en eau agricole, elle est aussi sujette à des risques de gel beaucoup plus intenses. La croissance restera donc circonscrite aux zones disposant du microclimat nécessaire, en tenant compte des contraintes relatives à la protection de la biodiversité (Peumo, Pichidegua, La Estrella, Las Cabras notamment). Cette région permettra d'accroître sensiblement l'offre chilienne sur le créneau tardif, avec des effets d'alternance de production vraisemblablement importants néanmoins.

4. Résultats (cf. tableau ci-dessous)

Selon nos hypothèses, l'extension globale du verger devrait peu évoluer (environ 25 600 ha de Hass en 2025). En revanche, son centre de gravité pourrait légèrement se décaler vers les zones plus arrosées, mais aussi plus fraîches du sud. La production de Hass devrait, elle aussi, peu évoluer et être de l'ordre de 230 000 t.



Avocat – Chili – Évolution du verger par zone de production (toutes variétés confondues)

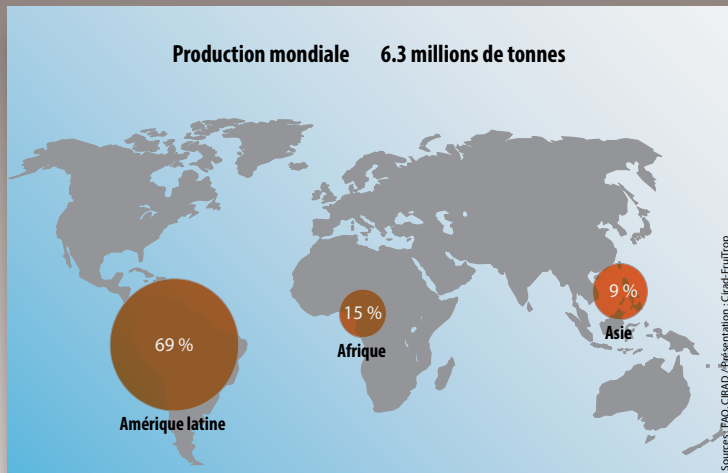
Zones de production	Surfaces en 2020 (ha)	Evolution annuelle passée* (ha/an)	Hypothèse pour 2025		Rendement** (t/ha)	Production 2025 (t)
			Surfaces totales (ha)	dont jeune verger (jusqu'à 48 mois) (ha)		
Région IV	3 400	- 320	2 900		10.5	30 450
Vallée du fleuve Elqui (Vicuña)	300	- 30	300			
Vallée du fleuve Limari (Ovalle)	1 800	- 200	1 800			
Vallée du fleuve Choapa (Illapel)	1 300	- 100	800			
Région V	13 000	- 220	13 000	800		130 900
Vallée de La Ligua/Petorca	2 500	- 270	2 500		9	22 500
Vallée de l'Aconcagua	10 500	+ 50	10 500	800	10.5	108 400
Quillota/Marga Marga	6 000	- 200	5 000			
San Felipe/Andes	4 500	+ 250	5 500	800		
Régions V/VI	7 500	+ 320	7 700			65 700
Vallée du Maipo/Mapocho	7 500	+ 320	7 700		9	65 700
Talagante/Melipilla/Maipo	4 000	- 130	3 200			
San Antonio	3 500	+ 450	4 500	800		
Région VI	2 500	+ 300	4 000	1 200	10.5	35 700
Total	26 400		27 600			262 750
			dont HASS (89 %)	25 600		230 000

* calculée entre les deux derniers recensements (2018/2015 ou 2017/2014)

** Le rendement des jeunes vergers avant maturité a été lissé : il correspond à 50 % du rendement à plein potentiel



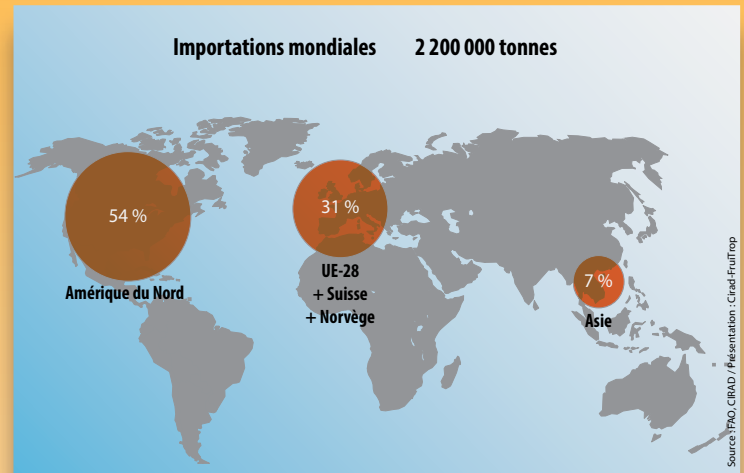
AVOCAT - Production (2019-20)



Avocat — Les neuf premiers pays producteurs	
en tonnes	2019-20 ou FAO 2018-19
Mexique	2 260 000
Rép. dominicaine*	644 000
Pérou*	505 000
Indonésie	410 000
Colombie*	327 000
Brésil*	236 000
Kenya*	234 000
Chili	195 000
Rwanda*	162 000

Sources professionnelles (2019-20), * FAO (2018-19)

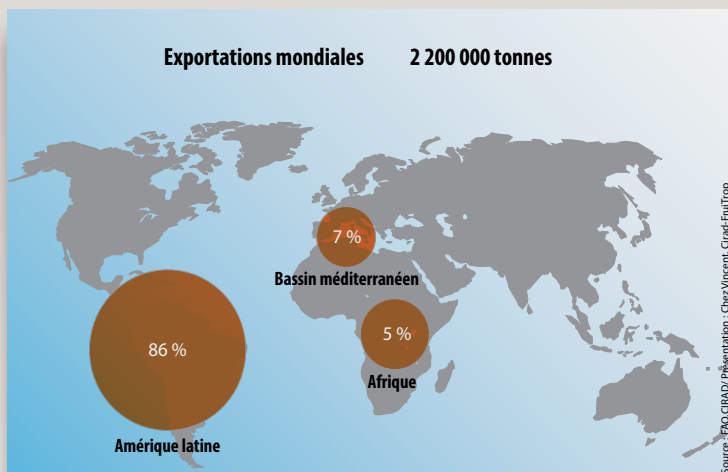
AVOCAT - Importations (2019-20)



Avocat — Les sept premiers pays importateurs	
en tonnes	2019-20
États-Unis	1 090 704
Pays-Bas	323 945
France	118 129
Espagne	113 572
Canada	100 048
Royaume-Uni	96 839
Japon	72 514

Source : douanes nationales

AVOCAT - Exportations (2019-20)



Avocat — Les six premiers pays exportateurs	
en tonnes	2019-20
Mexique	1 272 000
Pérou	310 500
Chili	139 700
Kenya	60 000
Israël	54 500
Espagne	53 000

Sources professionnelles, douanes nationales

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

USA - Importations - Principaux pays fournisseurs						
tonnes	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	780 412	917 667	846 414	982 317	1 058 084	1 090 704
Mexique	686 404	853 617	764 680	862 596	917 730	963 539
Pérou	64 448	46 284	31 573	64 420	81 893	85 174
Rép. dom.	15 548	7 393	20 805	25 757	29 560	27 823
Chili	10 600	10 362	29 354	29 454	28 001	12 216

Source : USDA

Canada - Importations - Principaux pays fournisseurs						
tonnes	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	56 365	78 621	75 109	88 088	95 022	100 048
Mexique*	44 958	72 004	71 540	82 951	91 111	94 135
Pérou	5 542	2 627	1 130	3 567	1 955	3 224
USA*	4 925	3 308	1 843	507	746	922
Rép. dom.	534	483	379	629	581	752
Chili	65	3	3	20	20	48
Autres	341	196	214	414	609	967

Source : COMTRADE et *douanes nationales

Amérique du Sud - Principaux marchés							
tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	18 403	21 125	21 760	24 152	24 873	38 124	35 529
Argentine	9 621	13 208	10 807	12 784	19 033	14 334	18 016
Chili	3 882	2 659	9 285	11 151	5 700	23 778	17 275
Colombie	3 904	3 128	1 130	217	133	-	238
Équateur	996	2 130	538	-	7	12	-

Source : COMTRADE

Amérique centrale et Mexique - Principaux marchés							
tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	42 266	38 184	38 777	37 975	32 977	37 725	35 360
El Salvador	12 666	12 213	12 269	12 570	12 005	14 931	13 225
Honduras	11 405	10 263	11 379	9 972	11 079	11 215	10 466
Costa Rica	13 061	12 424	11 187	9 334	7 783	7 899	7 720
Guatemala	2 923	3 211	3 942	6 081	2 110	3 680	3 949
Mexique	2 211	73	-	18	-	-	-

Source : COMTRADE

Union européenne - Importations - Principaux pays fournisseurs						
tonnes	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total, dont	349 426	413 717	507 838	542 953	685 234	662 356
Total H. Nord	167 741	220 318	278 607	305 345	314 625	372 024
Chili	42 797	78 244	90 138	92 467	87 571	95 210
Mexique	12 918	45 593	36 884	60 993	47 561	71 645
Espagne	50 600	37 700	55 200	48 600	57 000	57 100
Colombie (sept/août)	3 740	11 189	24 024	29 752	38 123	54 700
Israël	46 086	34 995	56 600	41 567	60 101	43 465
Maroc	7 798	7 115	9 552	21 746	11 237	32 649
Rép. dominicaine	3 034	4 445	5 527	7 345	8 657	11 482
Portugal	-	-	-	1 440	3 032	2 753
Guatemala	-	-	256	300	859	2 408
Grèce	765	987	424	560	484	584
Total H. Sud	181 686	193 399	229 231	237 608	370 609	290 368
Pérou	101 971	114 321	144 367	157 744	228 769	184 109
Afrique australe*	56 713	50 962	54 095	43 984	87 127	54 948
Kenya	15 604	20 728	23 444	25 425	41 525	35 530
Brésil	5 265	3 535	3 908	7 189	6 680	8 158
Tanzanie	1 643	3 278	2 948	2 987	6 244	6 612
Mozambique	-	-	-	56	168	975
Argentine	43	78	133	-	96	36

* Afrique du Sud, Zimbabwe, Swaziland / Source : Eurostat

Autres pays d'Europe de l'Ouest - Principaux marchés							
tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	17 148	20 600	23 746	27 120	28 215	29 360	31 130
Suisse	7 915	9 516	11 376	13 823	14 694	15 528	16 090
Norvège	8 787	10 496	11 673	12 411	12 422	12 779	13 960
Islande	446	588	697	886	1 099	1 053	1 080

Source : COMTRADE

Russie - Importations - Principaux pays fournisseurs						
tonnes	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	14 404	9 767	15 109	18 840	31 593	36 232
Total H. Nord	8 209	5 914	9 782	10 941	16 808	19 147
Israël	8 123	5 814	9 614	10 234	15 216	15 055
Colombie	-	-	44	475	1 016	1 800
Mexique	-	-	-	-	-	1 512
Chili	86	99	123	232	576	780
Total H. Sud	5 427	3 853	5 327	7 899	14 785	17 085
Pérou	982	1 069	1 586	2 100	3 089	7 540
Kenya	232	497	1 735	4 260	7 191	4 589
Afrique du Sud	3 994	2 197	1 902	957	3 355	2 796
Autres	219	90	104	582	1 150	2 160

Source : COMTRADE

Autres pays d'Europe de l'Est - Principaux marchés							
tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	2 636	2 749	2 850	2 324	3 321	6 627	8 022
Ukraine	2 068	1 852	1 231	1 685	2 218	4 793	5 000
Biélorussie	482	744	1 441	388	770	1 501	2 417
Serbie	86	153	178	251	333	333	605

Source : COMTRADE

Japon - Importations - Principaux pays fournisseurs						
tonnes	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	57 372	67 243	67 394	65 703	76 614	72 514
Mexique	52 758	63 986	63 549	59 192	69 701	64 549
Pérou	-	25	969	3 347	5 166	4 480
États-Unis	2 124	80	1 174	2 585	1 099	2 300
N ^{lle} -Zélande	1 704	2 467	1 527	461	118	573
Chili	786	683	175	118	512	528

Source : douanes nationales

Chine + Hong Kong - Importations - Principaux pays fournisseurs						
tonnes	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	13 629	22 165	31 068	41 971	47 127	35 588
Pérou	1 154	520	2 802	6 437	17 073	13 589
Chili	1 092	5 783	13 405	15 029	13 616	11 012
Mexique	10 794	14 223	10 919	17 690	13 952	8 070
États-Unis	243	1 052	644	1 084	1 011	1 500
Autres	346	587	3 298	1 731	1 475	1 417

Source : douanes nationales

Corée du Sud - Importations - Principaux pays fournisseurs						
tonnes	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20
Total	1 170	1 658	3 044	6 145	13 371	7 238
Mexique	64	391	472	1 943	4 279	3 615
États-Unis	665	893	1 630	3 382	7 991	2 716
N ^{lle} -Zélande	441	374	943	819	1 101	907

Source : douanes nationales

Autres pays d'Asie - Principaux marchés							
tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	3 340	4 205	4 598	6 887	8 663	8 989	10 778
Singapour	2 015	2 815	2 991	4 210	5 737	5 070	5 468
Malaisie	773	956	1 075	2 076	2 327	3 156	3 914
Thaïlande	552	434	532	601	599	763	1 396

Source : COMTRADE

Océanie - Principaux marchés							
tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	10 967	19 889	15 214	19 757	16 407	13 504	15 049
Australie	10 941	19 889	15 214	19 757	16 407	13 504	15 049
N ^{lle} -Zélande	26	-	-	-	-	-	-

Source : COMTRADE

Golfe persique - Principaux marchés							
tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	22 604	26 818	36 400	39 476	42 676	45 283	45 151
Em. Arabes Unis	10 077	13 250	15 841	17 000	16 555	17 777	19 081
Arabie saoudite	10 156	10 312	16 697	17 527	20 451	19 217	17 420
Qatar	598	904	1 280	1 910	2 135	4 204	4 200
Koweït	1 247	1 601	1 791	2 084	2 341	2 680	3 000
Bahreïn	382	726	791	955	1 194	1 180	1 200
Yémen	144	25	-	-	-	225	250

Source : COMTRADE

Afrique - Principaux marchés							
tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total	15 675	11 517	11 540	8 419	9 001	18 384	14 850
Maroc	9 130	7 627	6 749	3 975	4 417	11 130	7 425
Egypte	2 914	80	462	487	500	3 309	3 500
Afrique du Sud	2 308	1 962	2 246	2 416	2 733	2 655	2 522
Burkina Faso	589	1 046	1 436	767	779	888	773
Namibie	734	802	647	774	572	402	630

Source : COMTRADE



© Carolina Dawson

Principales variétés d'avocat

Dicotylédone, l'avocatier appartient au genre Persea de la famille des Lauracées. On dénombre plus de 200 variétés réparties en trois races. La race mexicaine présente peu d'intérêt du point de vue commercial car la majorité des fruits sont de trop petit calibre. Par contre, elle est largement utilisée comme porte-greffe ou comme géniteur pour ses qualités agronomiques. Les fruits de race antillaise très fragiles sont destinés quasi uniquement aux marchés locaux. Les variétés prédominantes au niveau du commerce international sont de la race guatémaltèque ou des croisements entre races guatémaltèque et mexicaine.

La race guatémaltèque

Persea nubigena* L. Wins var. *guatemalensis

Cette race serait originaire non seulement des hautes terres du Guatemala, mais aussi du Chiapas au Mexique. Les feuilles sont grandes, d'un vert foncé uniforme sur les deux faces. Par ailleurs, sa tolérance au froid, bien qu'inférieure à celle de la race mexicaine, est intéressante pour les zones marginales de culture. Les fruits, de forme plutôt arrondie, ont une peau épaisse, très dure et verruqueuse. Leur volume peut varier considérablement, mais est d'une manière générale plus important que celui de la race mexicaine. Le noyau, plutôt petit, est presque toujours adhérent. La pulpe a une teneur en huile moyenne (10 à 20 %). L'écart floraison-récolte est de 8 à 10 mois. Il peut être plus important dans les régions froides de Californie (12 à 14 mois). Cette race est un bon géniteur pour la création d'hybrides (apport de gènes relatifs à la petite dimension du noyau). Près de 40 % des variétés appartiennent à cette race, dont Anaheim, Corona, Sharwil et les grandes variétés commerciales comme Edranol, Gwen, Hass, Nabal et Reed.

La race antillaise (West Indian)

Persea americana* Miller var. *americana

Contrairement à son nom, cette race est probablement originaire de Colombie. Elle est bien adaptée aux régions tropicales humides, où elle approvisionne les marchés locaux. L'arbre se caractérise par de grandes feuilles vertes. Les fruits, de forme allongée, sont généralement gros, pesant entre 400 et 900 g. Leur épiderme est assez mince (entre 0.8 et 1.5 mm), lisse, luisant, de couleur vert tendre ou jaune verdâtre ou rougeâtre à maturité. La pulpe est aqueuse, pauvre en huile (< 10 %). Le noyau, souvent libre, est gros, à surface plus ou moins côtelée. Toutes ces caractéristiques font que les fruits sont fragiles. Ils présentent souvent des phénomènes de brunissement interne (chilling injury) aux températures habituellement utilisées pour le stockage et le transport réfrigéré des fruits des autres races (+ 6°C, + 8°C). Cette race est la plus sensible au froid et à l'aridité, mais elle est la plus tolérante à la salinité. L'écart floraison-récolte n'est que de 5 à 7 mois. La race antillaise regroupe environ 15 % des variétés et les plus connues sont Peterson, Pollock et Waldin.

La race mexicaine

***Persea americana* Miller var. *drymifolia* Schlecht et Cham.**

Cette race, relativement rustique par son adaptation aux basses températures, est originaire des hautes terres du Mexique. Elle se distingue des deux autres par plusieurs caractères botaniques :

- les feuilles sont en général petites et dégagent une odeur caractéristique d'anis lorsqu'on les froisse ;
- la floraison est plus précoce que chez les autres races et l'écart floraison-récolte est de 7 à 9 mois ;
- les fruits sont petits et de forme allongée, dépassant rarement 250 g. Leur peau est très mince et lisse.

La pulpe, souvent fibreuse, a une teneur en huile élevée (> 15 %). Le noyau est généralement gros et parfois libre. Cette race est très sensible à la salinité. En revanche, elle tolère des températures élevées et des degrés hygrométriques assez bas. De plus, elle est plus tolérante au *Phytophthora cinnamomi* que les autres races. Ainsi, elle constitue un porte-greffe de qualité et son potentiel génétique est largement exploité à travers des programmes d'hybridation. Enfin, sa forte teneur en matières grasses est une caractéristique intéressante lorsque les fruits sont utilisés pour la production d'huile. Environ 20 % des variétés appartiennent à cette race. Parmi les plus connues, on peut citer Duke, Gottfried, Mexicolo, Topa Topa et Zutano.

Les hybrides

Une grande part des variétés présentant un intérêt pour le commerce international sont des hybrides, le plus souvent naturels, ou plus rarement obtenus par sélection génétique en exploitant l'interfertilité de ces trois races. Les principaux critères de sélection sont agronomiques (résistance aux maladies et ravageurs, notamment au *Phytophthora*, tolérance à la salinité et au froid, productivité, etc.) et relatifs à la qualité des fruits (calibre, pourcentage élevé de pulpe, flaveur, absence de fibres, teneur en huile, etc.). Bacon, Ettinger, Fuerte, Lula, notamment, sont des hybrides naturels des races mexicaine x guatémaltèque. Les hybrides des races guatémaltèque x antillaise, principalement originaires de Floride, comptent parmi eux les variétés Ajax, Booth, Choquette, Collinson et Simpson. Les variétés hybrides des races mexicaine x antillaise, comme Indian River, sont très rares. D'autres variétés issues d'hybrides interraciaux sont possibles.

HASS



Race guatémaltèque

Type de fleur : A
Forme : piriforme
Épiderme : vert foncé, puis brun à maturité, peu épais et verruqueux
Taux d'huile : 18 à 20 %
Poids moyen : 250 à 350 g
Rapport NEP : 16 : 12 : 72 (noyau de petite taille)

Cette variété s'est substituée au Fuerte comme standard de la filière. Elle est actuellement la plus plantée à travers le monde. Elle a été sélectionnée par Rudolph Hass au début des années 1920 en Californie et enregistrée en 1935. L'arbre est vigoureux et hautement productif. Les fruits ont une forme variable dans certaines régions de production, allant de piriforme à ovoïde. Leur taille moyenne est plutôt faible dans les régions au climat chaud. Ils ont une bonne aptitude à la conservation sur l'arbre. Leur épiderme présente la particularité de passer du vert foncé au brun violacé à maturité. Il se détache facilement de la pulpe. Les qualités organoleptiques sont excellentes. La saveur est riche (goût de noisette) et la pulpe est onctueuse et non fibreuse.



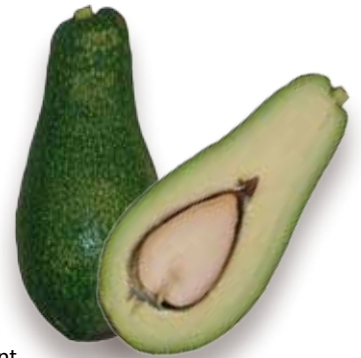
REED

Race guatémaltèque

Type de fleur : A
Forme : sphéroïde
Épiderme : épaisseur moyenne, légèrement rugueux et flexible
Taux d'huile : 19 à 20 %
Poids moyen : 400 à 500 g
Rapport NEP : 17 : 11 : 72

Cette variété, d'origine californienne, a été sélectionnée par James Reed. Déposée en 1960, elle est libre de droits depuis 1977. Elle a réussi à acquérir les qualités de ses deux parents Nabal et Anaheim, sans prendre leurs attributs négatifs. L'arbre est assez productif et peu alternant. Sa résistance au froid est comparable à celle du Hass. Les fruits sont de grande taille et ont une forme ronde singulière. Ils présentent une bonne aptitude à la conservation sur l'arbre. Leurs qualités organoleptiques sont excellentes. La pulpe fondante révèle un léger goût de noisette et ne noircit pas après la coupe. L'épiderme se décolle également très bien.

ETTINGER



Hybride des races mexicaine x guatémaltèque

Type de fleur : B
Forme : étroitement obovale
Épiderme : vert brillant, fin, plus ou moins lisse
Taux d'huile : 18 à 22 %
Poids moyen : 250 à 350 g
Rapport NEP : noyau assez important

Variété issue du Fuerte et sélectionnée en Israël à Kefar Malal. Elle est principalement cultivée dans ce pays. L'arbre est très fertile, vigoureux et à port érigé. Les fruits sont similaires à ceux du Fuerte. L'épiderme est sujet aux problèmes de taches de liège et tend à coller à la pulpe. La pulpe est fondante et sans fibres et présente de bonnes qualités organoleptiques.

PINKERTON



Hybride des races mexicaine x guatémaltèque

Type de fleur : A
Forme : piriforme
Épiderme : vert foncé, rugueux, coriace et souple, épaisseur moyenne, facile à peler
Taux d'huile : 18 à 25 %
Poids moyen : 270 à 400 g
Rapport NEP : 10 : 13 : 77 (noyau de petite taille)

Variété récente, sélectionnée en Californie par John Pinkerton et déposée en 1975. Elle est vraisemblablement issue d'un croisement de Hass et de Rincon. L'arbre est très vigoureux et tolère des températures allant de -1/-2°C à 30 °C. La production est d'un bon niveau et peu alternante. Les fruits peuvent présenter un étranglement apical (cou), si l'arbre est en condition de stress. Cette variété a d'excellentes qualités organoleptiques (goût de noisette). La pulpe est onctueuse, fondante et sans fibres.

FUERTE



Hybride des races mexicaine x guatémaltèque

Type de fleur : B
Forme : obovale
Épiderme : vert mat, lisse et d'épaisseur moyenne. Flexible et coriace, il s'enlève facilement.
Taux d'huile : 16 à 18 %
Poids moyen : 250 à 400 g
Rapport NEP : 15 : 10 : 75 (noyau important)

Cette variété, qui fut longtemps la plus plantée à travers le monde, est originaire du Mexique (Atlixco). L'arbre est vigoureux. Il résiste assez bien au froid (jusqu'à 4°C), mais est particulièrement sensible aux températures durant la période de floraison. La productivité est généralement bonne dans les zones tempérées, mais alterne fortement. Les fruits sont faciles à peler et présentent des qualités organoleptiques excellentes (pulpe fondante).

L'avocat en post-récolte

La gestion du fruit après récolte est un facteur primordial. Elle influe autant sur la qualité que sur le rendement puisque les pertes peuvent varier de 5 à 50 %.

Particularités des fruits climactériques

Les fruits climactériques présentent des caractéristiques physiologiques particulières. Ils doivent être récoltés après avoir atteint un niveau de développement et donc de maturité suffisants. Ce n'est qu'après cette étape qu'ils auront acquis la capacité de synthétiser des quantités d'éthylène suffisantes pour pouvoir amorcer leur mûrissement (forte augmentation de l'activité respiratoire, baptisée par les physiologistes « crise climactérique », marquant le démarrage de profonds changements physiologiques). Seuls les fruits matures (« mature » en anglais) présenteront des qualités organoleptiques satisfaisantes une fois mûrs (« ripe »). L'avocat est un fruit climactérique singulier : il ne peut enclencher son processus de mûrissement qu'après avoir été récolté. Ainsi, l'arbre constitue un des meilleurs moyens de conservation du fruit. Certaines variétés peuvent y rester plusieurs mois, en fonction de la saison. L'aptitude au stockage sur l'arbre est en général très faible ou nulle pour les cultivars antillais, alors qu'elle est élevée pour les hybrides, particulièrement des races guatémaltèque x mexicaine. Cependant, une conservation prolongée peut avoir des conséquences négatives sur la production de la saison suivante. Ces considérations physiologiques soulignent l'importance de la date de récolte. Ainsi, pour évaluer le stade de maturité optimal, plusieurs paramètres variables selon les variétés et les pays de production sont à considérer. L'appréciation visuelle, le poids ou le diamètre des fruits et le nombre de jours après la floraison donnent des informations utiles mais insuffisamment précises. La détermination du taux de matière sèche, fortement corrélée à la teneur en huile, est la méthode la plus couramment employée. L'évaluation du stade de maturité peut être complétée par l'analyse de l'activité enzymatique, de la conductivité électrique, des composés aromatiques ou précurseurs, ou encore par des tests de dégustation après mûrissement du fruit.



Photos © Eric Imbert

Entreposage

Refroidissement

La diminution de la température a pour but de ralentir le métabolisme de l'avocat afin de permettre sa conservation. Elle permet de réduire l'activité de synthèse d'éthylène et son action. On cherche donc à amener les fruits à la température la plus propice à leur conservation, le plus rapidement possible après la récolte (idéalement moins de 6 heures). La durée du refroidissement est fonction des températures initiale et finale du fruit, et de l'air ambiant (température, vitesse et humidité relative). Celle-ci varie entre 8 et 10 heures. Il est important d'arrêter la phase de refroidissement 2°C avant la température finale souhaitée afin de s'assurer de ne pas atteindre des températures trop basses pouvant altérer le produit.

Réfrigération

Les températures optimales d'entreposage diffèrent selon la variété, la période dans la saison (maturité) et la durée d'entreposage souhaitée. En général, la température pour les avocats matures varie entre 5 et 12°C, pour une humidité relative de l'air de 85 à 95 %. Les fruits plus fragiles de fin de saison sont dans la fourchette des températures les plus basses. Pour le Hass, les physiologistes conseillent des températures de 5 à 7°C pour les fruits de début de saison et de 4.5 à 5.5°C pour ceux de fin de saison. Il est déconseillé de dépasser quatre semaines d'entreposage à ces températures. Pour le Fuerte, les températures optimales sont de 6 à 8°C. Il est déconseillé de dépasser trois semaines d'entreposage à ces températures. Dans la pratique, les professionnels utilisent une température comprise entre 5 et 6°C pour l'ensemble des variétés commerciales classiques. Les températures doivent être fortement contrôlées pour éviter toute fluctuation. La circulation de l'air doit également être régulée. L'enclenchement du processus de maturation entraîne un dégagement de chaleur qui doit être pris en compte. Le respect de la chaîne du froid est crucial.

Atmosphère contrôlée

L'atmosphère contrôlée, largement utilisée pour les transports longs, permet d'allonger la durée de conservation. Des teneurs en O₂ faibles couplées à des teneurs en CO₂ élevées permettent de réduire la respiration et la production d'éthylène. On utilise généralement une teneur en O₂ comprise entre 2 et 5 % et une concentration en CO₂ de 3 à 10 %. On peut ainsi conserver les fruits des principales variétés commerciales classiques entre 5 et 6 semaines, voire plus pour le Hass. Les effets de teneurs en O₂ et CO₂ inadaptées sont décrits dans la partie « Principales altérations physiologiques ».

Technologies alternatives pour l'entreposage de longue durée

Traitement 1-MCP. L'application de 1-MCP (1-méthylcyclopropène) permettrait de limiter l'apparition des symptômes internes du chilling injury (ternissement de la pulpe, brunissement vasculaire) pour des fruits conservés plus de quatre semaines. Cette technique donnerait de bons résultats, notamment pour les variétés vertes qui supportent moins bien les stockages de longue durée que le Hass (en respect des normes en vigueur). Elle est utilisée depuis trois ans sur une partie des fruits sud-africains.

Refroidissement par étapes (Step Down Temperature). Cette technique est utilisée depuis plusieurs années par la filière sud-africaine pour préserver la qualité des fruits et réduire l'apparition des symptômes internes du chilling injury. La température de conservation est abaissée par paliers durant le transport (1 à 2°C par semaine), en s'assurant qu'elle ne soit pas inférieure au final à 3.5°C. Il existe des protocoles (température, durée) pour les différents cultivars et régions d'Afrique du Sud.



Photos © Eric Imbert

L'avocat en post-récolte (suite)

Conditionnement

Les avocats à indice de maturité souhaité sont triés, lavés et calibrés avant d'être emballés. Chaque marché a ses propres exigences en termes de conditionnement.

Avocat – États-Unis (colis : 5.67 kg)	
Poids (g)	Calibre
422	14
377	16
340	18
298	20
241	24
196	30
156	35

Avocat – États-Unis (colis : 11.34 kg - 43 x 32.6 x 17.50 cm)	
Poids (g)	Calibre
422	28
377	32
340	36
298	40
241	48
196	60
156	70
122	84
102	96

Avocat – Europe (colis : 4 kg - 35 x 28.5 x 9 cm)	
Poids (g)	Calibre
461-475	8
366-400	10
306-365	12
266-305	14
236-265	16
211-235	18
190-210	20
176-189	22
156-170	24
146-155	26

Avocat – Japon (colis : 6 kg - 43.9 x 33.1 x 11 cm)	
Poids (g)	Calibre
340	18
298	20
241	24
196	30
156	35

Mûrissage

La température idéale pour permettre le mûrissement est comprise entre 15 et 20°C. Au-delà de 25°C, le mûrissement est irrégulier, des saveurs désagréables apparaissent et les risques de pourriture augmentent. Ce processus naturel peut aussi être contrôlé. Un traitement à l'éthylène (100 ppm à 20°C pendant 12 à 72 heures selon la maturité du fruit) accélère le mûrissement de 3 à 6 jours. Il est possible d'obtenir des fruits à un état de mûrissement homogène dans des enceintes permettant de contrôler principalement la température, l'humidité et la teneur en éthylène. Néanmoins, le mûrissement reste dépendant de l'état initial de maturité du fruit.

Principales précautions à observer en magasin

Les avocats sont très sensibles aux chocs et aux pressions tactiles exercées par le consommateur. Les fruits mûrs ou presque mûrs doivent être conservés à des températures plus basses, comprises entre 1 et 6°C. La vaporisation d'eau est déconseillée.



Photos © Eric Imbert

Principales altérations physiologiques après récolte

Altérations liées au stockage

Chilling injury. Ces altérations sont liées à l'exposition à des températures basses, généralement inférieures à 3°C, ou à un stockage prolongé. Les symptômes peuvent apparaître trois jours après le conditionnement, lors de l'entreposage et plus souvent en sortie de chambre froide. Il existe deux types de manifestation du chilling. Le chilling interne se caractérise par un brunissement de la pulpe démarrant à la base du fruit. On observe également parfois un brunissement des vaisseaux dans la même zone. Cette altération se manifeste sur le Fuerte par l'apparition de petites taches sombres dans la pulpe. Les symptômes du chilling externe sont des taches noires irrégulières sur l'épiderme. Elles peuvent apparaître lors de l'entreposage et plus souvent en sortie de chambre froide.

Déficit de O₂ et excès de CO₂. Une baisse excessive de la teneur en O₂ (notamment en deçà de 1 %) peut entraîner l'apparition de taches marron irrégulières sur l'épiderme, qui peuvent se propager à la pulpe. Un excès de CO₂ (plus de 10 %) peut entraîner une décoloration de l'épiderme et développer des flaveurs impropres, d'autant plus que la teneur en O₂ est basse.

Infestation fongique au champ révélée pendant ou après le stockage

La lutte contre ces maladies passe par une gestion efficace du verger et des traitements adéquats avant la récolte. Après récolte, le fruit doit éviter toute altération physique (chocs), être rapidement réfrigéré et la chaîne du froid doit être maintenue.

Anthraxnose. Cette altération est la maladie la plus fréquente survenant durant l'entreposage. Elle est due à l'infection du fruit au verger par *Colletotrichum gloeosporioides* et ne se révèle que lors du mûrissement. Elle provoque d'importantes nécroses. De simples petites lésions ponctuelles donnent par la suite de larges taches circulaires brunes sur l'épiderme. La pulpe sous-jacente noircit et la pourriture atteint le noyau. La vitesse de développement de cette pourriture dépend de la température de transport et de conservation, et surtout de l'état de maturité des fruits.

Pourriture pédonculaire. Cette maladie est aussi due à l'infection du fruit par un champignon, *Botryodiplodia theobromae*. De petites taches brun clair apparaissent tout d'abord dans la zone pédonculaire. La pourriture s'étend rapidement au reste du fruit. La pulpe est ensuite envahie jusqu'au noyau. Toute lésion de l'épiderme est propice à l'infestation par ce pathogène.

Avocat – Maladies post-récolte dues à des champignons pathogènes	
Agents pathogènes	Maladies
<i>Alternaria</i> spp	Pourriture noire
<i>Botryodiplodia theobromae</i>	Pourriture pédonculaire
<i>Botryosphaeria ribis</i> (<i>Dithiorella gregaria</i>)	Pourriture pédonculaire
<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>	Anthraxnose : pourriture noire
<i>Fusarium</i> spp	Pourriture pédonculaire
<i>Penicillium expansum</i>	Pourriture bleue
<i>Pestalotiopsis perseae</i>	Taches brunes
<i>Phomopsis perseae</i>	Pourriture brune
<i>Phytophthora citricola</i>	Petites lésions superficielles
<i>Pseudocercospora purpurea</i>	Pourriture molle
<i>Rhizopus stolonifer</i>	Taches épidermiques liégeuses
<i>Trichothecium roseum</i>	Pourriture rosâtre

L'avocat en post-récolte (suite et fin)

Le stade de récolte dans le cas des fruits climactériques

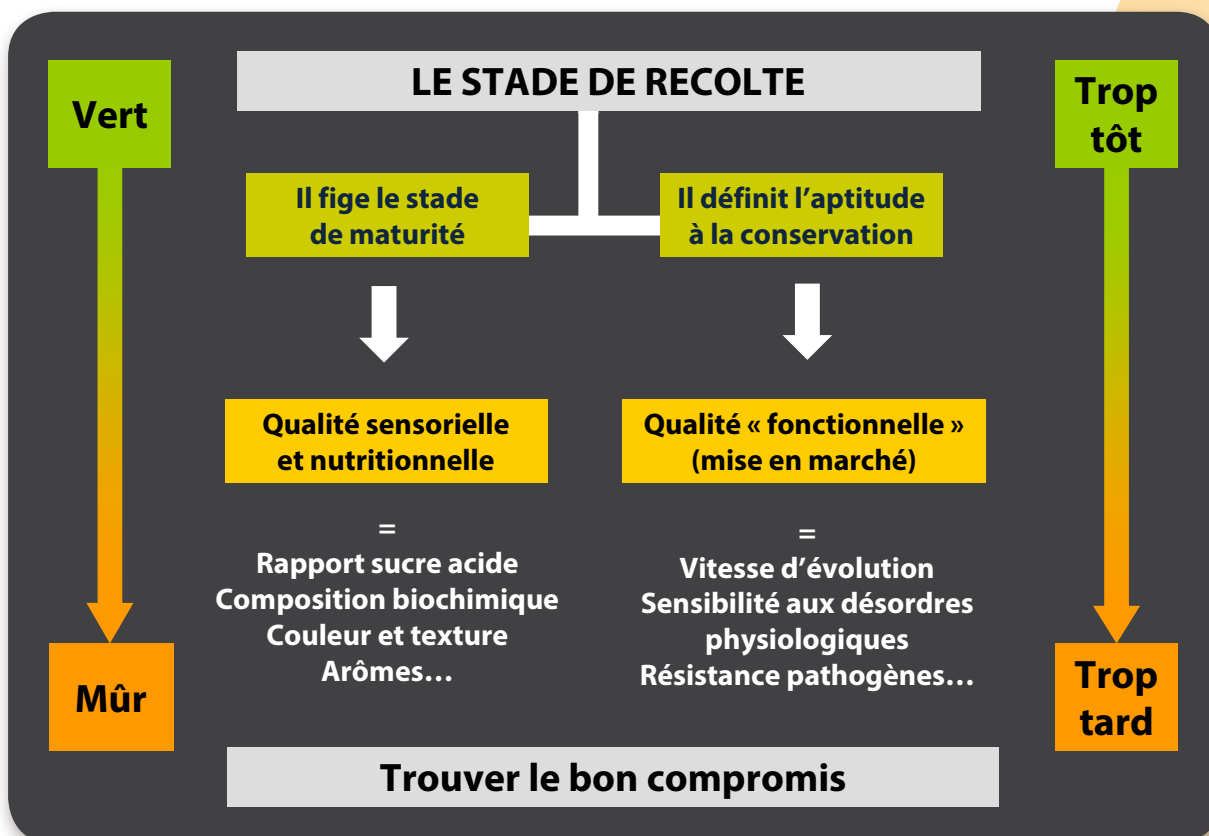
Ce stade est particulièrement important puisque l'état de maturité du fruit est « figé » à la récolte (cf. FruiTrop n°198, page 29, article maturation). L'impact du stade de récolte se décline à deux niveaux (voir schéma) :

- sur un plan qualitatif, plus un fruit sera récolté tôt, moins il présentera d'intérêt gustatif, avec une teneur en sucres assez faible (l'enrichissement en sucres est lié à la durée de présence sur le plant) et une capacité faible à développer des arômes ;
- sur un plan commercial, un fruit récolté à un stade trop proche de la maturité vraie du fruit aura une capacité de conservation réduite. Mais si le fruit est récolté trop tôt, sa capacité à mûrir peut être insuffisante et il ne pourra pas évoluer correctement en maturation.

Les importateurs sont dépendants du compromis qui peut être trouvé pour concilier qualité gustative et mise en marché. La définition d'un stade de récolte optimum est un réel challenge car il n'y a pas forcément de descripteurs visuels clairs indiquant avec une précision acceptable le stade de maturité avant maturation des fruits climactériques (appelé stade préclimactérique).

En parallèle, avec l'évolution des marchés, cela complique singulièrement le développement de l'affinage (avocat, mangue) : comment être sûr que les fruits ont atteint leur capacité à mûrir ? Comment adapter le procédé d'affinage en fonction du stade de maturité des fruits, sachant que les lots sont hétérogènes ?

Des alternatives sont possibles pour améliorer l'homogénéité des lots, mais cela passe par une interaction forte entre les filières de production et les filières de distribution. Il faudra à terme prendre en compte l'évolution des techniques culturales sur la physiologie des fruits (conservation, métabolisme de la maturation). Il faudra également évaluer la possibilité de trier les fruits par des mesures non destructives, pour disposer de lots homogènes afin d'adapter et de garantir la performance des technique d'affinage.



FR*ui*TROP

Soyez les premiers informés grâce à la nouvelle offre d'informations de **Fruitrop**.

Les expertises prévisionnelles et bilanciennes originales en temps réel sur le site **Fruitrop online** et les analyses de fond dans **Fruitrop Magazine** vous permettront plus que jamais de mieux comprendre les marchés pour être les premiers à prendre les bonnes décisions.

1 abonnement = 2 sources d'informations

FR*ui*TROP magazine

éditions papier et .pdf

6 numéros par an :

janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre

Des dossiers :

banane, avocat, mangue, agrumes, ananas

Des prévisions, des bilans, des points de marché



FR*ui*TROP online

édition en ligne

Tous les mois :

des prévisions, des bilans, des points de marché sur exotiques et tempérés

banane, avocat, mangue, ananas, litchi, agrumes, raisin, pomme, poire, fraise, myrtille, kiwi, fruits à noyau, melon, tomate, pomme de terre, patate douce, igname, manioc, eddoe, plantain, chayotte, christophine, dasheen, piment antillais, gingembre, etc.



Abonnement Annuel : Fruitrop Magazine + Fruitrop online

Contenu publié par l'Observatoire des Marchés du CIRAD - Toute reproduction interdite

= 360 euros HT (abonnement en ligne sur fruitrop.com)



MANGUE AVION DU PÉROU

Rendez-vous avec la qualité

Savoureuses, douces, sucrées, sans fibre, les mangues Kent que nous acheminons par avion du Pérou sont issues de nos partenariats exclusifs avec des producteurs cultivant des fruits d'une exceptionnelle qualité.

Mûries avec soin et reconditionnées à la demande dans nos installations au cœur de Rungis, elles satisfont pleinement la demande soutenue des consommateurs pour des fruits frais, savoureux, bons pour la santé et prêts à déguster.



Greenyard Fresh France SAS

15, boulevard du Delta / Zone Euro Delta DE1 / 94658 Rungis Cedex / France

T +33 1 49 78 20 00 / F +33 1 46 87 16 45 / contact@greenyardfresh.fr

www.greenyardfresh.fr

Contenu publié par Observatoire des Marchés du CIRAD – Toute reproduction interdite

for a healthier future